

Sommaire

Boullay-les-Troux	4
de Boullay-les-Troux aux Molières	6
Les Molières	8
des Molières à Gometz-la-Ville	12
Gometz-la-Ville	14
de Gometz-la-Ville à Saint-Jean-de-Beauregard	18
Saint-Jean-de-Beauregard	20
de Saint-Jean-de-Beauregard à Janvry	24
Janvry	26
de Janvry à Fontenay-les-Briis	30
Fontenay-les-Briis	32
de Fontenay-les-Briis à Courson-Monteloup	36
Courson-Monteloup	38
de Courson-Monteloup à St-Maurice-Montcouronne	42
Boucle de St-Maurice-Montcouronne	44
St-Maurice-Montcouronne	46
de Saint-Maurice à Vaugrigneuse	50
Vaugrigneuse	52
de Vaugrigneuse à Briis-sous-Forges	56
Briis-sous-Forges	58
de Briis-sous-Forges à Forges-les-Bains	62
Forges-les-Bains	64
de Forges-les-Bains à Angervilliers	68
Angervilliers	70
Boucle d'Angervilliers	74
d'Angervilliers à Limours	77
Limours	78
de Limours à Pecqueuse	84
Pecqueuse	86
de Pecqueuse à Boullay-les-Troux	88
Côté cultures	90
Côté Géologie et Paysage	92

“ Aimer passionnément notre territoire ”

Qu'elles s'appellent Charmoise, Prédecelle, Salmouille, Petit Muce, Blin ou Fagot, en creusant doucement le haut plateau de Limours (point culminant de l'Essonne), ces rivières ont façonné les vallons, les forêts, et les vues lointaines de notre territoire qui font le tableau du Pays de Limours.

Les promeneurs ont le choix des chemins de randonnée qui le parcourent, à travers la mer de céréales au nord, ou par les bois de chênes, de pins et de châtaigniers au sud.

Ce guide est une invitation à découvrir une quantité de superbes curiosités vernaculaires, monuments, fermes et villages, jalons de ce territoire agricole et forestier.

Une autre découverte, celle de la flore, y est privilégiée. On s'y adonnera avec le plaisir simple du promeneur dans la nature, et avec une pensée pour l'ami Jean Guittet qui a tant contribué à nous faire découvrir cette infinie richesse naturelle.

Bonne lecture et belles découvertes

Jean-Raymond HUGONET

Les 10 commandements du randonneur

1

Respectons le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement et l'érosion (surtout dans les milieux sensibles).

2

Pensons aux autres, à la sérénité de la nature. Nous ne sommes pas seuls à fréquenter les chemins.

3

Apprenons à connaître la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.

4

Ne laissons ni traces de notre passage, ni déchets. Emportons-les avec nous jusqu'à la prochaine poubelle.

5

Ne faisons pas de feux dans la nature (forêts ou zones broussailleuses surtout).

6

Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et **ne dérangeons pas** les animaux domestiques ou les troupeaux. **N'oublions jamais de refermer derrière nous clôtures et barrières.**

7

Tenons les chiens en laisse. Ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

8

Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable.

9

En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

10

Informons nous des règlements d'accès aux réserves naturelles, parcs nationaux et sites classés (les chiens, l'utilisation d'engins sonores ou la cueillette des plantes peuvent dans certains cas être proscrits).



Aidez-nous à entretenir nos sentiers

Lors de vos balades sur nos sentiers de randonnées, vous observez :

- une erreur dans la description du parcours (carte ou texte) ?
- une borne manquante ?
- une borne détériorée ou basculante ?
- toutes autres observations ?



N'hésitez pas à nous avertir et à participer à nos côtés
à l'amélioration et à l'entretien de nos sentiers !!

Contactez le service environnement :

environnement@cc-paysdelimours.fr ou au 01 64 90 66 32

Boullay-lès-Troux

Frontière entre Yvelines et Essonne, vallée de Chevreuse et plateau du Hurepoix, champs et forêt, Boullay-les-Troux est une agréable commune rurale : 333 hectares de cultures, 135 hectares de bois et seulement 17,5 hectares urbanisés, répartis entre le bourg et les hameaux de Boullay-Gare et Montabé. On voit que les 639 Boullaysiens vivent au large, et au vert.

PATRIMOINE

Le promeneur qui suit à travers le bourg le tracé du GR11 verra de **charmantes maisons de meulière**, parfois regroupées le long d'une cour (Cour de la Savonnerie). Beaucoup de murs aussi, qui masquent de belles propriétés. **Une grande ferme bâtie à l'emplacement du château**, démoli en 1825 et dont il ne reste qu'un colombier du 16^{ème} siècle. Plus loin, **une commanderie templière**, disparue au 19^{ème} siècle.

Pour se consoler, qu'il fasse un écart jusqu'à la sortie du village vers Chevreuse. Là encore, des maisons joliment rénovées. Elles entourent l'**église Saint-Jean-l'Evangeliste**, construite par Guillaume Dugué de Bagnols, seigneur des Trous (1616-1657). A l'intérieur, une rigueur toute janséniste, que l'on ne pourra découvrir, hélas, que le premier dimanche de chaque mois, à la messe de 9h30.

Un petit cimetière entoure l'église. Il abrite entre autres le corps du seigneur de Bagnols, assez violemment malmené lors de la Révolution, à l'instigation d'un certain Abbé Briard. Histoire quelque peu miraculeuse ou sulfureuse que celle de ce défunt seigneur, inhumé à Port Royal en 1657. Lors du transfert de son corps en l'Eglise des Trous en 1711, on constata que du sang coulait encore, ce qui, au dire des mémoires du temps, «rendait ainsi que le corps une odeur agréable».

Pour nos amis lecteurs :

«Un village Janséniste : Boullay-lès-Troux» de Maurice Pierre Boyé

«Notre village Boullay-lès-Troux (1870-1945)» de Françoise Faure et Françoise Lawrence.

A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Jean-l'Evangeliste



© Document & Mémoire au Village - Les Moitiers

Fontaine Midorge

PROMENADE

Après avoir traversé le bourg, le GR 11 descend un vallon boisé (route de la Butte à Bernard) jusqu'au vallon du hameau de Montabé, que traverse le ruisseau des Trous. Impression de bout du monde parmi cette cinquantaine de maisons. N'essayez pas, au passage, de boire l'eau de la Fontaine Midorge. Sous son vieux dôme de pierre, elle ne paraît pas avoir retrouvé, bien que les abords aient été nettoyés, sa pureté d'origine.



Informations pratiques

• Mairie ouverture

- le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h45
 - le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h
 - le mercredi et le samedi de 8h à 12h
- Tel : 01 60 12 12 33

• Cabine téléphonique en face de la mairie

• Service de cars Savac matin et soir vers St-Rémy-les-Chevreuse et Limours

• Deux aires de pique-nique :

- en haut du ravin de Nervilliers
- le long du GR11, vers Herbouvilliers

PETITE PAUSE FLORE

Il a été observé **332 espèces** de plantes sauvages à Boullay. Ce chiffre est important pour une commune de petite superficie (480 ha).

Mais le territoire possède des milieux variés, dont les plus originaux sont les marais tourbeux de Montabé. Il y pousse, entre autres, 2 espèces des zones humides très rares dans la Région : l'**Ophioglosse**, curieuse petite fougère à sporanges en épi, et la **Lathrée clandestine**, protégée en Ile-de-France, parasite des saules et noisetiers, qui forme au ras du sol des amas de grandes fleurs violettes, mais sans tiges ni feuilles.

Les bois, une friche et même les murs et les trottoirs du centre village, ceux-ci pourtant passés au désherbant, contiennent une flore diversifiée, composée d'espèces familières comme la **Capselle bourse à pasteur**, la **Cardamine hirsute**, printanières et les **Amarantes automnales**.

De Boullay-lès-Troux aux Molières

Si vous n'avez pas oublié d'aller jeter un regard (à 900 m, par la Rue de la Grange-aux-Troux) à la charmante église Saint-Jean l'Evangeliste dont la rénovation totale vient de se terminer (2013), dans un cadre champêtre non moins charmant, vous avez le droit d'entreprendre cette longue randonnée. Voici l'étape rêvée des coureurs des bois et des croqueurs de taillis-sous-futaies !

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
4,2 km	1h	Se garer sur le parking devant la mairie (rue Clos Saint Jean)

On descend la rue Clos Saint Jean en direction de la sortie de Boullay-les-Troux.

On prend à gauche (**BORNE 1**), le chemin empierré en descente rapide précédé d'une barrière basculante. Sur la gauche, de beaux murs de soutènement en pierres sèches défient le temps et doivent avoir bien des choses à raconter !

En bas de cette descente, prendre à gauche (**BORNE 2**) juste avant le pont, un ancien escalier aux nez de marches en rondins rejoint la plate-forme de l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Limours (maintenant ligne RER B limitée à St-Rémy).

On continue à gauche (**BORNE 3**) à flanc du ravin de Nervilliers, sous de frais ombrages jusqu'à la route qui rejoint Boullay à St-Remy.

Après la barrière (**BORNE 4**), faire environ 400 m à droite sur la route, à vrai dire sans regret car le cadre boisé fait pardonner bien des choses.

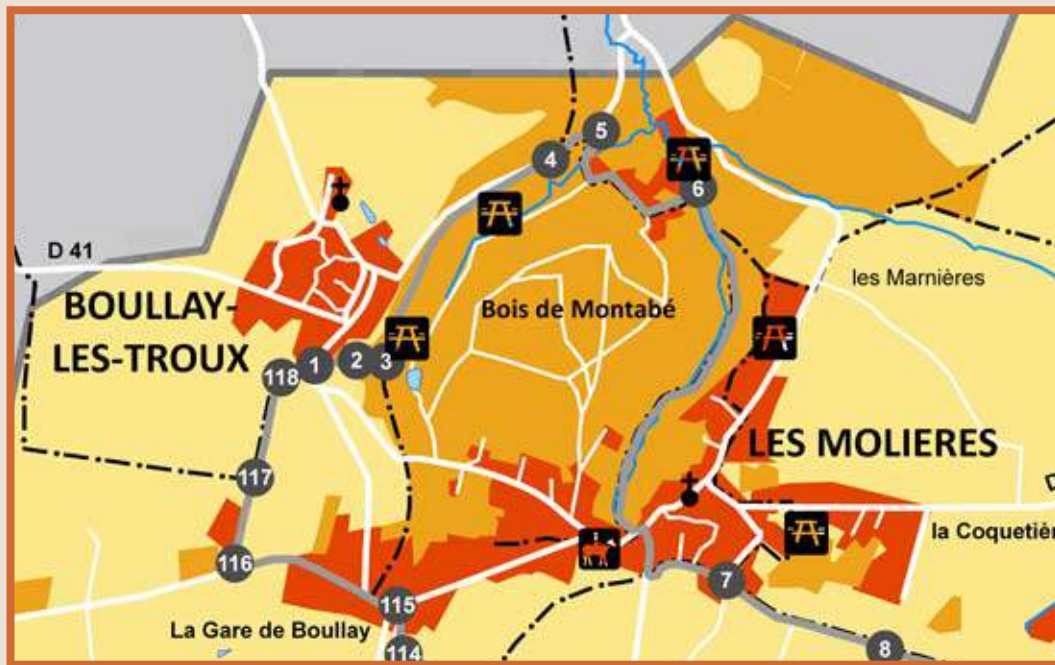
Au niveau de l'abri de cars (**BORNE 5**), sur la droite en épingle à cheveux, on prend la minuscule **rue de la Midorge** qui conduit à Montabé. Puis, on traverse par la **rue des Sources** ce village oublié du temps, somnolant au fond d'un frais vallon.

Après un ponceau, au niveau d'une croix de fer (**BORNE 6**), on prend sur la droite (tout droit la route rejoint la D838 de St-Rémy aux Molières). Très vite, on aborde le délicieux chemin de la Vallée, tracé dans le bois de Montabé, le long du ru de Mouillecrotte maintenant débarrassé de l'effluent de la station d'épuration des Molières.



En musardant et serpentant, il fait passer, dans le calme et la sérénité, des 110 m des fonds de Montabé aux 160 m des Molières et du plateau du Hurepoix. En cours de grimpette, n'hésitez pas à perdre quelques délicieuses minutes pour rêver sur un rocher au bord du ruisseau qui « cascade » à vos pieds. Et s'il pleut, un ancien Bâtiment des Eaux, au fronton orné de carreaux de céramique, vous offrira, à mi-pente, le couvert.

Parfois, en février finissant, vers la barrière basculante à l'extrémité du chemin, une odeur fleurant bon les... 50 degrés (alcoométriques !) viendra peut-être frapper vos narines : c'est un bouilleur de cru ambulant qui distille force quintaux de pommes et de poires du voisinage. Peut-être vos efforts de marcheur impénitent seront-ils alors récompensés par autre chose qu'un simple fumet ! Qui sait ?



Le chemin aborde Les Molières par la rue de la Vallée qui débouche sur la rue de Cernay, tourner à droite sur 50 m puis à gauche par le sentier piétonnier. Il coupe la D838 qui va à Limours.

Ce bourg, serré autour de son église, aurait pu n'être qu'un petit village rural, se consacrant entièrement à l'agriculture sur ses 702 hectares. Cependant, l'exploitation de carrières, de grès et de meulière a contribué à lui donner un double visage. Malgré les apparences, ce n'est pas de la meulière que le village tire son nom, car il portait ce nom bien avant que le terme «pierre meulière» n'existe en français.

Cette double activité rurale et artisanale, puis «industrielle» a mêlé paysans et ouvriers sur son sol. Des tailleurs de pierre italiens, venus du Piémont, se joignirent, au début du XX^{ème} siècle, aux Moliérois de souche, les «Indiens», comme on les surnommait depuis des lustres.

Tous vécurent en bonne intelligence dans leur paisible village. Mais ils n'étaient pas les derniers à chercher querelle aux «Pantoufliers» de Limours ou aux «Gars» de Saint Rémy les Chevreuse lors des bals du samedi soir.

La présence des ouvriers entraîna la création, à l'instigation du gouvernement, d'une société de Secours Mutuel, précurseur de notre sécurité sociale, dont la bannière portait la devise : «Aimons-nous, aidons-nous».

En 1902, une fanfare vit le jour, dont la réputation dépassa largement les limites de la commune.

Entre 1867 et 1939, la vie quotidienne fut rythmée par les six allers-retours de la ligne de Sceaux à la gare de Boullay ou de Limours, et à partir de 1930, par les trains de marchandises de la «Paris-Chartres» toute proche.

Les Molières

PATRIMOINE

L'ancien mur d'enceinte qui entourait le village

Il ne subsiste que quelques vestiges. Ils sont désormais à l'intérieur des propriétés privées, mais en suivant le «chemin des écoliers» (sentier piétonnier), on peut encore voir une portion de mur et une tour.

L'église Ste-Marie-Madeleine

Elle possède un clocher du 17^{ème} siècle. Elle a servi de grange à fourrage pendant la guerre de Cent Ans. Dans les années 30, l'Abbé Vorage, curé de la paroisse (il fut aussi un remarquable agent de renseignements pendant la première guerre mondiale), l'a restaurée au goût de l'époque. La façade a été modifiée, le chœur a été transformé et des vitraux mis en place.

En sortant de l'église, à droite, on devine, derrière murs et végétation, une très belle maison de maître : le **Pavillon SULLY**. Aucun document n'atteste que le ministre d'Henri IV y ait séjourné, mais le lien entre la demeure et cette famille célèbre est certain. Les jardins accueillaient autrefois les kermesses et fêtes de bienfaisance.

A la sortie du village, sur la route de Roussigny, vous découvrirez deux belles fermes. Sur la droite, la **ferme de Quincampoix**, entourée de douves à la manière d'un château. Plus loin, sur la gauche, imposante avec ses multiples dépendances, la **ferme d'Armenon**.



Ces fermes ont appartenu, à la fin du 18^{ème} siècle à Guy Jean-Baptiste TARGET, avocat célèbre qui joua un rôle important sous la Constituante et qui mourut à la ferme du Fay en 1806. Une médiathèque qui est en cours de construction près de la mairie portera son nom. Maurice-Pierre Boyé, écrivain et poète, raconte merveilleusement dans « Le livre de mon village » tous les bons moments qu'il passa de 1904 à 1920 au village et à la ferme. Les enfants, à cette époque, aimaient y venir acheter du bon lait frais, quelques oeufs, des fruits et des légumes.

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- Lundi de 14h à 17h
 - Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Samedi de 9h à 12h
- Tel : 01 60 12 07 99

• Cabines téléphoniques : place de la Mairie (angle route de Cernay), route de Boullay.

• Deux aires de piques-niques : Salle Paradou et le Stade

• Parking : Place de la mairie, Place de l'Eglise, Grande rue, Rue de Gometz.

• Points d'eau : Salle du Paradou, Place de la Mairie, Cimetière, terrain de sports.

• Commerces : Boulangerie, Boucherie-Charcuterie (Grande Rue), Pharmacie (Place de la Mairie), Primeur (place de l'Eglise le samedi matin).

LOISIRS

Centre équestre

Poney-club, spécialiste du tourisme équestre. Tél : 01 60 12 22 21

G.R. 11 et 11D traversant le village

Terrain de boules près du parking de la place de la Mairie

Terrain de sports, rue de la Porte de Paris

Skate parc au stade.

A NE PAS MANQUER...



Anciennes carrières de meulières



© Gérard Faudot

Eglise Sainte-Marie-Madeleine

PROMENADE

En 1892, un recensement des chemins ruraux révélait déjà 18,317 kilomètres de voies. Le promeneur est donc depuis longtemps roi aux Molières, en particulier sur les multiples voies piétonnes aménagées aujourd'hui. Il découvre, à l'occasion, d'anciennes inscriptions, notamment : « la mendicité est interdite dans le département de Seine et Oise » (rue de Gometz), que l'on retrouve, si l'on cherche bien, dans la plupart des communes.

Le bois communal de la Coquetière, sur la route de Gometz (derrière la salle du Paradou) est un endroit idéal pour se détendre et pratiquer le V.T.T.

Sur la Place de la mairie a disparu l'arbre de la Liberté planté sous la Révolution, victime, il y a quelques années, de la maladie des ormes (la graphiose).

Face à l'église, place des Lilas, résonnent encore aux oreilles des anciens les coups de marteau du forgeron. Son épouse pouvait, de sa cuisine, reconnaître la pièce qu'il était en train de forger, au seul bruit du fer sur l'enclume !

D'où que l'on sorte du village, les habitations s'arrêtent d'un coup et laissent place à de vastes étendues de terres agricoles, bijoux de notre région. Sur la route de Gometz, par temps très dégagé, on peut apercevoir la **Tour Eiffel** !

Sur l'**ancien site de TDF**, une ferme pédagogique vient d'ouvrir : c'est un foyer d'Accueil Médical pour Autistes.

PETITE PAUSE FLORE

Peu boisée (14% de la superficie communale), c'est pourtant dans ses espaces forestiers que la commune présente le plus d'intérêt floristique. Une belle population de **Polystic à aiguillons**, grande fougère des ravins exposés au nord, rare et protégée, peut se voir sur le versant ouest du ru de Mouillecrotte. Plusieurs **orchidées** (**Listère ovale**, **Orchis mâle**, **Orchis des montagnes**) fleurissent aussi au printemps vers l'extrémité ouest du bois du Parc Berrier. Le bois communal de la Coquetière offre une riche floraison printanière, caractéristique des forêts mélangées à **Chêne**, **Charme**, **Frêne**, **Merisier** qui poussent sur les bons sols forestiers. Au total, il a été vu exactement 333 espèces de plantes sauvages sur la commune.



TEMPS FORTS

Loto de la Caisse des Ecoles

Dernier samedi de janvier

Brocante le 1^{er} mai.

Salon d'artisanat

Organisé par la Caisse des Ecoles, le 2^{ème} week-end de novembre.

PAUSE REPAS

Le chat botté

2, rue de gometz. Tél. : 01 69 41 39 62

Café Le Molières

8, place de la mairie. Tél. : 01 60 12 95 42

CÔTÉ MATÉRIUX

Les extractions de matériaux dans notre sous-sol ont été nombreuses, dispersées et variées. Chaque commune en possède une ou plusieurs, en position de plateau, de versant ou de fond de vallée.

C'est surtout à Boullay et aux Molières que le rebord du plateau a été exploité pour fournir du **grès** et de la **meulière**. Le grès a été beaucoup exporté pour le pavage des rues de Paris puis utilisé pour les bordures de trottoirs, la meulière est la principale pierre de construction de nos murs, de nos châteaux et de nos maisons anciennes. Par sa qualité, elle a aussi servi à la confection de meules dont la notoriété a largement dépassé les limites régionales. Sur le plateau, les carrières ont donné naissance à des mares ou à de simples trous, selon le niveau de la nappe.

De nombreuses petites sablières restées béantes, ou d'autres, plus grandes et transformées en décharges, ont fourni des sables utilisés comme remblais ou exportés pour la verrerie. Saint-Maurice possède la seule carrière de sable en activité du Pays de Limours : il s'agit de la carrière des Fonds d'Ardenelle (près de la route du Marais à St-Chéron), d'où on extrait du sable de Fontainebleau, appelé sablon.

Angervilliers et ses environs possède un gisement d'argile pour la poterie, la briqueterie et la confection de matériaux réfractaires. Une est en activité à la Jousserie sur Angervilliers et deux autres ont cessé d'être exploitées. La carrière de l'Alouetterie, près de Bajolet a fait grand bruit dans la région en raison du projet de remblaiement désapprouvé par la majorité de la population et la plupart des élus du Pays de Limours. Celui-ci, malgré tout autorisé par la Préfecture, consiste à amener 2 millions de m³ de terre soit «un camion toutes les 3 minutes pendant 12 ans» selon le slogan des opposants au projet. Non loin de là, (étangs Baleine et Brûle-Doux), une demande s'adressant au même filon d'argiles de haute qualité pour fabriquer des céramiques, a été finalement rejetée après plus de 10 ans d'opposition des riverains, des élus et de nombreuses associations.

Il est vrai que le projet risquait de détruire un des sites botaniques les plus précieux du département. Plusieurs préfets successifs n'ont pas osé donner une suite favorable à la demande d'ouverture et finalement, le site a fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope, ce qui le met à l'abri de toute extraction.

Les alluvions de la Rémarde ont produit de gros volumes de granulats issus notamment à la Plaine de Baville où existe maintenant un grand plan d'eau qui sert aussi de bassin de rétention des eaux en cas de crue de la rivière.

Pour l'anecdote, on peut enfin signaler que la craie, pour l'amendement des terres agricoles, a été aussi exploitée dans le passé.

Avant les années 1980, les exploitations étaient peu réglementées, alors que de nos jours, les demandes d'autorisation d'ouverture de carrières sont beaucoup plus exigeantes vis-à-vis de l'environnement et doivent contenir un plan de réaménagement.

Des Molières à Gametz-la-Ville

Que de contrastes ! Si de Boullay-les-Troux aux Molières ce n'était que frais ombrages et vallons escarpés, ici le chemin va se dérouler sous un franc soleil, sans la moindre ombre naturelle, sur ce plateau du Hurepoix plat comme la main. Croisez les doigts, amis randonneurs, les grenouilles météorologiques sont parfois bien versatiles !

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
5,9 km	1h30	Parking au départ de la rue de L'étang

Continuez la rue de l'Etang (**BORNE 7**) pour sortir des Molières. Cette rue nous conduit (**BORNES 8**) au CV n°1 que nous suivrons jusqu'à la D 988, faisant ainsi un brin de conduite au GR 11. Ce ne pourrait être qu'une morne plaine ... Vous découvrirez la **ferme de Quincampoix** sur la droite, dont les murs baignent dans de belles douves. Cette belle ferme depuis 10 ans est le siège d'une rénovation exemplaire, très respectueuse du style du bâti, avec des toits en ardoises et des enduits à la chaux. C'est devenu un lieu d'exploitation et d'événements (Mariages,...).

Plus loin (**BORNE 9**), quelques arbres, à gauche au milieu de la plaine, entourent la **ferme d'Armenon**, agréable gîte rural dont les pieds se mirent dans l'océan des blés. Quoiqu'un peu plus morcelée que sa grande soeur toute proche, cette plaine un peu mélancolique aux damiers multicolores se donne déjà des airs de beauceronne. Cinq gîtes dans le corps principal de la ferme viennent d'être créés pour accueillir des vacanciers recherchant le calme après une journée de tourisme dans la région (Versailles, Paris...).

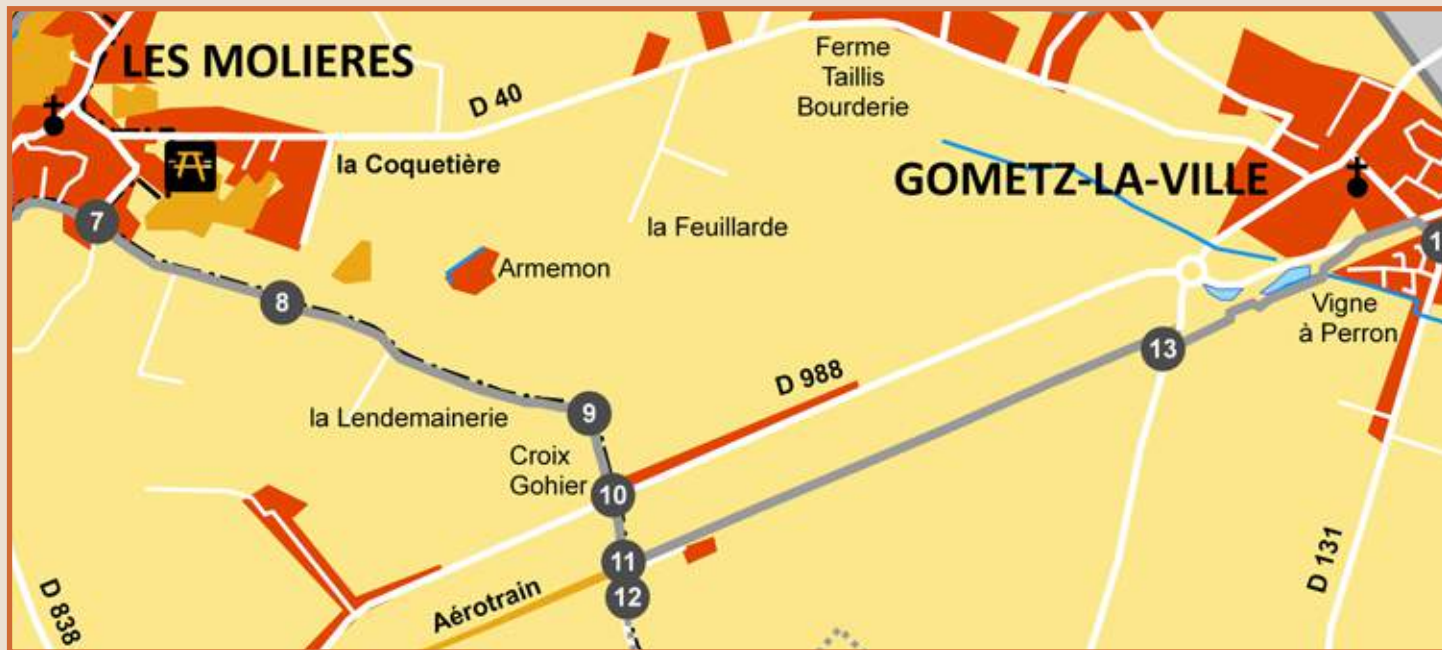


Au lieu-dit «La Croix Godier» (**BORNE 10**), une modeste croix templière règne sur les lieux. Elle ne veille plus sur les pèlerins, en route pour Compostelle, mais qui sait, elle protège peut être maintenant le paisible randonneur se hasardant à traverser la D 988 ?

Après avoir franchi le pont au-dessus de l'ancienne ligne ferroviaire de Paris à Chartres (**BORNE 11**), le chemin s'amorce à gauche en épingle à cheveux (**BORNE 12**). Il va maintenant emprunter sur plus de deux kilomètres la voie verte du pays de Limours, ex-voie ferrée qui a repris vie dans les années 70 avec les rêves et les réalisations de l'ingénieur Bertin (train sur coussin d'air). En étant attentif, vous découvrirez certainement de très nombreuses traces de la faune locale et votre silence sera peut-être récompensé par la vision fugitive d'un lapin, voire d'un sanglier ou d'un chevreuil.

La voie d'essais de l'aérotrain aménagée en voie verte

En décembre 1965, l'ingénieur Jean Bertin fait transformer un tronçon de l'ancienne voie ferrée en une piste d'essais de l'Aérotrain longue de 6,7 km. Un rail en béton, en forme de T inversé est alors aménagé entre Gometz-la-Ville et Limours. Il reste toujours visible aujourd'hui parfois recouvert par la végétation. Cinq panneaux consacrés à l'Aérotrain retracent ce moment d'histoire oubliée, symbole de l'innovation française des 30 glorieuses. Aujourd'hui, cette voie verte est réservée exclusivement à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. De plus, depuis 2012, ce cheminement fait partie intégrante de l'itinéraire « La Véloscénie ». Cette véloroute permet de rallier l'Île de France à la baie du Mont Saint Michel.



Le chemin rejoint finalement la route venant de Roussigny que l'on va traverser (BORNE 13) :

- **tourner à gauche, pour suivre la véloroute et rejoindre le rond point.**
- **pour les piétons, longer la route à droite et prendre le chemin qui continue en direction de Gometz. Après le pont, ne pas entrer dans le quartier de la vigne à Perron mais prendre à gauche un chemin qui passe au-dessus du tunnel de la déviation, d'où l'on rejoint facilement le centre de Gometz.**

A la frontière entre le tissu urbain continu de la grande agglomération parisienne et le plateau agricole du Hurepoix, Gometz-la-Ville offre maints contrastes entre ruralité et modernité. En semaine, les habitants du Pays de Limours ne font que traverser la ville. Alors pourquoi ne pas venir découvrir dans le calme d'un week-end à pied ou à vélo, les charmes de ce bourg et ses hameaux répartis sur 980 hectares et qui comptent aujourd'hui quelques mille quatre cents gometziens ?

Gometz-la-Ville

PATRIMOINE

L'église St-Germain

Construite au 13^{ème}, souvent remaniée. Clés de voûte Renaissance, autel, boiseries et retable 18^{ème} (participation du seigneur de Ragonant, qui y gagna, outre une place au paradis, le maintien du privilège plus tangible d'un banc et d'un autel dans le chœur). Accès uniquement pendant les messes, les 2^{ème} et 4^{èmes} dimanches à 18 heures.

Au 27 rue de Chartres, **belle porte cochère**, clé de voûte 1732. A droite de la porte, la réutilisation d'une borne à croix de Lorraine, sans doute posée sur ordre de la Comtesse de Brionne (princesse de Lorraine) dans le cadre de la révision du "terrier du comté". Il existe à la Bibliothèque Nationale de très beaux plans dudit comté, dressés à l'époque du bornage, et miraculeusement préservés; les titres et archives féodales, pendant la Révolution, n'ont pas tous eu cet heureux sort. Ne pas manquer de voir, devant la mairie, deux autres bornes à croix de Lorraine provenant du plateau de Ragonant.



Les fermes : bâtiments regroupés autour d'une cour carrée, typiques de l'Ile-de-France :

Ferme de la Boulaye, rue de Chartres. Vendue comme bien national à la Révolution, elle fut achetée par Guy Target, avocat académicien. Il avait défendu le Cardinal de Rohan dans «l'affaire du collier» et participa, comme député du Tiers Etat aux Etats Généraux, à la rédaction du Serment du Jeu de Paume et de la Constitution de 1791. Il refusa d'assurer la défense de Louis XVI. Notre région devait particulièrement le séduire puisqu'on le retrouve également propriétaire de plusieurs grandes fermes aux Molières (Quincampoix, Armenon, La Faye où il est mort).

Ferme de Blanzay, rue de Chartres, à gauche vers Limours. Les bâtiments (18^{ème} siècle) ne sont guère visibles derrière les murs crépis.

Ferme de Feuillarde, sur la route des Molières, au carrefour de la Vacheresse. Bâtiments 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Elle fut, comme la précédente, propriété de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Devant l'entrée, beau puits à calotte, très profond.

Ferme Pescheux, rue de Chartres, face à la mairie. Exploitée aujourd'hui comme pépinière. Réfection récente, qui met en valeur pierres meulières, bois et tuiles.

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Tel : 01 60 12 03 08

• Cabines téléphoniques : rue de Janvry, près de l'école et près de la mairie

• Deux aires de piques-niques : route de Beaudreville, boucle de la CCPL (chemin de St-Jean)

• «Le Relais des trois quartiers» : Tabac, billard, baby-foot, flipper, petite brasserie. 01 60 12 14 22

TEMPS FORTS

Fête de la St-Jean
un week-end de juin

PAUSE REPAS

Merveille d'Asie

Ccal Super U 4 espace 3 Quartiers
Tél. : 01 60 12 90 90

Le relais des trois quartiers

33, rue de Chartres
Tél. : 01 60 12 14 22

A NE PAS MANQUER...



L'ancienne voie d'essais de l'Aérotrain



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Germain

PROMENADE

On peut aussi, contournant les tentacules des lotissements de Chevry, découvrir quelques uns des nombreux hameaux que comporte la commune :

Beaudreville, vieilles maisons (18^{ème}). La 5^{ème} maison sur la droite aurait servi pendant l'Occupation d'imprimerie clandestine et de lieu de rencontre au Parti Communiste clandestin. Ferme (19^{ème}) sur la gauche. A côté, maison ornée d'un médaillon de terre cuite représentant la République. Porte ancienne (17^{ème}).

Ragonant, ancien fief disposant de haute, moyenne et basse justice, comme en témoignent le "chemin de Justice" qui menait aux fourches patibulaires (gibet), et la grande borne en forme de quille, gravée d'une armoirie, à l'entrée du Parc de Vaugien (propriété privée).

Bois de Vaugondran et Bois du Roi. Jeu de piste possible en suivant les bornes posées en 1666 à l'initiative de Colbert (la Marine Royale avait besoin de beaucoup de bois pour fabriquer ses vaisseaux ; d'où la nécessité de bien connaître les domaines forestiers royaux). Un tel bornage existe autour du Bois de la Brosse et du Bois de Soligny.

La Folie Rigault, petit village plaisant.

Belleville : domaine racheté par la ville de Gif-sur-Yvette.

Rubrique mondaine : le château (18^{ème} pour la partie centrale, 19^{ème} pour les ailes) fut fréquenté par Madame Tallien. Belle plaque de cheminée représentant ... la prise de la Bastille. Un comble !

Une piste cyclable permet de rejoindre le Rond-Point Saint-Nicolas, puis Chevry et les Ullis.

PETITE PAUSE FLORE

Peu boisée (14% de la superficie communale), c'est pourtant dans ses espaces forestiers que la commune présente le plus d'intérêt floristique. Une belle population de **Polystic à aiguillons**, grande fougère des ravins exposés au nord, rare et protégée, peut se voir sur le versant ouest du ru de Mouillecrotte. Plusieurs **orchidées** (**Listère ovale**, **Orchis mâle**, **Orchis des montagnes**) fleurissent aussi au printemps vers l'extrémité ouest du bois du Parc Berrier. Le bois communal de la Cocquetière offre une riche floraison printanière, caractéristique des forêts mélangées à **Chêne**, **Charme**, **Frêne**, **Merisier** qui poussent sur les bons sols forestiers. Au total, il a été vu exactement 333 espèces de plantes sauvages sur la commune.



Un dépliant très complet, publié par l'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse et disponible en mairie, indique trois boucles de promenades dans le bourg et ses hameaux.

PLAISIR DES CONTRASTES

Celui de voir se détacher au loin sur la plaine, que l'on vienne des Molières ou de Limours, le clocher de Gometz, et les tours des Ulis en arrière plan.

Celui qu'offre, à la sortie sud du bourg, le lavoir ou plutôt une mare cernée d'un mur, où il n'est pas rare de voir un Gometzien taquiner d'hypothétiques poissons et les antennes un peu lunaires de la station spatiale du CNET (relais radio).

L'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer «Paris-Chartres par Gallardon», qui servit dans les années soixante de terrain d'expérimentation à l'aérotrain de l'ingénieur Bertin, sert aujourd'hui à la déviation du village et au projet de véloroute. La traversée du village se fait désormais sous un tunnel recouvert d'espaces verts.

Maintenant le tracé de notre chemin passe au-dessus de cette déviation.

CÔTÉ BOTANIQUE

La flore sauvage du Pays de Limours a été intensivement inventoriée à partir de 1997, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Ce recensement est presque exhaustif et on sait donc, pour chacune des 14 communes, le nombre total d'espèces présentes à fin du 20^{ème} siècle. Bien que la région n'ait jamais été un haut lieu de la botanique, le score est honorable : **736 espèces pour l'ensemble de la Communauté**, soit 60% de la flore du Département et 15 % de la flore française.

Ce chiffre fluctue en fonction de l'évolution naturelle de la végétation (enfrichement et boisement), des changements d'affectation des sols (travaux, urbanisation, dépôts de remblais) ou encore de modifications du mode de gestion (déprise ou intensification agricoles, création de golfs), tous facteurs qui induisent des apparitions ou des disparitions d'espèces. Les quelques données anciennes permettent de croire à un appauvrissement de la flore, notamment pour les espèces des cultures et des zones humides. Quelques-unes sont protégées par la loi, (9 au total), d'autres sont rares pour la région.

Tout ceci est expliqué en détail dans **l'Atlas de la Flore sauvage du département de l'Essonne**, un livre offert à toutes les communes du département par le Conseil général.

De Gometz-la-Ville à Saint-jean-de-Beauregard

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
4,7 km	1h15	La mairie et l'église

Depuis la mairie et l'église, l'infatigable randonneur prendra la rue de Janvry, sur la droite juste après la mairie. Il faut laisser ensuite successivement sur la droite la rue de Frileuse (D.131 vers Briis-sous-Forges), puis la D.40 allant à Janvry. Le chemin s'amorce alors droit devant, en bout d'un petit parking, le long du cimetière (**BORNE 15**). Le parcours se fait pratiquement à niveau constant et entraîne de ce fait une certaine monotonie.

A droite et un peu au-delà, s'amorce la vallée boisée de la Salmouille, encore bien modeste ru à ce niveau.

Le chemin, très bien tracé mais aux ornières parfois impressionnantes, se dirige «grand Est» musardant entre la Mare sans Fond (Borne 16), la Mare des Buttes et la Mare Anglaise, agréables lieux-dits désertés de longue date par leur mare du fait des comblements, drainages et autres pratiques agricoles modernes.

Au niveau de la Mare Anglaise, arrêtez-vous quelques instants pour admirer le contraste surprenant né d'un premier plan bucolique, où la marqueterie des champs enchâsse la traditionnelle ferme de Grivery, se détachant sur le fond blanc, géométrique et rigide, des immeubles de la ville des Ulis.

Si en plus, lors de votre passage, Maître Eole vous gratifie d'un somptueux ciel d'orage, il serait indécent de laisser l'appareil photo au fond du sac !

PETITE PAUSE FAUNE DES FRICHES ET DES MILIEUX CULTIVÉS

Ils sont le lieu de belles observations en toute saison : **Mouettes rieuses** et **vanneaux huppés** sur les plateaux agricoles en hiver; **mâle de Tarier** pâtre exhibant ses superbes couleurs du haut d'un piquet au printemps, ou élégante **Bergeronnette grise**, balançant continuellement la queue, d'où son surnom de «hochequeue gris».

Ces espaces ouverts sont le territoire de chasse des rapaces diurnes aux silhouettes caractéristiques : ce point en ascension dans le ciel pourrait bien être une **Buse variable** ou alors une **Bondrée apivore**, moins connue. Ce petit rapace en vol sur place, dit en «St-Esprit», est par contre assurément le **Faucon crécerelle**. Et celui-ci chassant en survolant de près les cultures ? sans doute un **Busard**.

Ces observations se feront sous le chant mélodieux de l'**Alouette des champs**, avec peut être la chance de croiser un **chevreuil** ou un **renard** dont les traces laissées au sol vous feront rêver d'une apparition furtive.





Après avoir longé l'enceinte du parc (BORNE 16-1 ET 16-2), on rejoint la route pratiquement à l'entrée du Château de Saint Jean de Beauregard. A quelques «encablures» au nord, le hameau de Villeziens a su garder un indéniable charme rural malgré la proximité de la ville des Ulis. Il fait bien bon à la belle saison pour flâner un peu au bord du lavoir. Comment ! Vous ne connaissez pas le dicton «voir le château de Saint-Jean et mourir»? Alors, allez bien vite combler cet abîme dans vos connaissances !

Saisissant contraste entre le monde rural et l'urbanisation galopante, entre hier et aujourd'hui, Saint-Jean-de-Beauregard se compose d'un chef-lieu de commune et de deux hameaux, Villeziens et La Gâtine. En 1610, le seigneur du lieu, François DUPOUX obtint, par lettres patentes, de changer le nom d'origine, Montfaucon, en Beauregard. 300 Belliregardinois vivent dans ce village au milieu de 390 hectares de terres agricoles et de bois. Comme les champs de céréales et les collines boisées qui l'entourent,

il offre une oasis de calme à un jet de pierre de l'agitation urbaine.

Saint-Jean-de-Beauregard

PATRIMOINE

Le château

Harmonie de trois couleurs, celles de la brique, l'ardoise et la pierre, dans une architecture classique du 17^{ème} siècle. Habité en permanence et entretenu avec amour. Outre la curiosité de visiter une demeure habitée - beau mobilier rassemblé par la famille de Caraman - s'ajoute ici l'attrait du potager. Entièrement clos de murs, il mêle, sur deux hectares, les carrés de légumes oubliés, les pivoines et les roses anciennes. Les amateurs s'y retrouvent deux fois l'an pour des manifestations réputées (voir agenda).

Le pigeonnier

Contemporain du château, c'est le plus important de la région. Ses 4 500 cases ou boulins, témoignent de l'importance du domaine. Une curieuse échelle tournante (restaurée) permet d'accéder aux cases les plus élevées.

Autour du château, quelques maisons constituent le cœur du village. Fin 19^{ème} siècle, avant la «Laïque», une petite école privée accueillait les fillettes de la commune, dirigées avec fermeté par les demoiselles Tabourière.

La chapelle (également dans l'enceinte du château)

Construite au 19^{ème} siècle à l'entrée du parc, sur les ruines d'une chapelle du 14^{ème} siècle. Office le 4^{ème} dimanche du mois, à 9h 30.

A NE PAS MANQUER...



Lavoir de Villeziens



© Gérard Faudot

Chapelle Saint-Jean-Baptiste

Hameau de Villeziers

Maisons et chaumières restaurées, aux meulières blondes ou dorées, s'étirent en village-rue entre la place de la Mare et l'ancienne mairie-école. Cette dernière ouvrit ses portes le 15 septembre 1879 et devint mairie tout court en 1988.

Pourquoi pas une halte sur un banc, au bord de la mare ? Le promeneur imaginaire entendra la frappe des battoirs sous l'auvent du **lavoir**. Mais si les lavandières ont disparu, restent les pêcheurs petits ou grands, taquinant la tanche ou le gardon.

Sur la gauche, la ferme a remplacé le tas de fumier au milieu de la cour (il n'y a plus de bétail) par un coquet jardin paysager. Acquisée en 2010 par la municipalité, elle accueille une auberge rénovée, et des artisans, redonnant vie au village.



Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- du lundi au mercredi de 14h à 18h
 - jeudi de 14h à 19h
- Tel : 01 60 12 00 01

• Cabines téléphoniques : près de la mairie

- Parking : centre commercial ulis 2 (passage souterrain) qui déborde sur le hameau de Villeziers.

La Grange aux Moines

Bel exemple de ferme classique à cour carrée. Elle a appartenu à l'Abbaye des Vaux de Cernay. En plus des céréales et de l'élevage, on y cultivait de la vigne. Les bâtiments étaient destinés à l'exploitation agricole, d'où l'ancien nom de «granche». Devenue bien national, elle fut rachetée après l'Empire par le propriétaire du château.

Saint-Jean-de-Beauregard (suite)

PROMENADE

Outre la promenade dans le parc et le potager du château, dans le village et les hameaux, un chemin relie Saint-Jean et Janvry. Son nom (chemin pavé des romains) rappelle le très ancien procédé de pavage à la romaine. Les fermiers de la commune l'utilisaient fréquemment pour mener leurs chevaux au maréchal ferrant de Janvry.

Un petit pont de pierre enjambe le ruisseau la Salmouille. Le nom de Saint-Vandrille évoque les moines prêcheurs des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} siècles, Vandrille, Clair ou Yon qui évangélisèrent, sous la grande sylve de l'Île-de-France, les paysans terrifiés par les invasions barbares, pétris de croyances gallo-romaines ou celtes.

PETITE PAUSE FLORE

C'est la commune la moins accessible au botaniste et il est probable qu'il existe un peu plus que les 301 espèces actuellement recensées. Malgré sa petite taille, elle possède des milieux diversifiés, dont les plus originaux sont sans doute les zones humides boisées, peu fréquentes en Pays de Limours, qui occupent les Fonds de Saint-Vandrille, le long de la Salmouille. Le sentier passe auprès de quelques pieds d'**Ail des Ours**, mais on voit aussi, favorisés par les ornières dues à l'exploitation forestière, le **Chardon des marais**, la **Menthe aquatique**, la **Tormentille** et plusieurs espèces de **Joncs**. Au près de la Gâtine, le bassin d'orages, sa digue, les fourrés et les bois alentour, achetés par la commune des Ulis, sont aussi d'un bon intérêt floristique, en particulier pour la présence d'un beau **Cormier**, arbre précieux par son bois, rare dans le district et même en Essonne.



LOISIRS

Visite du château et du potager

Dimanche et jours fériés, de 14h à 18h,
du 15 mars au 15 novembre.

Visites de groupes sur RDV : 01 60 12 00 01

PAUSE REPAS

L'atelier gourmand

Ferme de Villezières
5, Grande rue
Tél. : 01 60 12 31 01

SAVOIR FAIRE

Des artisans vous accueillent...

Ferme de Villezières
Eco-actions, sculpteur, émaüis, Menuisiers...

TEMPS FORTS

Dans le potager et le parc du château

Fête des plantes vivaces en avril.

Elle attire amateurs éclairés comme visiteurs profanes.

Fêtes des fruits et des légumes oubliés en septembre.

Un conseil : chaussez-vous de bottes. Aux abords des parkings, les bonnes terres grasses du plateau ne conviennent guère aux bottines citadines.

Fêtes des artisans en juin.

Les artisans animent les communs du château.

Dans le village

Brocante le 1er dimanche de septembre.

Elle a lieu dans la Grande Rue et la ferme.

«Les vieux outils» en octobre.

Dans la ferme, exposition et vente sur deux jours.



LA BIODIVERSITÉ ET SA PROTECTION

Il existe encore dans le Pays de Limours des zones naturelles dont la notoriété souffre de la proximité du massif de Rambouillet, dont la flore et la faune sont classées en 2ème position en Ile-de-France (après Fontainebleau) pour leur valeur patrimoniale. Malgré tout, la CCPL contient plusieurs zones reconnues dans des inventaires ou bénéficiant de mesures de protection.

Six sites figurent à l'inventaire régional des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique) : le marais de Montabé à Boullay-les-Troux, les Prés d'Ardillières et les étangs Baleïne et Brûle Doux à Forges-les-Bains, les landes et une mare de la forêt d'Angervilliers ainsi que l'Etang Neuf sur cette même commune.

Plusieurs sites de chaque commune sont recensés en ENS (Espaces naturels sensibles) du Département, dont une vingtaine (sur 6 communes) inscrits en zones de préemption par le Conseil général. Ceci a permis par exemple l'obtention de subventions pour l'acquisition du domaine de Soucy.

Les étangs Baleïne et Brûle Doux sont l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, opposable à toute action qui porterait atteinte à l'équilibre du milieu.

Enfin, la forêt domaniale d'Angervilliers fait partie du réseau Natura 2000, au titre de la Directive européenne Oiseaux de 1979 qui a instauré des ZPS : zones de protection spéciale.

De Saint-jean-de-Beauregard à Janvry

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
1,9 km	30 min	du Château

Sortant du Château, il faut suivre la route sur la droite et prendre le chemin (**BORNE 16-3**), en forte déclivité, juste quelques dizaines de mètres après le mur du cimetière.

Le chemin «chute» brutalement de 50 m, passant de la cote 164 de la route à 110 m au bord du ruisseau, au lieu-dit «les Fonds-de-St-Vandrille». Ne vous laissez pas emporter par la pente et prenez le temps d'admirer les arbres de haute futaie qui bordent le chemin. Dans les fonds serpente la Salmouille, petit ru devenu grand, qui a su creuser et sculpter au fil des millénaires cette ample vallée. Sur la gauche du pont récent qu'a nécessité l'exploitation forestière, on aperçoit l'arche de l'ancien ponceau du chemin de Saint-Jean à Janvry. C'est aussi dans ces fonds que se cacherait la Fontaine miraculeuse de St-Vandrille, mais qui hélas n'existe plus.

Le chemin, toujours en sous-bois, remonte ensuite lentement, sur le plateau. En débouchant au grand soleil, il vire à droite (**BORNE 17**) vers le hameau de la Brosse (en continuant tout droit on peut également rejoindre Janvry, mais sans passer devant le château).

LA FAUNE DANS LES BOIS ET FORÊTS

Ils sont le refuge d'oiseaux bien connus comme les **mésanges**, **Coucou**, **Rouge-gorge** ; un peu d'attention et de patience vous permettront peut-être d'observer des espèces plus farouches telles la **Sittelle torchepot** descendant le tronc d'un arbre la tête en bas, le **Pic noir** au tambourinage si puissant et au cri si particulier, le **Geai des chênes** ou le **Roitelet huppé** mais aussi des mammifères comme le **Sanglier**, le **Chevrenil**, et même le **Cerf**.

Lors de vos promenades en forêt, penchez-vous au-dessus des petites mares et flaques forestières qui abritent des plantes aquatiques et batraciens remarquables, tels le **Triton palmé** et le **Sonneur à ventre jaune**, petit crapaud très rare en Ile-de-France.





*Environ 500 m plus loin (**BORNE 18**), un quart de tour à gauche met Janvry en ligne de mire que l'on aborde par la rue du Marchais (**BORNE 19**). En suivant cette rue jusqu'à la place de l'église, on passe ainsi devant le château se mirant dans de vastes douves.*

Quelque 630 Janvrysois se répartissent entre le village de Janvry, au centre, et trois hameaux : Mulleron, Chantecoq (dans l'un et l'autre passe l'invisible frontière avec la commune de Briis-sous-Forges), et La Brosse, qui frôle Gometz-la-Ville.

Au nord, le ruisseau de la Salmouille offre une limite naturelle avec St-Jean-de-Beauregard. Les "maisons de campagne" sont peu à peu devenues résidences principales. L'ensemble du territoire de la commune garde toutefois sa vocation agricole puisque quatre fermes exploitent l'essentiel des 824 hectares ; terres de limon fertiles et bien drainées, permettant l'agriculture riche du Hurepoix.

Janvry

PATRIMOINE

Le château (17^{ème} siècle)

Belle harmonie classique d'une façade un peu sévère en pierre grise qu'égaye une vaste grille en fer forgé, des douves où glissent cygnes et colverts... (le château ne se visite pas)

L'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel (même époque ; certaines parties du 13^{ème})

Accès possible seulement à l'heure des messes, le 2^{ème} dimanche du mois à 9H30 et le 5^{ème} dimanche quand le mois compte 5 dimanches. A gauche du chœur, pierre tombale de Jehan de Baillon, écuyer de Marivaux et de Janvry, conseiller notaire et secrétaire du roi, décédé en 1567. Le retable est classé. Le chemin de croix, don de Napoléon III, et le tableau de la Vierge à l'enfant sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Une porte dérobée permettait aux châtelains de gagner directement leur banc à l'office. Un peu cachée par le lierre sur le linteau, une inscription en lettres gothiques invite au décryptage.

Les fermes

De belle taille, toutes typiques du Hurepoix et de la Beauce, elles articulent autour d'une cour carrée leurs bâtiments de meulière coiffés de tuiles. Deux d'entre elles cernent la place de l'Eglise. Un coup d'œil à travers le portail d'entrée de la ferme de M. Larue révèle au milieu de la cour un abri à charrettes qui rappelle les vieilles halles. Derrière l'église, la «Petite Ferme» a été rachetée et rénovée par la commune. Elle accueille le marché de Noël et des salons artisanaux. Elle sert de cadre aux spectacles des «Contes et Légendes de Janvry». En juillet et août, sa cour devient station balnéaire. Son four à pain a aussi repris du service. Une robuste tour-pigeonnier flanque les fermes de Fresneau et de Marivaux, de part et d'autre de Mulleron. Détail plus littéraire qu'agricole (mais

A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

Eglise Notre-Dame-du-Mont-Carmel



© Christian Schoettl

Parc animalier

après tout il s'agit toujours de culture), l'auteur du Jeu de l'Amour et du Hasard (1730) aurait choisi là son nom de plume. A la ferme de la Brosse, récemment restaurée, on peut visiter, sur rendez-vous, l'«Atelier au-delà de l'Eau», où Marie Graveaud-Pugilles vous communique sa joie de peindre en créant ses couleurs et ses matières.

Hameaux et village regroupent, parfois autour de charmantes placettes (place de la Fontaine à Mulleron), des maisons de meulière qui ont souvent gardé leur cachet d'origine.

Quand il fallut, au début du siècle, transférer les tombes qui entouraient l'église vers un nouveau cimetière, son sous-sol s'avéra si pierreux que les ouvriers reçurent en dédommagement la meulière qu'ils avaient extraite à la sueur de leur front. Elle servit à construire plusieurs maisons de Janvry.

AGENDA

Loto de la Caisse des Ecoles

en février/mars

Salon de l'Art et Artisanat

au printemps

Spectacles

2 week-end en juin, une année sur deux

Bar de la plage

tout l'été

Marché de Noël

dernier week-end de novembre
et 1^{er} week-end de décembre

Janvoriaz

Station de ski avec tout le matériel des que la température descend en dessous de - 4° !

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- lundi de 16h à 19h30
 - mardi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h30
 - samedi de 9h à 12h
- Tel : 01 64 90 72 10

• Cabines téléphoniques : en face de l'église
et le long de la ferme de M. Larue

• Point d'eau : cour de l'école primaire à côté de la mairie

• Boutique de la Station Shell (Autoroute):

Pain, cigarettes, journaux, de quoi improviser un repas, retirer de l'argent, poster un colis, expédier un fax et même laver et sécher son linge.

SAVOIR-FAIRE

Atelier au delà de l'Eau

Marie Graveaud - Pugilles
Tél. : 01 64 12 51 07



PROMENADE

La boucle des chemins de randonnée permet quelques découvertes agréables, tel le bois de Montmarre, voué à l'observation des volatiles de l'île aux canards ou des lamas en semi-liberté, qui voisinent en bonne amitié avec des ânes et des chevreaux.

Exotisme encore pour les oies qui fréquentent les mares des trois hameaux (celle de la Brosse reflète aussi un joli lavoir). Elles sont les descendantes méritantes (renards et autres prédateurs louchent sur les couvées) d'un couple qu'offrit le village roumain de Bondréa à la commune qui l'avait parrainé peu avant la chute de Ceaucescu. Passée la ferme de Fresneau, la boucle chemins piétonniers domine les bois de Marivaux, aménagés en golf, et débouche sur la Vallée Violette, qui doit son nom à la culture des asperges du 19^{ème} à la moitié du 20^{ème} siècle.

Le parc animalier

Sur 6 hectares plus de 80 animaux présentés, de petits kangourous blancs, des vaches africaines, un yack ou des alpages avec de vraies curiosités comme les cochons laineux, les dromadaires ou les moutons de Valachie.

Le parc est ouvert sept jours sur sept et son accès est gratuit, une grande aire de jeux est à disposition des enfants avec des tables de pique-nique.

PETITE PAUSE FLORE



Forte de **361 espèces**, la flore communale présente un intérêt surtout concentré sur deux sites. Le premier est la vallée Violette qui descend de Mulleron vers Quincampoix. L'existence conjointe de cultures abandonnées sur le versant sableux trop infertile et de traces de calcaire sous les habitations du golf de Marivaux, permet l'installation de petites espèces des sables acides (le **Pied d'Oiseau délicat**, la **Vulpie queue de Rat**) et de quelques espèces calcicoles peu répandues au sein de la CCPL comme l'**Orchis Bouc**, l'**Ophrys Abeille** ou la **Chlore perfoliée**.

Plus surprenant est le second, sur des «délaiés de chantier» au bord du TGV où poussent de belles espèces des friches, (exemple, le **Chardon penché**), des prairies (la **Marguerite**) ou des zones humides (le **Plantain d'eau**). Dans les 2 cas, cette flore ne se maintiendra que si on évite le boisement, par labour, remaniements de la surface du sol, fauchage ou broyage.

SOUVENIR

Disparu le puits de 50 mètres, place de l'Église, qui avait la particularité de siffler pour signaler la venue de la pluie. Il a été remplacé par une fontaine de pierre. Elle a si bien trouvé sa place qu'au lendemain de son installation, un janvrissais déclarait : «vous avez bien fait de la nettoyer, on ne la voyait plus».

Disparus aussi les nombreux bistrots (il y en avait quatre, rien qu'à Mulleron). S'y retrouvaient les autochtones mais aussi, lors de la cueillette des petits pois, les vagabonds amenés de Paris pour l'occasion. Sans oublier quelques pensionnaires de l'hôpital de Bligny, tout proche, qui venaient clandestinement soigner leur tuberculose à leur façon. Alphonse Boudard, qui fut l'un d'eux, raconte ces équipées illicites et les retours un peu chancelants par une porte dérobée.

L'inévitable source miraculeuse, la Fontaine de Saint-Vandrille, entre Saint-Jean et Janvry, fut longtemps clémente aux divers maux des matrones. Autour de la villa "La Chanson", maison d'hôtes, rue du Grand Cèdre, rôdent encore des fantômes célèbres : un ancien propriétaire, Chaliapine, puissante basse russe du début du siècle, et plus tard, des visiteurs familiers, Gérard Philipe, Coco Chanel. Autre maison d'accueil : le futur gîte rural communal en bordure du bois de Montmarre au lieu dit «le Clos Bergère».

On a vraiment ici le culte des vieilles pierres. On les montre, fièrement, comme cette meule dressée à l'entrée ouest du village. Ou alors, on les invente, comme sous le pont de l'autoroute.

PAUSE REPAS

La Bonne Franquette

1 rue du Marchais
Tél. : 01 64 90 72 06

Restaurant du Club-House du Golf de Marivaux

sur la D3 entre Le Déluge et Fontenay
Tél. : 01 64 90 85 85.

Restaurant de l'Arche

station Shell de l'autoroute
accès par une porte toujours ouverte sur la route entre Janvry et Briis
Tél. : 01 64 90 77 18

La Table des gaulois (restaurant associatif communal)

Petite Ferme
Tous les samedis soirs sur réservation au 01 64 90 09 37

PAUSE REPOS

Gîte en rondins communal

5 à 6 couchages
Tél. : 01 64 90 51 63

Chez Janis et Marcel ORIA

place de la Croix
Tél. : 01 64 90 82 35
<http://www.au-bonheur-des-hotes.eu/>

De Janvry à Fontenay-les-Briis

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
4,7 km	1h15	La place de l'église Notre Dame du Mont Carnel

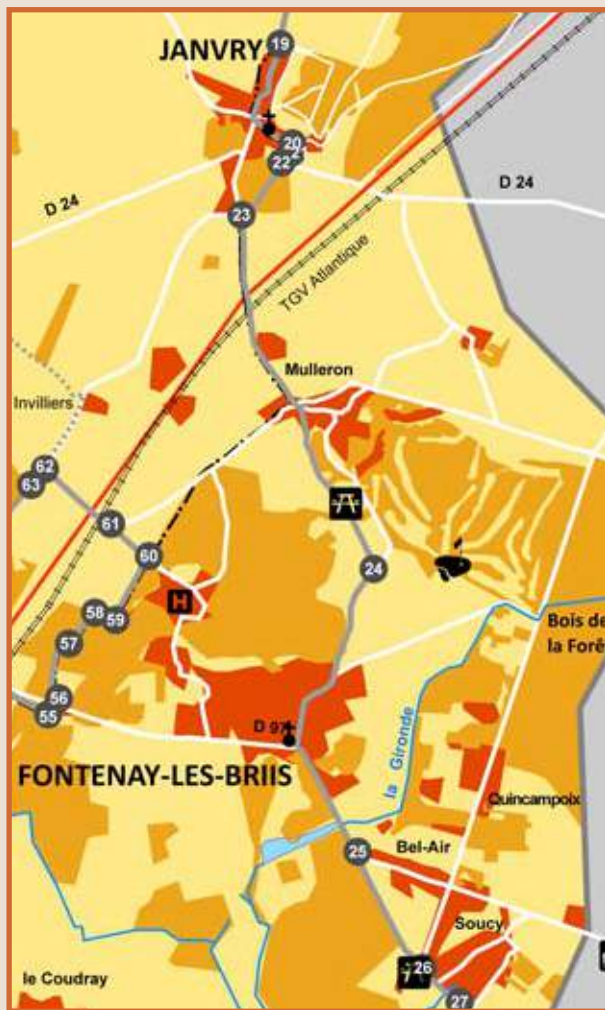
De la Place de l'Eglise Notre Dame-du-Mont-Carmel, prenons vers l'Est, la rue des Genévriers (route de Janvry à Beauvert et Marcoussis) jusqu'à la petite place de la Croix Verte sur la droite. Le sentier conduit alors en quelques pas dans le bois de Montmarre (**BORNE 20**). Bien aménagé pour la promenade (**BORNES 21-22**), il réserve parfois des surprises ... agréables, comme ces daims au détour d'un vaste enclos, ou ces petits plans d'eau au bord desquels il fait bon s'asseoir quand la canicule fait rage !



Le chemin s'échappe de ce coin de paradis à la corne Sud-Ouest du bois (**BORNE 23**), au croisement des routes vers Briis et vers Mulleron. C'est en direction de ce hameau que l'on empreinte le CV.1. Franchissant d'un ... pont l'autoroute et le TGV, on laisse à «babord» la ferme de Fresneau et son remarquable colombier, phare et repère au milieu des champs et des bois, mais aussi mémoire d'un passé que l'on aimerait rencontrer plus souvent aux détours des chemins.

A l'arrivée sur Mulleron, le randonneur pressé plongera juste en face, dans le vallon du Rossay, avec le sentier, devenu chemin de la Plaine par la grâce de la dénomination locale. Le randonneur plus bucolique s'accordera quelques minutes de flânerie pour aller, sur la gauche par la rue des Gâtines, jusqu'à la place de la Fontaine, petit havre de paix ombragé où somnole une antique pompe à eau.

Après quelques mètres de dégringolade (rassurez-vous : on est très loin de la chute libre !) la pente du chemin s'adoucit et débouche sur une ample cuvette au fond de laquelle les suintements constituent la tête du bassin versant de la Charmoise. Elle est bordée par le golf et le bois de Marivaux à l'Est, par les hauteurs boisées toutes proches de Bligny à l'Ouest et, au Sud-Est, par le bois de Quincampoix, avant-poste de la forêt Départementale de la Roche Turpin et ses chaos rocheux.



*On retrouve alors le CV.1 (**BORNE 24**) et l'on entre dans Fontenay par la rue de la Vallée Violette. On gagne ensuite, sur la gauche par l'allée des Tilleuls, la place de la Mairie... On aurait envie d'ajouter «et de l'église réunies», tant l'architecture imbriquée des deux bâtiments semble les rendre solidaires pour la nuit des temps !*

Invasion romaine, évangélisation, défrichage, telles sont les premières pages inconnues mais vraisemblables d'une histoire qui commence, dans les grimoires, en 670. Une dame Chrotilde, abbesse du monastère de Bruyères-le-Châtel fait alors don à sa communauté de ce lieu de fontaines (fons, fontis) et de terres grasses (bries). Le legs comporte «maisons, vignes, champs, forêts, pâturages, sources».

Aujourd'hui, 2000 Fontenaysiens, du haut de leurs 169 m d'altitude, n'occupent qu'une petite partie des 974 hectares de la commune.

Éclatement inhabituel entre bourg et hameaux (Soucy, Bel-Air, La Roncière, Verville, Arpenty, La Charmoise, La Souloidière et autres Quincampoix ou Launay-Jacquet).

Présence ici d'un château, là d'une ferme ou d'un manoir ... tout ceci révèle la multiplicité des fiefs seigneuriaux et des domaines de l'Eglise, qui structurèrent longtemps nos campagnes.

Fontenay-lès-Brûs

PATRIMOINE

Conséquences des ravages de la guerre de Cent Ans, le village du Plessis-St-Thibault (400 âmes) disparaît. Il n'en reste que quelques ruines de caves près de la forêt de la Roche Turpin, sur Bruyères le Châtel.

Eglise St-Martin

Construite en 1200, détruite puis rebâtie après les guerres de religions. Elle jouxte la mairie. Complicité ou malice, bien après la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, un porche commun les réunit. En automne, la vigne vierge illumine sa façade d'or et de pourpre. Messe à 18h les 2^e, 3^e et 4^e samedi du mois et tous les samedi en juillet et août.

Château de Fontenay (17^{ème} siècle)

Restauré et agrandi en 1854. Il borde un grand parc boisé et verdoyant, qu'illumine une belle pièce d'eau. Propriété tour à tour de l'aristocratie, de fermiers généraux ou de riches bourgeois, il appartient aujourd'hui - clin d'oeil de l'histoire - à la CGT qu'il loue au comité d'entreprise de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP).

Domaine de Soucy (solciacom : terrain sillonné, c'est-à-dire défriché par la charrue après déboisement)

A l'entrée Est du hameau, se dressait un solide château au toit de plomb et d'ardoises, et aux cheminées de briques, le tout sur un domaine de plus de 30 hectares. Il a disparu après 1964. Ne demeurent que les deux pavillons d'entrée, la grille (18^{ème}) ainsi que la chapelle dédiée à St-Eloi (13^{ème} siècle) qui servit de paroisse pendant les guerres de religions et les communs.



En 1919, Charles-Ferdinand Dreyfus, propriétaire du domaine, y crée le Centre d'Apprentissage de Bel-Air, destiné aux Pupilles de la Nation. Ces derniers quittent l'établissement avec un métier et une dot. D'anciens élèves continuent son œuvre après sa mort en 1942 au camp de concentration d'Auschwitz. Aujourd'hui racheté par la Communauté de Communes, on y a créé un centre de loisirs sans hébergement ainsi qu'un pôle petite enfance pour les enfants de nos 14 communes. Ce domaine a donc pour vocation d'être le terrain d'aventures des enfants, de mettre en valeur l'ensemble du parc classé en espace naturel sensible, mais également d'être un lieu ouvert au public.

Hôpital de Bligny (belleniacum, de bellenus, dieu gaulois, devenu beligny)

Il s'étend sur Fontenay-lès-Briis et Briis-sous-Forges. Site gallo-romain, château-fort, puis petit château construit par la famille de Montesquiou, dominèrent fièrement la colline.

Initiative généreuse et œcuménique, au début du siècle, le domaine de 85 ha fut acquis par trois riches hommes d'affaires, un juif, un protestant, un catholique, pour créer un sanatorium. Un lit gratuit devait être donné à tout indigent de la commune. Pour soigner le moral autant que les poumons, Louis Guinard, alors directeur de l'hôpital, fit construire en 1933 un théâtre où se produisirent de nombreux artistes: Noël-Noël, Pierre Dac, Raymond Souplex ... Endormi depuis des décennies, il est maintenant rénové et offre 250 places pour des spectacles remarquables de jeunes troupes.

La commune a développé ses activités dans le domaine de la santé avec **l'Essor**, centre d'accueil médicalisé pour handicapés et **Antéïa**, centre de prévention santé tourné vers les jeunes. Ces deux établissements sont ouverts depuis 2013 à Soucy.

A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

Domaine de Soucy



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Martin

PROMENADE

Histoire d'eau

Les eaux de ruissellement de Bligny, la Vallée Violette et la source de l'Étang Malheureux se rejoignent sur le chemin du Clocher pour alimenter l'Étang du château de Fontenay et la source de la fontaine Bourbon. Sur le rocher de celle-ci figure une belle inscription : « je me plais à vous servir ». Toutes ces eaux se rejoignent à la sortie du parc pour former la Charmoise qui serpente au fond d'une très jolie vallée, à travers bois, pour rejoindre la Remarde, au-delà d'Arpenty.

Des sources d'excellente qualité (fontaine Bourbon, fontaine de Soucy, qui alimentaient le château) ont pendant des lustres fourni les lieux en eau potable. Nulle fontaine potable aujourd'hui pour désaltérer le promeneur assoiffé.

Disparues les lavandières, mais les lavoirs continuent d'offrir une halte rafraîchissante : celui de la fontaine Bourbon, dans le bourg, et ceux de Verville et de la Roncière.

Forêt de la Roche Turpin

Ancien lieu d'extraction de grès. Domaine départemental équipé en promenades, aire de pique-nique, aire de jeux pour les enfants.



PETITE PAUSE FLORE

Jusqu'à présent, **403 espèces** sauvages ont été aperçues à Fontenay, dont 250 pour notre domaine communautaire : le parc de Soucy, qui a été particulièrement bien prospecté en l'an 2000. La commune possède de nombreux types de milieu, ce qui explique sa richesse floristique. En effet, son territoire recoupe toutes les formations géologiques du Pays de Limours et présente la plus forte dénivelée, depuis 169m sur le plateau de la Forêt au nord, jusqu'à 62m à Arpenty au sud. Parmi les spécialités fontenaysiennes, on peut citer les plantes naines et rares, :

la Ratoncule et **le Mibora**, visibles au début du printemps près de Verville, l'une dans un champ abandonné, l'autre sur un talus sableux. C'est aussi dans ce secteur qu'on peut se piquer contre **l'Ajone d'Europe**, lui aussi précocement en fleurs, représentant avancé vers l'est des landes bretonnes.



Informations pratiques

- Mairie ouverture :

- lundi de 15h à 17h45
 - mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 17h45
 - mercredi et samedi de 9h à 12h
- Tel : 01 64 90 70 74

- Défibrillateur : place de la mairie

- Le Fournil de Bel Air

2, allée des Marronniers
Boulangerie artisanale (Pains, Pâtisseries et Sandwichs))
Tél. : 01 64 96 44 02

PAUSE REPAS

La ferme de Bel Air

2, allée Marronniers
Cuisine traditionnelle
Tél. : 01 69 26 94 76

Restaurant du Château de Fontenay

Menus le midi (sur réservation)
Possibilité de pension complète et de réceptions
Tél. : 01 64 90 77 63

Au marché gourmand

rue Charles Ferdinand Dreyfus
Bel Air
Épicerie, restauration rapide
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 14h30
et de 17h à 22h
Tél. : 01 64 90 77 13

LOISIRS

Équitation : trois centres d'élevage, de pension ou de pratique

Les Remardians de la Maugerie

Tél. : 01 69 26 04 34

Haras et sellerie du Châtel

Tél. : 01 64 58 98 98

Les Ecuries de la Roche Turpin

Tél. : 01 64 92 29 48

Domaine de Soucy

Ouvert tous les jours

Du 1^{er} octobre au 31 mars : de 9h à 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 19h

Fermeture du 15 novembre au 15 janvier

Tél. : 01 64 90 66 32 (Service Tourisme CCPL)

TEMPS FORTS

Brocante de la Caisse des Écoles

le 2^{ème} dimanche de juin

Fête de la RATP

en Juin

Marché de Noël

le 2^{ème} weekend de décembre

SAVOIR FAIRE

Robert LE LAGADEC, sculpteur

20, rue du Bon Puits

Tél. : 01 64 90 80 18

Ses étonnantes sculptures dressent en plein champs leurs gigantesques silhouettes de métal.

Une de ses œuvres orne la cour du collège de Briis-sous-Forges.

De Fontenay-les-Briis à Courson-Monteloup

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
7 km	2 h	La place de la Mairie

Sur la place de la Mairie, le baromètre municipal vous livre la prévision météorologique tandis que Léontine égrène les heures du haut du clocher. Le duo de l'église St-Martin et de la mairie donne la réplique au château de Fontenay situé de l'autre côté du CD.97 (rue de la Source) que l'on va suivre en direction d'Arpajon. Après quelques pas sur le chemin piétonnier de l'accotement gauche, un agréable lavoir offre sa protection, mais hélas, pas son eau pure ! Plus loin, sur la droite, sur le pont, une vue agréable s'échappe sur l'étang du château. Au premier virage de la route, le chemin continue tout droit, et longe le mur du parc du château (**BORNE 25**).

Après environ 700 m, on rejoint le CD.3 venant du hameau de Bel-Air tout proche, au niveau de l'entrée du domaine de Soucy (**BORNE 26**). Remarquez à gauche le gadage, ancien moulin à pommes venu directement de Normandie.

On quitte le CD.3 au premier virage (**BORNE 27**) pour suivre le chemin juste en face (**BORNE 28**). Après 200 m (**BORNE 29**), on prend plein Sud, en biais sur la droite. On est ici à 115 m d'altitude et l'on va descendre lentement jusqu'à environ 60 m, niveau du hameau d'Arpenty, au bord de la Charmoise. La vue est remarquablement dégagée au Sud sur le hameau de la Roncière, plus loin sur les premières maisons de Courson-Monteloup et, à l'horizon, sur les hauteurs boisées du versant Sud de la Remarde. On passe ensuite entre le bois des Bordes à droite et, sur la gauche, le Mont Louvet prolongé au Sud par la Butte Graffard.

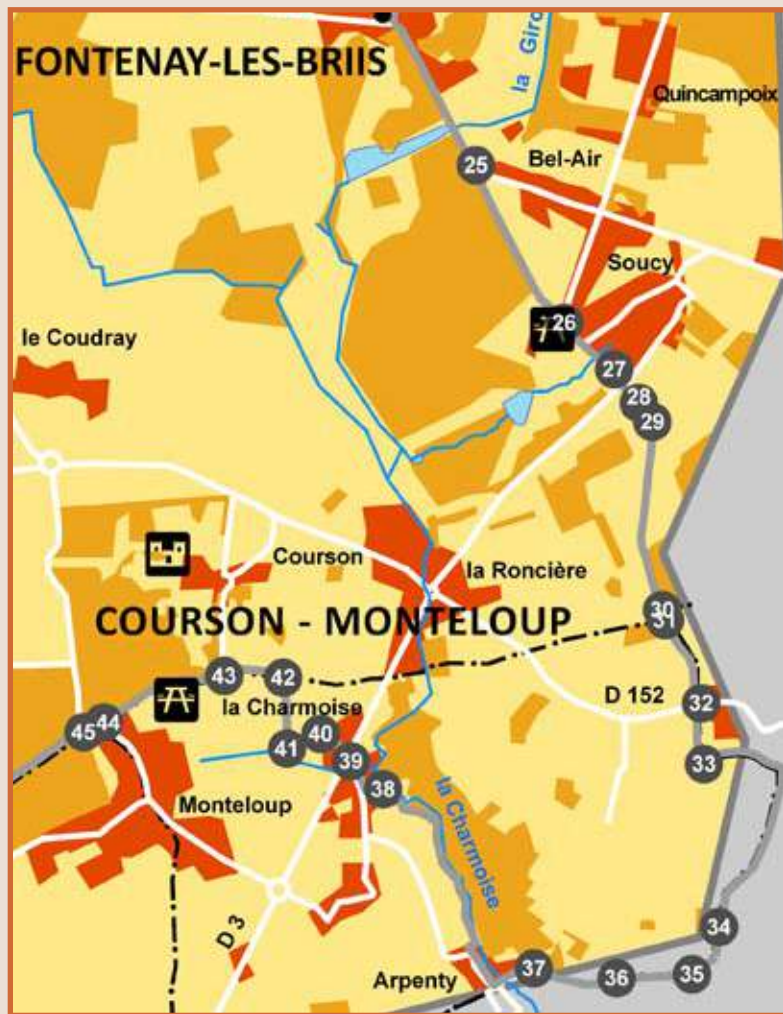
A la sortie du bois, on fait équipe avec le GR.111 (**BORNES 30 ET 31**) jusqu'à l'entrée du hameau de Verville (**BORNE 32**). Remarquez à droite le verger communal, espace conservatoire et pédagogique, planté avec des espèces fruitières anciennes.

Traversant le CD.152 (de Briis à Bruyères-le-Châtel) on suit en face le chemin des Meuniers, puis après environ 200 m (**BORNE 33**) une sente herbue sur notre gauche arrivant sur une placette en bas de la rue de l'Abreuvoir, on prend à droite un large sentier herbeux. Le chemin suit d'abord un petit ru intermittent (lieu-dit La Maugerie) (**BORNE 34**), puis tourne résolument à droite (**BORNE 35**), plein Ouest (**BORNE 36**). A l'entrée d'Arpenty, on rejoint la rue de la Butte Bouillon que l'on suit quelques dizaines de mètres sur la gauche (**BORNE 37**).

Après avoir traversé la Charmoise, on prend sur la droite la rue de la Donnerie que l'on va quitter au premier virage à angle droit sur la gauche : n'oubliez pas de chausser vos lunettes préférées (et, pour certains, de jeûner les jours précédents!) car le sentier est bien là, en face de vous, mais mesure à peine 50 cm de large et s'amorce entre les n° 16 et 18. Face aux champs, on prend à droite, puis à gauche en arrivant au bord de la Charmoise.

On remonte ainsi la rivière jusqu'au hameau du même nom (**BORNE 38**).. Au niveau d'un pont, on prend à gauche sur quelques mètres la rue de Cocagne. On prend alors sur la droite la rue de la Galloterie, que l'on retrouve en face après avoir traversé la rue de Folleville (CD.3) (**BORNE 39**). Plus loin et plus haut, face aux champs (**BORNE 40**), on suit sur la gauche la route vers Monteloup et, après 150 m, le chemin démarre à angle droit sur la droite (**BORNE 41**).. Il fait de même 250 m plus loin (**BORNE 42**) ... mais à gauche, pour rejoindre le bitume de la route de Courson (**BORNE 43**).

Les amateurs d'arboretums et de vieilles pierres pourront alors prendre à droite pour rendre visite au château de Courson. Les croqueurs de chemins longeront à gauche le mur du parc du château (**BORNE 44**) puis, après les tennis, vous pouvez suivre à gauche la rue du Parc qui conduit à la place des Tilleuls, au centre du village de Monteloup.



Dans la plaine du Hurepoix, au milieu de 374 hectares de terres cultivées et de bois, 618 habitants se répartissent entre Courson (Cinehours au temps où les druides cueillaient le gui dans les forêts toutes proches), Monteloup (avocat des bandes de loups qui tenaient conseil sur le Tertre du Mont au Loup), la Gloriette et la Roncière.

Conséquence de cette dispersion, peut-être, Montelupins et Coursonnais n'ont aujourd'hui ni église ni cimetière. Ils doivent faire leurs dévotions et trouver le dernier repos chez leurs voisins de Vaugrigneuse.

Courson - Monteloup

PATRIMOINE

Le château

En 1534, Gilles Le Maître acquiert le terrain de Cincehours. On trouve trace des pavillons de 1550 dans le château actuel. Nicolas de Lamoignon, premier président au Parlement de Paris, lui donne sa forme actuelle à partir de 1676 ; alliance de la pierre, de la brique et de l'ardoise, traditionnelle en Ile de France.

Sous le second Empire, le propriétaire modifie la décoration intérieure, installe de nombreux souvenirs napoléoniens et une collection de peintures espagnoles constituée par le Duc de Padoue, aménage un grand salon à l'italienne. Il est aujourd'hui entretenu avec passion par les descendants des Riquet de Caraman. Il est classé Monument Historique.

Le château d'eau

Classé également monument historique, il est remarquable : conforme au modèle illustré dans l'Encyclopédie de Diderot, il est certainement le plus ancien système hydraulique (XVII^{ème} siècle) en France, voire en Europe.

La chapelle

Autrefois située dans le hameau de Courson, jusqu'à ce qu'un seigneur des lieux, ayant moult fredaines et vilénies à expier, juge utile de la reconstruire à proximité du château.

Les écuries

Transformées en 1820 par Jean Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue et général d'Empire. Elles sont aujourd'hui louées pour des réceptions.

A NE PAS MANQUER...



© Jean-Pierre DELARDE

Parc du Château de Courson



© Gérard Faudot

Chapelle de la Vierge

Le hameau autour du château

Construites au 17^{ème} siècle, des petites maisons regroupées autour d'une cour offrent une mosaïque de toits d'ardoise ou de tuiles. Liées à la vie du château, elles regroupaient entre autres le presbytère (à gauche) et l'école où fils des domestiques et petits paysans recevaient, quand ils ne préféraient pas dénicher les pies, les rudiments de latin, de grammaire et de catéchisme sous la férule de M. le curé.



Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h
- vendredi de 15h à 17h
- mercredi et samedi de 9h à 11h45

Tel : 01 64 58 90 01

- Cabine téléphonique devant la mairie

PAUSE REPAS

Green de courson

Golf du Stade Français

Cuisine traditionnelle

Tél. : 01 64 58 83 04

<http://lesgreensdecourson.blogspot.fr>

Club House

Pour prendre un verre...

Aménagé dans l'ancienne ferme
de la Gloriette

LOISIRS

Visite du château

du 15 mars au 15 novembre, dimanches
et jours fériés de 14h à 18h.

Visite du parc

Tous les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Groupes sur rendez-vous.

Tél. : 01 64 58 90 12

TEMPS FORTS

Journée des plantes

3^{èmes} week-end de mai et d'octobre

PROMENADE

Le parc du château

Il fut d'abord à la française. Puis les romantiques, sous la direction du paysagiste Berthault, modifièrent les parterres de broderie, les boulingrins et le miroir d'eau en un jardin à l'anglaise. Plus tard, sous le second Empire, Ernest de Padoue fit appel à d'autres grands paysagistes, les frères Bulher, qui aménagèrent l'étang artificiel, propice aux rêveries sous les frondaisons «exotiques», plantèrent des bouquets d'arbres aux essences les plus rares : hêtres pourpres, séquoias géants, cyprès chauves... et donnèrent au parc sa vocation botanique.

Le golf du Stade Français

Il prolonge la lisière du parc avec son curieux paysage de dunes recouvertes d'herbes tourmentées. Pas question de s'y promener, puisqu'il est réservé aux golfeurs, mais un chemin communal le longe et relie les sentiers de randonnée existants.

Promenade dans Monteloup

Regroupé autour de sa petite mairie pimpante, surmontée d'un clocheton de fer forgé. Des trois fermes du hameau, une seule est exploitée aujourd'hui. Témoignages ici et là d'un passé rustique : une rue du Pressoir, donc un pressoir. Il servait à presser les pommes jusqu'en 1975... et ne demanderait sans doute qu'à recommencer.

Au beau milieu du carrefour devant la mairie, une **pompe à godet** ornée d'une tête de lion, «le dragon», comme on en trouvait sur chaque place de village avant que n'arrivent les conduites et les robinets magiques sur les évier de nos grands-mères.



PETITE PAUSE FLORE

283 espèces figurent dans la liste de Courson, ce qui est inattendu pour une commune petite, où la majorité du territoire est inaccessible (golf et parc du château) et où de surcroît, le faible relief (dénivelée de 103 à 73m) n'engendre pas une grande diversité de substrat. Le site botaniquement le plus remarquable est sans conteste la grande allée de 700m de long, qui va de la grille du château jusqu'à la Roncière, où on a dénombré 159 espèces. Il s'agit pour l'essentiel d'un exemple assez typique de prairie de fauche, type de végétation maintenant très peu représenté dans la région. On y trouve les 3 catégories d'espèces du «fond prairial», les graminées comme l'**Avoine élevée** (ou Fromental) et le **Dactyle**, les légumineuses comme le **Trèfle des prés** ou la rare **Gesse sans feuilles** et les diverses comme la **Marguerite** ou la **Grande Berce**.



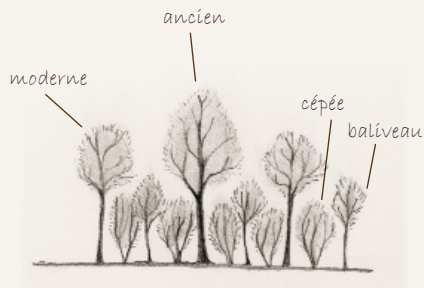
Le **taillis-sous-futaie** (TSF) est le type de peuplement forestier le plus représenté dans le Pays de Limours. Il s'agit d'un mélange de 2 catégories d'arbres :

- **Le taillis**, constitué d'arbres de petite dimension disposés en cépées autour d'une souche commune,
- **La futaie**, qui comprend des arbres «normaux», dispersés et issus de semis.

Le taillis est abattu fréquemment (par exemple tous les 20 ans), et les jeunes brins qui repoussent de la souche coupée, reconstituent une nouvelle génération.

Les arbres de la futaie, ne sont exploités qu'au bout de plusieurs rotations de taillis, pour obtenir des bois de grosses dimensions. On s'arrange pour avoir dans la futaie, des arbres de l'âge du taillis (**les baliveaux**), d'autres qui ont 2 fois cet âge (**les modernes**), 3 fois (**les anciens**), 4 fois (**les bisanciens**), 5 fois et plus (**les vieilles écorces**).

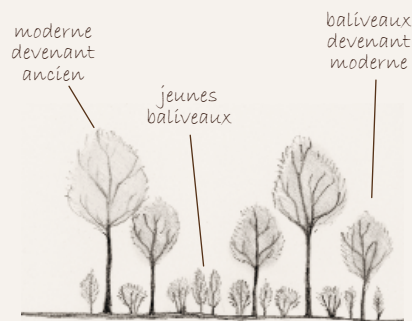
Le TSF a eu sa période de gloire au 19^{ème} siècle parce qu'il produisait à la fois du bois de chauffe et du bois d'oeuvre, mais ce régime est abandonné dans les forêts de production actuelles.



Juste avant la coupe



Juste après la coupe



quelques années après

De Courson-Monteloup à St Maurice-Montcouronne

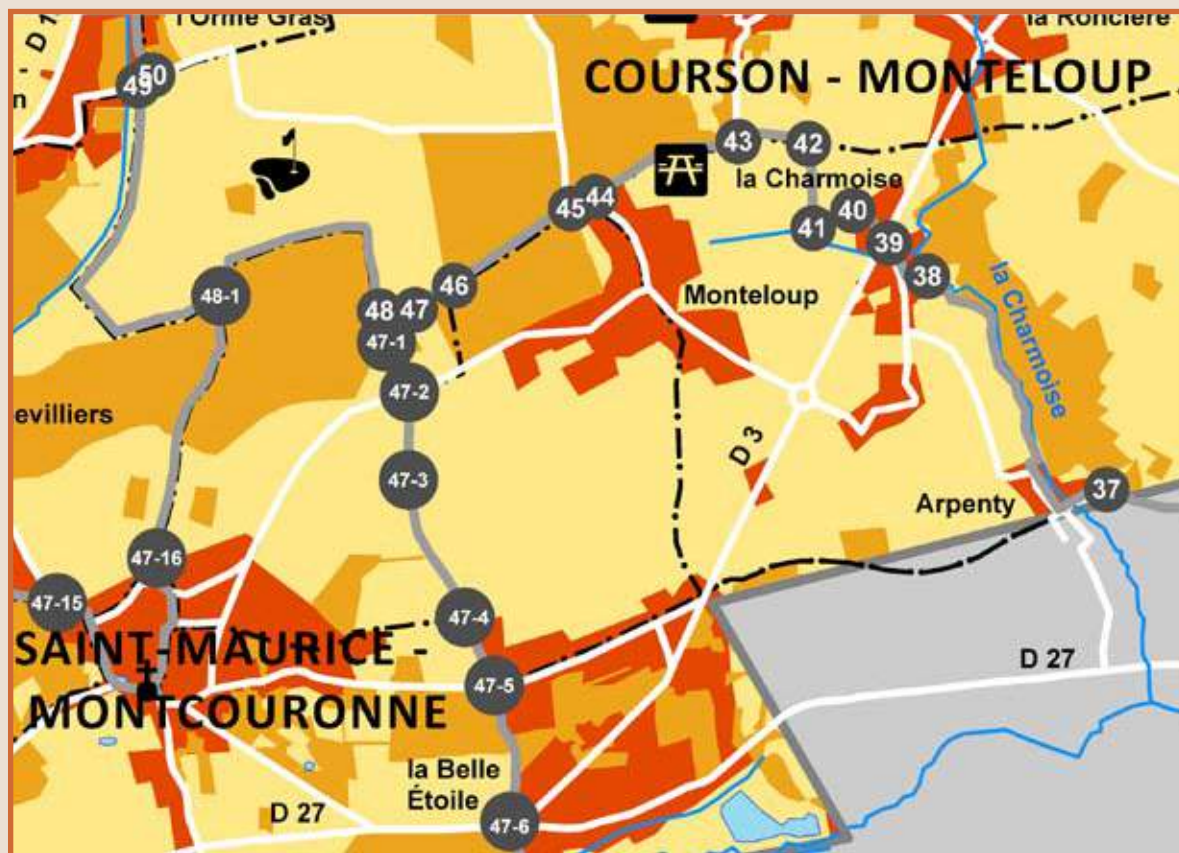
DISTANCE	TEMPS	DÉPART
8,4 km	2 h	Place des Tilleuls

Sur la place des Tilleuls, face à la mairie et au minuscule beffroi qu'elle porte sur le dos, avez-vous essayé, vainement, de tirer quelques litres d'eau à la pompe à bras ? oui... alors nous pouvons continuer notre quête !

Reprenons la **BORNE 44** pour entrer dans le bois des Bouleaux (**BORNE 45**); les puristes chercheront peut être assez longtemps ces arbres qui lui ont donné son nom. Quoiqu'il en soit, dans ce joli bois de chênes parsemés des quelques pins, charmes et châtaigniers, le chemin, délicieusement ombragé quand Phoebus darde ses rayons d'été, s'y donne des allures de voie royale.

A la sortie (**BORNE 46**), le sentier continue tout droit (**BORNE 47**) puis à gauche «toute» par étroit sentier à niveau, partant en biais. Après environ 100 m, un sentier, sur la gauche (**BORNE 47-1**) nous invite et guide nos pas jusqu'à la route , longeant un verger-potager-pelouse, clôturé, tout en longueur, agréablement entretenu.

Franchissant la route, vous prenez en face le chemin (**BORNE 47-2**) : c'est le début, à 105 m d'altitude, d'une longue descente, plein sud, vers la Rémarde, presque 50 m plus bas. Le chemin descend en pente douce et traverse la plaine agricole, sur 1 km environ (**BORNE 47-3 ET 47-4**), portant, au fil des ans et des saisons, du blé, du maïs, des pois protéagineux de colza... ou les traces rectilignes, parfois doucement ondulées, des labours d'automne. Ignorant deux autres chemins qui partent sur la droite, nous arrivons au lieu-dit «les Ormes», sur la route menant de la D.3 à Saint Maurice-Moncouronne.



Suivez cette route sur votre droite (BORNE 47-5), jusqu'au lavoir communal, où vous aurez peut-être la chance de voir une grenouille jouer de la mandoline.

Boucle de St Maurice-Montcouronne

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
9,6 km	2 h30	Borne 47

Prenons à gauche «toute» par un étroit sentier à niveau, partant en biais (**BORNE 47**). Après environ 100 m, un sentier, sur la gauche (**BORNE 47-1**) nous invite et guide nos pas jusqu'à la route, longeant un verger-potager-pelouse, clôturé, tout en longueur, agréablement entretenu.

Franchissant la route, vous prenez en face le chemin (**BORNE 47-2**) : C'est le début, à 105 m d'altitude, d'une longue descente, plein sud, vers la Rémarde, presque 50 m plus bas. Le chemin descend en pente douce et traverse la plaine agricole, sur 1 km environ (**BORNE 47-3 ET 47-4**), portant, au fil des ans et des saisons, du blé, du maïs, des pois protéagineux de colza... ou les traces rectilignes, parfois doucement ondulées, des labours d'automne. Ignorant deux autres chemins qui partent sur la droite, nous arrivons au lieu-dit «les Ormes», sur la route menant de la D.3 à Saint Maurice-Moncouronne.

Juste en face (**BORNE 47-5**), votre fidèle chemin vous attend. Borné d'un bois sur la droite, il s'accroche en descendant au flanc de la Butte Blanche. Plus bas, à la corne du bois, se découvre tout à coup l'ample vallée de la Rémarde, marécageuse et boisée dans les fonds, qui panse ses plaies des ravageuses tempêtes de décembre 1999. En descendant vers le chemin goudronné du Petit Mermet, faites semblant, comme moi, de ne rien voir si par hasard, cette année-là, vous sentez les tournesols tourner vers vous leur visage ensolleillé et suivre d'un regard de cyclope vos pas de promeneur solitaire...

Au rond-point de la Belle Etoile (**BORNE 47-6**), quelques bouleaux procurent, à défaut de silence, une ombre bienfaisante et un peu de repos car la traversée de la D.27 va demander toute votre attention.

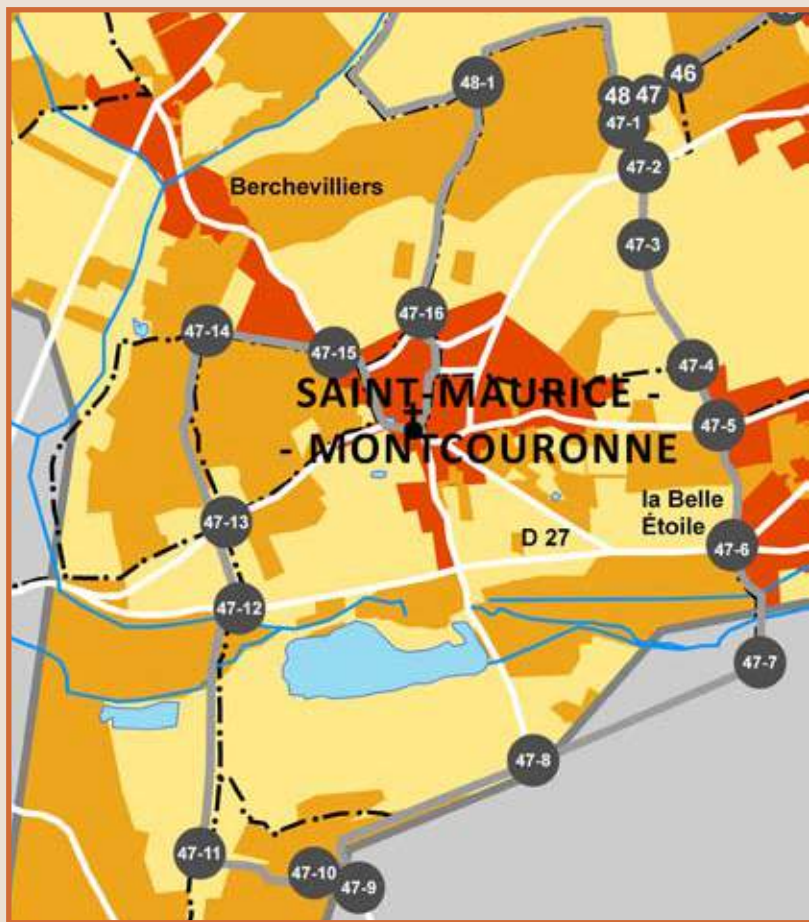
Ouf ! La traversée s'est faite sans encombre. Vous empruntez la petite route vers Breuillet (suite du chemin du petit Mermet). Sur la gauche, un sentier piéton vous accueille jusqu'au pont de Folleville (du 17^{ème} siècle), dont sept arches donnent au ru de la Rémarde un faux air de rivière (**BORNE 47-7**). Une centaine de mètres plus loin, vous laissez la route de Breuillet vivre sa vie sur la gauche pour prendre, à droite la petite route goudronnée du Bois-Marie, presque tracée au cordeau, grimpant d'environ une trentaine de mètres sur 2 km.

Elle va vous conduire au haras de «la Folleville», puis, empierrée, à travers le Bois - Maris, jusqu'à la route (**BORNE 47-8**) de Saint-Maurice à Saint-Chéron par la Tuilerie. Vous traversez, et poursuivez, toujours en ligne droite, par un large chemin pavé qui s'ouvre entre le modeste hameau de «Maison Neuve» à droite et la belle grille du château de Baville à gauche. Environ 300 m plus loin, vous contournez la tour Gabrielle puis prenons à droite (**BORNE 47-9**) vers le hameau d'Ardenelle par Vaugirard (**BORNE 47-10**).

On suit à gauche sur quelques dizaines de mètres, une voie goudronnée, autour du hameau d'Ardenelle. Quelques mètres plus bas, on rejoint un large chemin agricole que l'on suit à droite (**BORNE 47-11**), cap au nord pour redescendre rapidement à un premier pont sur la Rémarde, puis un second sur la Prédecelle qui se retrouvent ici et vagabondent, en mares de longue date, dans les prairies de Baviile et du Marais.

Les sens toujours en éveil, car la visibilité est ici bien médiocre, nous traversons la D.27 (**BORNE 47-12**). Toujours cap au nord, vous remontez un raidillon empierré, mais ombragé, où affluent les silex, jusqu'à la route de Saint-Maurice au Marais (**BORNE 47-13**).

Il faut alors prendre presque en face (décalé de quelques mètres sur notre droite), un chemin qui grimpe toujours vers le nord, dans les champs puis dans le bois de la Butte des Pins. environ 1 km plus loin, vous buttez sur un chemin qui, à droite (**BORNE 47-14**), vous conduit à l'entrée de Saint-Maurice-Montcouronne, dans la rue du Pressoir, que l'on suit sur notre droite (**BORNE 47-15**). On prend ensuite à gauche, Place de l'église pour rejoindre à droite la rue de Bourguignette que l'on suit jusqu'à sortir de Saint Maurice (**BORNE 47-16**).



*Toujours cap au nord, on entre dans le Bois de Bourguignette puis on continue tout droit (**BORNE 48-1**) pour rejoindre notre point de départ (**BORNE 47-1**).*

La commune, composée d'un village et de 11 hameaux et lieux-dits dispersés, recense 1661 habitants. Le nom de saint Maurice s'est enraciné sur un « Mont couronné », butte sur laquelle fut sans doute implanté un culte druidique, puis chrétien, sous le patronage de saint Nicolas. Pendant la Révolution, le nom, jugé trop clérical, est remplacé par celui de « Montgravières ». Le village retrouve le nom de Saint-Maurice qu'il portait à l'origine jusqu'à la Révolution, tout comme Saint-Chéron qui ne l'a pas rétabli. En 1937 on lui accole à nouveau le vocable de Montcouronne. Décret du 10 novembre 1937 signé Albert LEBRUN et Max DORMOY.

Des vestiges de forges et d'ateliers métallurgiques importants, d'époque médiévale, et de fours de potiers, remontant au 9ème siècle, ont été retrouvés près de la Rémarde.

Saint-Maurice Montcouronne

La première seigneurie, celle de Saint-Germain, apparaît dans les textes en 1282, Saint-Maurice relevait de la Châtellerie de Montlhéry et possédait les droits de haute, moyenne et basse justice et de notariat. La justice était rendue dans une maison sise au n°1 de la rue Bourguignette surnommée « l'audience », qui abritait également la prison et le cabinet du tabellion (notaire).

PATRIMOINE

Le lavoir communal

Il fut financé, en souvenir de sa mère, par Stéphane Dervillé, président du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer PLM et gérant de la Banque de France. Construit vers 1900, il est alimenté par la fontaine du Saule. Cet édifice de plan carré a la particularité d'être un lavoir fermé, alimenté par un captage et non une source naturelle.

Il est éclairé côté rue par des arcades en plein cintre fermées par des huisseries métalliques et sur les autres côtés par des petites fenêtres. Son toit en pavillon s'orne à l'angle sud-ouest, d'une grenouille juchée sur un pilier, portant une mandoline sur son dos, les deux pattes en l'air et regardant en direction de la Rémarde, prête à sauter vers l'étang...

Est-ce pour comparer, avec humour, les chants des lavandières aux coassements de l'animal ? Quatre autres grenouilles de céramique, associées à des motifs végétaux, sont perchées au faite des murs latéraux.

Des maximes moralisatrices, en lettres gothiques peintes, font le tour du lavoir rappelant que « Avenandise (politesse) et netteté (propreté) valent mieux que gaste (stérile) beauté » ou encore « Ne geignez pas sur vos maris, tous les linges sales ne se lavent pas ici » et même pour inciter les blanchisseuses à plus d'efficacité « Le battoir besogne mieux ici que la langue ».



A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Maurice



© Gérard Faudot

Plaine (route de Vaugrigneuse)

Maison de la Touche

Autre maison à ne pas manquer. De plan carré, le bâtiment s'enorgueillit d'une absidiole semi-circulaire avec bandeau d'étage. Particularité, l'inscription placée au centre de l'absidiole « l'an III MOCBOUTEIL Batie par BRUSTELLE en 1795 ».

Pont de la Folleville

Ce pont de sept arches, construit sous Guillaume de Lamoignon au 17^{ème} siècle, facilitait la venue de ses visiteurs à son château de Baille, tout en consolidant la voie royale habituelle Dourdan-Paris ou Versailles, route très fréquentée qui mène à Breuillet.

Le Petit Château de Saint-Maurice

Il fut construit pour Mme de Soye, fille de M de SAULTY. Elle y mourut en 1845. Surnommée aussi « Le château rose », cette propriété de 5ha 75ca de terrain clos, située aux n° 4 et 6 Place de l'église, comprend une belle maison, style Directoire. Puis elle fut vendue en 1859 au père Pierre-Julien Eymard, désireux d'y installer le noviciat de sa toute jeune congrégation du Saint-Sacrement. Au dire d'un de ses amis, ce séjour à Saint-Maurice fut « son paradis » ; il y demeura de 1866 à 1868, avant de partir se reposer dans sa famille à La Mure d'Isère où, à demi paralysé, il mourut le 1er août 1868. Malgré sa mort, les autres religieux de la congrégation demeurèrent à Saint-Maurice jusqu'en 1880, année où une loi républicaine empêche les congrégations non autorisées à participer à l'enseignement. Cependant, celles-ci n'ont pas été expulsées.

La maison fut alors mise en vente et achetée en 1882 par une actrice parisienne, Mlle Genest qui, pendant deux ans effectua des transformations interrompues par sa mort. De nouveau mise en vente, cette propriété fut achetée en juin 1886 par M. Ernest Cretté, ancien libraire à Paris et conseiller municipal à Saint-Maurice. Devenue en 1963 propriété du marquis de Vibraye, elle appartient aujourd'hui à M. Quoc-Giao TRAN.

Le village de Saint-Maurice peut s'honorer désormais d'avoir eu un "homme" saint parmi ses habitants, en la personne du père Pierre-Julien Eymard, surnommé « l'apôtre de l'Eucharistie » ; en effet, après avoir été béatifié en 1925, il fut canonisé par le pape Jean XXIII, le 9 décembre 1962. On peut voir une statue à son effigie dans le chœur de l'église, à gauche de l'autel.

Puisse saint Pierre-Julien Eymard veiller, dès maintenant, sur tous les habitants de ce village qu'il aimait tant, et, suivant son expression, en faire « un paradis » où il fait bon vivre.

L'église Saint-Maurice

C'est le plus ancien bâtiment de la commune. L'église, dont les fondations de la nef datent du 12^{ème} siècle, présente un plan rectangulaire à nef unique, fermé par un chevet plat. Elle fut dévastée puis remaniée à plusieurs reprises. Les murs de la nef sont dotés de contreforts extérieurs pour supporter la voûte d'ogive. Les ouvertures de la nef sont étroites et couvertes d'un arc brisé ; par contre, celles du chœur sont de style gothique flamboyant et appartiennent aux travaux effectués 20 ans après la bataille de Montlhéry en 1465. La cloche, qui est la plus ancienne de la CCPL, porte l'inscription « Je fus faite pour ton église l'an 1485 au nom de saint Maurice ». Le clocher à contreforts et baies géminées est couvert d'un toit en bâtière.

Le chœur abrite un ensemble de boiseries en chêne de 1770 et le retable du maître-autel est orné d'une Crucifixion. Ils ont échappé à l'installation, pendant la Révolution, d'une société de lessivage de terres salpêtrées qui causa de grands dommages à l'église.

Dans les années 1890, madame Eudoxie Dervillé contribue à la mise en valeur de l'édifice en offrant un vitrail de saint Maurice à cheval, le pavage en marbre du chœur, avant que ne soit édifié, en reconnaissance de ses bienfaits, un cénotaphe en marbre de Carrare, imitant ceux de la Renaissance.



Maison d'Eudoxie Dervillé (A l'origine Maison Belland des Communes)

Située 8, rue de la Fontaine du Saule, elle fut édifiée à la fin du 19^{ème} siècle. Modeste au départ, la maison s'agrandit rapidement d'une aile en équerre, précédée d'une terrasse. L'architecture est tout à fait classique mais la façade sur jardin présente un décor très intéressant, associant décoration de style néo-gothique, fresques représentant un homme et une femme du Moyen Age et frise de céramique à décors végétaux entrelacés. La porte d'entrée est soulignée de voussures avec décor en feuilles de chou et pinacles. Une tourelle hors-œuvre abrite l'escalier et est éclairée par une fenêtre surmontée d'un dais de style gothique flamboyant. Dans le jardin, deux surprises : une source insérée dans une rocaille et une chapelle coiffée d'un clocheton.

PETITE PAUSE FLORE

Il a été recensé pour l'instant 421 espèces à Saint-Maurice, ce qui est un peu au-dessous du chiffre prévisible compte tenu de la configuration favorable de la commune, qui comporte en effet des milieux variés, acides et neutres, sableux et argileux, secs et humides. C'est dans le lit majeur de la Rémarde qu'on trouve l'essentiel de l'intérêt floristique de la commune. Les marais à grandes herbes occupent une grande étendue au fond de la vallée : c'est là que poussent les **Roseaux**, les **Carex**, la **Reine des prés**, l'**Eupatoire chanvrine**, la **Salicaire**, les **Lysimaches**, ou encore le **Cardère** (ou Chardon à foulon) dont on a utilisé autrefois les fruits épineux pour carder la laine. Les



remblais autour du plan d'eau de Baille ont amené des espèces naturalisées originales : l'**Armoise annuelle**, à partir de laquelle on extrait une substance (l'artémisine) active contre le paludisme et le **Rapistre rugueux**, plante thermophile dont c'était, en 2003, la première apparition en Essonne. On trouve aussi, dans le fond de la rivière, la **Zannichellie**, petite herbe aquatique d'allure insignifiante, mais rare et protégée en Ile-de-France.

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
- mercredi au vendredi de 15h à 17h
- le 1er samedi du mois de 9h à 12h

Tel : 01 64 58 91 55

• Cabine téléphonique devant la mairie

• Borne taxi : face au parking de la mairie

• Service cars :

- vers Limours, le jeudi de la place de l'église à 9h
- vers Arpajon (marché) : le vendredi de la place de l'église à 10h.
- vers Les Ulis (centre commercial), le mardi de la place de l'église à 9h

TEMPS FORTS

Exposition permanente sur Saint-Maurice-Montcouronne
En mairie aux heures d'ouverture

Forum des associations
début septembre

Fête de la Saint-Maurice
fin septembre
feux d'artifice

SAVOIR FAIRE

Cadre et lumière

3, place de l'église

Activités encadrements,
vente de fournitures, beaux-arts
Tél.: 01 64 58 89 05

De Saint-Maurice-Montcouronne à Vaugrigneuse

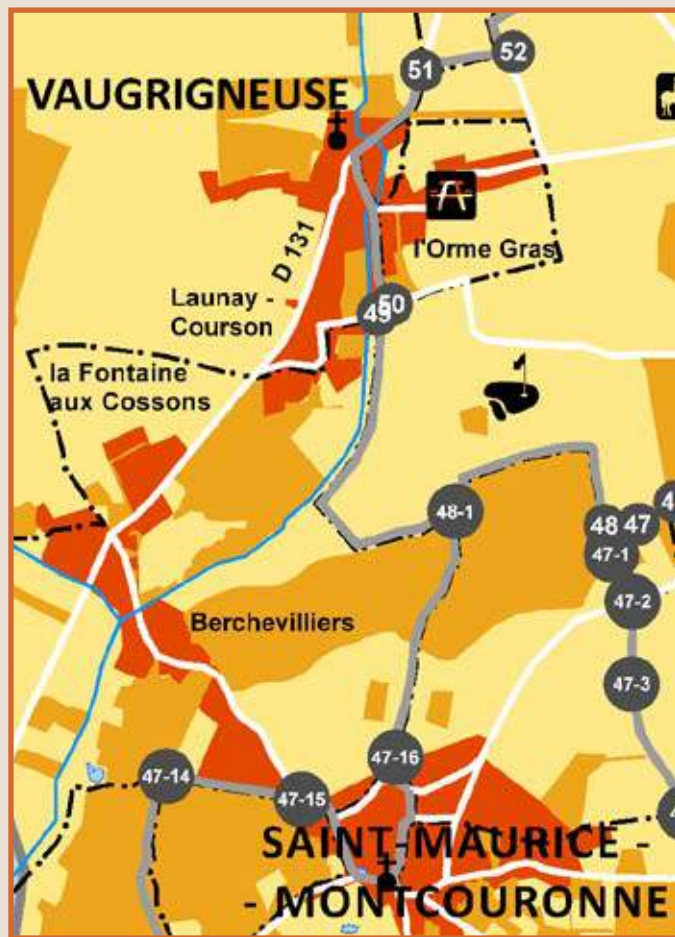
DISTANCE	TEMPS	DÉPART
2,7 km	45 min	Rue du Pressoir

En poursuivant la rue du Pressoir, vous avez, bien sûr, rendu visite à la vénérable église St-Maurice, en partie du 12^{ème} siècle, et autres curiosités.

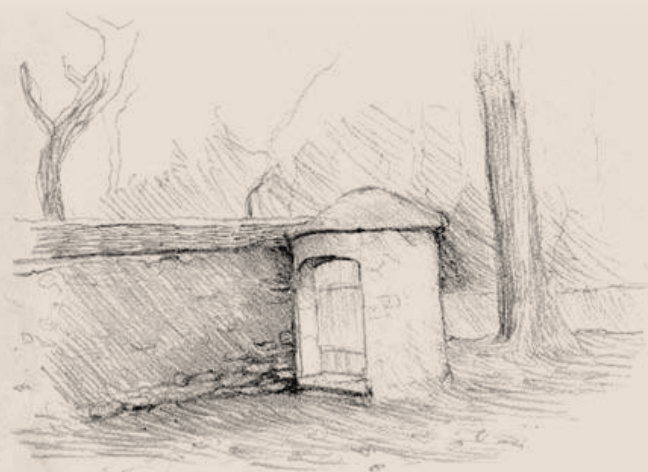
Mais si vous avez des fourmis dans les jambes, ou si l'odeur alléchante d'un prochain picotin vous attire, alors prenez, à gauche, la rue de Bourguignette jusqu'au petit édifice cylindrique à toit conique, sur la droite de la rue, abritant un ancien puits communal. Juste en face (**BORNE 47-16**), le chemin de Gloriette (nom d'une ancienne ferme devenue club house du golf), vous invite à le suivre et vous tend sur quelques mètres son bitume, puis un bon empierré rural ! Une mise en jambes au milieu des céréales et des pâtures et l'on attaque l'agréable descente dans le bois de la Bourguignette.

En final, vous tombez (**BORNE 48-1**) sur un chemin qui, sur la gauche, va vous conduire vers votre but, Vaugrigneuse.

Bien humide par temps de pluie, le chemin musarde, coincé entre le bois de la Bourguignette et la clôture du golf de Courson. Il coupe ensuite à travers champs pour rejoindre la Prédecelle. Que ceux qui ont oublié leurs bottes par temps de grande pluie lèvent la main... et surtout le pied ! On longe cette rivière sur environ 700 m, puis, entrant dans Vaugrigneuse (**BORNE 49**), on suit à droite, sur quelques dizaines de mètres seulement, la rue de la Gloriette (**Borne 50**).



Rien ne vous interdit alors de faire quelques pas sur le chemin qui grimpe juste en face pour jeter un coup d'œil sur l'ex-ferme de la Gloriette, sur la droite, transformée en club-house, et sur les moutonnements du golf de Courson, avant de prendre à gauche la rue de la Prédecelle. Celle-ci débouche dans la rue de l'Orme Gras que l'on suit, sur la gauche, jusqu'à la rue Héroard (D.131 rejoignant Briis) que l'on prend sur la droite.



Vaugrigneuse

Vaugrigneuse s'étend sur 606 hectares le long de la vallée de la Prédecelle. Le village et ses trois hameaux, la Fontaine-aux-Cossons, Machery et Launay-Courson regroupent 1302 Valgriniens (de Vallis, vallée, associé à l'adjectif grignosa : terrain inégal faisant des rides) sur 25 ha urbanisés ; c'est dire si cette petite commune a gardé son caractère rural. Deux fermes y sont en exploitation.

PATRIMOINE

Aucun renseignement avant 1118, bien que les silex taillés (découverts par un collectionneur) et la conduite d'eau en terre cuite gallo-romaine, attestent d'un habitat très ancien. Le souvenir d'un château fort demeure à Machery dans le nom d'une placette : la «cour du Château Fort».

Église Sainte-Marie-Madeleine

Également utilisée avec le cimetière par les habitants de Courson-Monteloup, elle date du 15^{ème} siècle. Des travaux importants y furent réalisés grâce à Mme Chrétien de Lihus, châtelaine de la Fontaine-aux-Cossons et épouse du maire de Vaugrigneuse au milieu du 19^{ème} siècle.

Les heurtoirs des portes latérales sont gravés à ses initiales. Autels, retables, chaire, bancs et lambris forment un ensemble de belles boiseries de style néogothique. Dans le chœur, un tableau représentant le Christ et Marie-Magdeleine fut offert par le peintre Wasserman lorsqu'il résidait à Vaugrigneuse.

Jean Héroard repose avec son épouse, Anne du Val, dans la chapelle de la Vierge, qu'il fit édifier. Dix fleurs de lys sur les boiseries qui bordent les fonts- baptismaux indiquent l'emplacement du tombeau. Le clocher fut élevé en 1888, l'ancien menaçant ruine. Messe à 11h, le 3^{ème} dimanche de chaque mois.

Château de la Fontaine

Le hameau de la Fontaine-aux-Cossons fut fondé en 1498 en vertu d'une concession de neuf arpents de terre à la Fontaine-sur-Berchevilliers, faite à Perrin et Gaspard Colchon. Les premiers titres indiquent «la Fontaine aux Colchons».

L'un des propriétaires du château fut le Général de Hédouville, pair de France. Il était ambassadeur en Russie quand Bonaparte fit assassiner le Duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes en 1804. Cet acte indisposa le Tsar, qui rappela son ambassadeur en signe de protestation. Bonaparte fit de même, et le Comte de Hédouville vint se retirer à la Fontaine. Il est enterré au cimetière de Vaugrigneuse. Sa tombe a été restaurée en 2000.

On retrouve en 1850 comme propriétaires la généreuse Mme Chrétien de Lihus et son époux (réfection de l'église, couvent, école religieuse). Le château est à présent une maison de retraite.



Le Château de Vaugrigneuse

Son illustre propriétaire était Jean HEROARD, médecin de Louix XIII, personnage très important pour la commune. Situé rue Héroard, le château a été la propriété des CEMEA pendant de longues années. Il appartient dorénavant à un particulier.

Vieilles maisons, longeant la rue du Chemin Tournant à Launay-Courson

La rue du Bois des Nots, le chemin de la Rochelle, sans oublier la ferme Hochereau et le moulin, anciennes dépendances du château, très joliment restaurés (plusieurs d'entre-elles figurent au cadastre de 1814 en mairie).

A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

La Prédécelle



© Gérard Faudot

Eglise Sainte-Marie-Madeleine

La Fontaine aux Soeurs

Elle doit son nom à la proximité, au 19ème siècle, d'un couvent et d'une école, également restaurée.

Le lavoir de Machery

Très bien restauré, comporte une plaque à la mémoire des époux Rivat résistants, déportés en camp de concentration.

Informations pratiques

- Mairie ouverture :
 - mardi de 14h à 18h
 - jeudi de 14h à 19h
 - samedi de 10h à 12hTel : 01 64 58 90 59
- Cabine téléphonique : près de la mairie
- Point d'eau : robinet à l'extérieur du cimetière
- Abri place de la mairie
- Aire de pique-nique :
 - Lavoir de Machery
 - stade
 - Fontaine-aux-Soeurs (bourg de vaugrigneuse)

PROMENADE

Outre la boucle « communautaire », beaucoup de sentes et de chemins ruraux sillonnent Vaugrigneuse et ses hameaux.

Le GR 11 venant de Forges passe à Machery et, arrivant au centre équestre de la Licorne par la plaine (commune du Val-St-Germain), se divise en deux tronçons, l'un vers le marais, l'autre vers la Fontaine-aux-Cossons, longeant le Bois des Nots par l'Est. Détour mérité vers la borne géodésique, jusqu'au bois aux allées tracées au cordeau. On rejoint ensuite Vaugrigneuse puis Courson-Monteloup.

Le hameau était autrefois célèbre pour ses fraises et ses marrons. Des fraises, on en trouve encore à la ferme de M. Guillemard, rue des Sources. Quant aux marrons, que Napoléon III achetait à 0,10 F pièce, ils venaient du Chataignier, hameau réduit aujourd'hui à deux maisons. On y voit encore quelques beaux spécimens d'arbres au tronc noueux et aux branches tourmentées.

Entre ce hameau et le bois de Nots, la plaine s'appelle « la Treille ». Ici comme dans toute la région, on cultivait la vigne, et Vaugrigneuse produisait un vin clair et fort apprécié du roi Louis XIII.

PETITE PAUSE FLORE

Vaugrigneuse possède le seul fragment de prairie humide sur sol acide de la CCPL sur les bords de la route de Machery, dans la traversée du bois des Nots. C'est là qu'on trouve l'**Orchis tacheté**, la **Succise**, la **Molinie**, qui s'accommodent d'un fauchage annuel, bénéfique pour éviter un embroussaillage qui leur serait néfaste. Une part importante du contingent des **365 espèces** que compte la commune est apporté par le parc du château (plus de 200), surtout aux abords de la Prédecelle pourtant polluée, mais aussi par le bois et la grande clairière centrale. L'abondance de l'**Erable champêtre**, du **Troène** ainsi que la présence du **Calament** et de la **Mercuriale vivace**, trahissent l'existence d'un sol calcaire ou au minimum calcique.





TEMPS FORTS

Brocante

3^{ème} dimanche de mai.

Carnaval des Ecoles

En avril

LOISIRS

Aire de Pétanque

près du stade

Aire de roller

près du stade

Haras de la Fontaine

Equitation, pension de chevaux, élevage

Tél. : 01 64 58 80 42

PAUSE REPOS

Camping de la Fontaine

Situé sur la commune de Saint-Maurice-Montcouronne

Tél. : 01 64 58 90 66

De Vaugrigneuse à Briis-sous-Forges

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
5,8 km	1h30	église Sainte-Marie-Madeleine

On quitte Vaugrigneuse par la D. 131, qui se dirige au nord vers Briis, saluant, au passage, la délicate église Sainte-Marie-Madeleine. Environ 200 m plus loin, on prend sur la droite (**BORNE 51**) une petite route que l'on quitte au premier virage (**BORNE 52**) pour prendre à gauche le chemin. Celui-ci, par des zigs et des zags (**BORNES 53-54**) à travers la «Plaine du Coudray» et le «Vau Laurent», fait passer insensiblement des 80 m de la vallée actuelle de la Prédecelle aux 115 m à la croisée avec la D.97, route de Fontenay à Briis (**BORNES 55-56**). Oubliez le vieil adage «Pars sans te retourner» car la vue est alors bien belle, en arrière, avec le clocher de Sainte-Marie-Madeleine se détachant sur l'horizon sombre des bois. Là, alternent au fil des saisons les damiers des labours, l'or des blés ou des colzas, les sombres et naines forêts de maïs ou, trop rarement hélas, le bleu pastel d'un champ de lin.

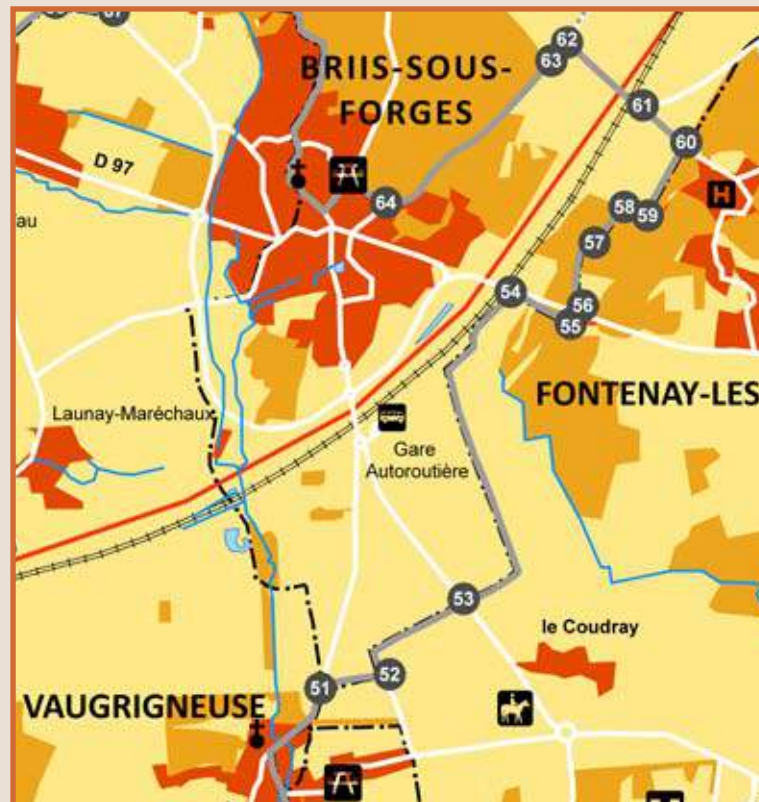
Après la D.97, gravissant la Ruelle Pierreuse, le sentier, au-delà de quelques maisons, chemine sous l'ombre légère des châtaigniers (**BORNE 57**). On débouche à 160 m véritablement sur le plateau. Le chemin tourne à droite (**BORNE 58**) puis à gauche (**BORNE 59**) et longe le mur d'enceinte de l'hôpital de Bligny. Les frondaisons des arbres de haute futaie du parc font ainsi un décor plus bucolique que la ligne à haute tension qui, sur la gauche, nous fait un brin de cour. Au niveau de l'une des portes du domaine (**BORNE 60**), le chemin emprunte, sur la gauche, la petite route d'accès. On rejoint ainsi la route venant de Mulleron et, poursuivant tout droit, on passe au dessus de l'invisible TGV, alors en tunnel, et de l'autoroute A.10 (**BORNE 61**), hélas, bien visible et audible ! Le paysage hésite entre deux mondes : l'agricole à nos pieds et, un peu plus loin, celui bruyant, mécanisé, rutilant des couleurs et des lumières des parkings et des stations services.

On prend ensuite à gauche (**BORNE 62**) la route de Janvry à Briis, laissant à droite la ferme d'Inville. Sur la gauche, une mare attire en saison son lot de silencieux et persévérants pêcheurs. On aborde ensuite le bois de la Garenne sur la droite où l'on se réfugie bien vite à la première entrée (**BORNE 63**)!

Sachons jouir ici du calme, de la sérénité et du charme du décor qu'embellit chaque saison : jacinthes sauvages au début du printemps, châtaignes et teintes merveilleuses de l'automne, rosée et givre aux premiers frimas... Une douce descente sous le couvert de châtaigniers, de pins et de bouleaux conduit à la sortie sud du bois (**BORNE 64**) où l'on découvre d'un seul coup Briis et les deux silhouettes caractéristiques de son clocher et de son donjon, presque dans l'axe du chemin de la Gironde que l'on prend à droite.

Si tous les chemins mènent à Rome, deux seulement ici vont permettre ensuite de rejoindre la place du Poutil, lieu presque retiré du monde, où à l'ombre de l'église Saint-Denis et du donjon plane encore le souvenir du charme et de la beauté d'Anne Boleyn.





Arrivant à la bien passagère rue Boissière, deux solutions s'offrent à vous :

- soit, juste en face, suivre sur une vingtaine de mètres la rue Sainte-Croix, puis la sente du Chemin derrière les Murs et, à son extrémité, remonter sur votre gauche et pour quelques mètres, le Chemin des Aulnettes.
- soit suivre sur la gauche, en descente, la rue Boissière, puis, en arrivant sur la place de la Libération, prendre à droite, la rue de l'Orme Maillard.

Dès 768, le nom de Bragium apparaît dans la première charte du Diocèse de Paris, le village ayant été donné par Pépin-le-Bref à l'abbaye de Saint-Denis. Ancien village fortifié au passé historique très dense, Briis-sous-Forges, commune de 1.086 ha, regroupant de 700 à 800 hab. entre 1793 et 1936, a connu une croissance significative dans les 30 dernières années, la population passant de 1.547 habitants en 1975, à 3.364 en 2010.

La commune est traversée par l'autoroute A.10 et le TGV Atlantique. Mais le calme et la nature sont au rendez-vous dans les espaces agricoles ouverts et boisés préservés où serpente la modeste Prédecelle, créatrice de

l'ample vallée qui, arrivant de

Limours, va rejoindre la Remarde au village du Marais.

Des Anciens pourraient vous parler longuement du passé du bourg et évoquer, entre autres, le séjour (réel ou mythique) au château de Briis d'Anne Boleyn, seconde et malheureuse épouse du roi d'Angleterre Henri VIII.

Briis-sous-Forges

PATRIMOINE

Le château médiéval de Briis

Il vit séjourner de nombreux seigneurs. C'est Urbain de Lamoignon de Montrevault qui le fit détruire dans la fin du 18^{ème} car il tombait en ruines. Il emporta les pierres à Courson-Monteloup, alors fief des Lamoignon. Du château il ne subsiste aujourd'hui que le donjon, aujourd'hui restauré, qui est une propriété privée et sert d'habitation. Il ne reste des remparts que trois tourelles et des terrains également privés. Le dessin des murailles reste visible en longeant le chemin de Ronde, le chemin de Derrière les Murs et le chemin des Bosquets.

L'église St-Denis

Elle a été construite en trois périodes par l'abbaye du même nom. La première partie, du 12^{ème} et 13^{ème} siècle, concerne le clocher, aujourd'hui classé monument historique. Le chœur gothique conserve une arcade romane du XIII^{ème} siècle. La chapelle a été édifiée au 13^{ème} siècle. Le porche d'entrée, classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, provient certainement d'un château féodal, peut-être celui de Briis (?). L'arcade de cette porte est typique du 15^{ème} siècle. Également classés, l'abside avec les deux chapelles ainsi que le tableau de la Vierge entre ses deux parents. Le prêtre Robert Le Bis, soucieux de la sécurité des biens de l'église, a fait aménager en 1782 une niche secrète dans le chœur de l'église, pour y cacher les hosties, et dans la sacristie, deux placards blindés (toujours existants) pour protéger les objets du culte.

Une deuxième église ainsi qu'un couvent existaient au 12^{ème} siècle. Mais ces deux bâtiments ont été détruits. Enfin, pour la petite histoire, Marie-Robert et Marie-André-Georges ont pu rejoindre Louise-Aline-Ernestine dans le clocher. Le mystère s'éclaircit lorsque l'on sait que ce sont les noms des trois cloches de l'église et que, grâce à une souscription lancée par l'association des Amis du Vieux Briis, elles rythment désormais la vie des Briissois. L'église est ouverte uniquement lors des offices.



Le Moulin de Béchereau

C'est une belle bâtisse privée que l'on peut apercevoir depuis la déviation du village.

Le cimetière

Autrefois autour de l'église, il est désormais en haut de la rue Boissière. Il abrite aussi maintenant le plus grand cimetière militaire de l'Essonne. où personnalités civiles et militaires, enfants et villageois participent à une émouvante cérémonie le 10 novembre.

Deux belles fermes s'imposent sur la commune :

La ferme d'Inville, sur la route de Janvry et la ferme de Frileuse, sur le plateau entre Briis-sous-Forges et Gometz-la-Ville.

Le lavoir Verdureau (rue Charles Godin)

Il est alimenté par l'eau de la source Verdureau, il était connu pour la qualité de ses eaux. On prétend que la reine Marie Lecszinska, épouse de Louis XV, en envoyait chercher par ordre de son médecin. C'est maintenant un espace pavé, mais la source coule toujours.

On pourra également voir le lavoir de la rue Fontaine-de-Ville, en contrebas de la rue.

Au 12, rue de l'Armée Patton, ancienne ferme maraîchère (propriété communale).

Au 19, rue de l'Armée Patton, ancienne propriété de la famille Arnou, charpentier du village (propriété communale).

PAUSE REPAS

« Bistrot de Bernard - Le Poutil »

17, place du Poutil
Cuisine traditionnelle
Tél. : 01 64 90 70 40.

« Marmara »

28, rue de l'armée Patton
Restauration rapide et vente à emporter
Pizza, salades, panini, tex mex...
Tél. : 01 64 90 30 79

« Brasserie du Pilo »

20, place de la Libération
Bar, Brasserie avec plat du jour
Tél. : 01 64 92 23 62

« Aux Délices de Briis »

7, rue Marcel Quinet
Cuisine gastronomique marocaine
Tél.: 01 69 92 71 19

A NE PAS MANQUER...



Eglise Saint-Denis

© Gérard Faudot



Etang des Aulnettes

© Gérard Faudot

PROMENADE

Quelques beaux sites conservent le caractère rural de la région. La place du Poutil est l'exemple typique du cœur du village d'autrefois, centré autour de l'église. De belles bâtisses y subsistent : «Le Manoir», «Les Bosquets», ...

Le centre ville, rénové en 2006, laisse la part belle au promeneur.

Deux bois accueillent les amis de la nature, les flâneurs ou les sportifs. Le bois de la Garenne (50 ha), le long de la route de Gometz (entrée du côté de la rue de la Gironde), est aménagé d'un parcours sportif. Le bois Croulard (5 ha), est situé au Sud de la commune, au niveau des écoles et du stade.

Quatre hameaux complètent la commune : Launay-Maréchaux (1,9 km) et Le Coudray (2,3 km) au sud, et au Nord, Frileuse (2,7 km), Chantecoq (2 km) et Mulleron (3 km), ce dernier partagé entre les communes de Briis et de Janvry.

PETITE PAUSE FLORE

La commune de Briis possède une flore diversifiée (**451 espèces**) qui s'est enrichie récemment grâce à la prospection des abords du TGV, des bois humides de Vau Laurent et du domaine de Bligny. Les terrains remaniés sont particulièrement riches à Briis, comme le dépôt de terres de la Noue (121 espèces) ou le bassin d'orages de Vau Laurent et ses abords (166). C'est là qu'on trouve les espèces familières des friches comme l'**Armoise**, les **Chardons**, la **Tanaïsie**. Les sables arides proches de la ligne du TGV contiennent quelques curiosités comme la **Crassule** ou la **Teesdalie**, rares en Essonne. La mare des Aulnettes est cependant le site le plus varié, puisqu'elle est entourée d'une mosaïque de forêt acidophile, de forêt neutrophile, de forêt humide, d'un lambeau de roselière, d'un gazon, de trottoirs au sol tassé tous milieux qui contiennent leur flore propre, soit au total 140 espèces sur moins d'un hectare. On peut y voir les grandes herbes caractéristiques des zones humides eutrophes : la **Massette**, le **Grand Roseau**, le **Scirpe des bois** et le **Carex des marais**.



SILENCE ET RECUEILLEMENT

Le Carmel de Frileuse

Il accueille depuis 1956 une petite communauté de religieuses consacrant leurs journées à la prière, au recueillement et au travail. A la place du château (fin XIX^e) qui a dû être abattu en 1976, s'élève la chapelle à la magnifique charpente, œuvre de Compagnons du Tour de France (1982). C'est le seul lieu de prière du Pays de Limours qui soit ouvert dans la journée. Laudes à 7h30 et Vêpres à 17h45. Messe chaque jour à 11h.

L'atelier d'imprimerie à l'équipement moderne, est le gagne-pain du Carmel.

Ouverture du mardi au samedi inclus de 14h à 16h30.

Tel : 01 64 90 85 40

Courriel : ateliers.frileuse@wanadoo.fr

TEMPS FORTS

Festival « Briis en liberté »
en mars

Fête de la St Jean
fin juin

Brocante
1^{er} dimanche d'octobre

Forum des droits de l'enfant
mi-novembre

Marché artisanal
un en mai ou juin et un en novembre

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Tel : 01 64 90 70 26

• Cabine téléphonique : place de la libération (cartes en vente à la maison de la presse)

• Parkings : place de la Ferme, place de la libération, rue de l'orme Maillard.

• Maison de la Communauté de Communes (CCPL) ouverture :

Lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tel : 01 64 90 79 00

• Office de Tourisme du Pays de Limours ouverture :

Informations à l'accueil de la CCPL

Tel : 01 64 90 74 30

Site Internet : <http://otpaysdelimours.wordpress.com/>

• Gare Autoroutière :

Dessertes : Dourdan (gare RER), Courtaboeuf, Orsay (gare RER B), Massy (gare RER B) par l'autoroute et Arpajon, Evry.

Horaires des lignes : 01 60 79 52 32 et albatrans.net

Commerces :

Boulangeries, pharmacie, boucherie/charcuterie, épicerie Cocci-Market

Marché forain :

Tous les vendredis matin, place de la libération

De Briis-sous-Forges à Forges-les-Bains

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
3,2 km	50 min	Rue Sainte - Croix

Si tous les chemins mènent à Rome, ce sont la rue Sainte-Croix, le Chemin derrière les Murs et le Chemin des Aulnettes qui vont guider vos pas jusqu'à la Place du Poutil. En ces lieux, retirés du bruit et du monde, planent encore le charme et la beauté d'Anne Boleyn. A regret, il est vrai, quittons, par le chemin des Aulnettes, l'église Saint-Denis, le donjon et le souvenir de cette éphémère reine d'Angleterre.

Environ 600 m plus loin, et bien que l'objet de toutes nos préoccupations - notre chemin - continue droit devant, osons prendre à gauche la rue de l'Étang qui mène ... à l'étang (!), agréable lieu de détente et de farniente. Revigoré par ce trop bref, mais bucolique arrêt, retrouvons le chemin des Aulnettes, puis, sur la gauche, l'Impasse des Petits Bois. Une brève descente en sous-bois conduit à un petit pont sur la Prédecelle (**BORNE 66**).

De l'autre côté du ruisseau, un adorable lavoir retient l'attention : parions que vous ne résisterez pas au plaisir de vous asseoir sur la margelle, de contempler l'enchevêtrement des poutres et de rêver, bercé(e) par la voix cristalline d'un filet d'eau. Ajoutons que ce havre de paix protège agréablement à la fois des ardeurs cuisantes de Phoebus, des cataractes d'un orage d'été ou d'une averse automnale. Décidément, cette courte étape comporte bien des sirènes susceptibles d'égarer le pauvre randonneur du droit chemin !



PETITE PAUSE FAUNE DU LONG DES RIVIÈRES, RUISSEAUX ET ÉTANGS



Vous serez peut-être surpris par un éclair bleu électrique qui vient de passer devant vous en émettant un petit son aigu : le **Martin-pêcheur** se laissera peut-être observer plus loin, perché sur un Saule et guettant les poissons.

Bien cachées dans la végétation des berges, les **Fauvettes** aquatiques ne sont pas pour autant discrètes, tant leur chant retentit à chaque approche.

Les **Libellules** vous signaleront la présence de points d'eau : le **Caloptéryx éclatant** prenant le soleil au bord des eaux courantes ou la **Libellule déprimée** dans sa danse incessante autour des eaux stagnantes. Posées sur une herbe aquatique, vous verrez peut-être deux libellules s'accouplant, formant ensemble un cœur appelé « cœur copulatoire ».



Notre périple se poursuit par la rue de la Pommeraie et, à son extrémité, par le chemin qui, vers la gauche, rejoint la D.152 reliant Briis à Limours (**BORNE 67**). C'est la petite route, juste en face, qui monte en musardant à l'assaut de la colline, que l'on suit jusqu'à Forges (**BORNE 68**). On entre dans le bourg par la rue de la Biche Frette, puis, jusqu'au centre, par la rue de l'Eglise.

Suivant le cours du «petit Muce», le village s'allonge de part et d'autre de son église juchée sur un monticule. Les 3 748 Forgeois (2011) se répartissent entre le bourg et ses hameaux : Ardillières, Malassis, Chardonnet, Bois d'Ardeau et Bajolet. Le peuplement de Forges est très ancien. On découvrit lors des travaux de l'autoroute, en 1966, un vase contenant des pièces des 2^{ème} et 3^{ème} siècle près d'un habitat gallo-romain (exposé à la mairie de Saint-Chéron).

Forges-les-Bains, anciennement appelée Forgiae (qui se traduit par les «cabanes», «maisonnettes» ou «loges») fut longtemps une ville renommée pour ses eaux thermales. Avec ses 660 ha de terres agricoles et ses 497 ha de bois, c'est la commune la plus grande et la plus boisée de la communauté de communes du pays de Limours.

Forges-les-Bains

PATRIMOINE

Une exposition permanente sur l'histoire de Forges-les-Bains et son patrimoine est à la disposition du public, sous le préau du parc des thermes aux heures d'ouverture du parc.

L'église de l'Assomption de la Vierge (1151, remaniée fin 15^{ème})

On peut admirer son style roman au travers des fenêtres de plein cintre, et son chœur ogival du 13^{ème} siècle. On y accède par une porte latérale de style flamboyant, abritée par un porche, le «caquetoire» ! Sur le portail, on distingue l'écu de France entouré de la toison d'or et d'une guirlande de rats (Michel Rat fut seigneur de Forges en 1482).

A l'intérieur, une statue de la Vierge à l'oiseau (ou vierge à la marguerite) en grès du 14^{ème} siècle et restaurée en 1989, a été classée par les monuments historiques. L'autel et le retable de la vierge (18^{ème} siècle) ont été restaurés et classés eux aussi. Vous y découvrirez également un petit bénitier décoré des armes des Le Musnier et des Le Jariel, seigneurs de Forges au 17^{ème} et 18^{ème} siècles. A la porte de la nef, une dalle du 18^{ème} représente une grande croix en relief accompagnée de deux écussons. De chaque côté du portail (à l'intérieur), cinq pierres tombales des familles Le Baillon et Le Jariel. Horaires des messes : www.secteurlimours.catholique.fr

Appuyée à l'église, **l'ancienne maison du prieur**, qui fut ensuite l'école de garçons, abrite aujourd'hui la Poste.

Le château

De proportions harmonieuses, il date de l'époque de Louis XIII. Mathurin Le Jariel, secrétaire du roi et l'une des plus grosses fortunes du royaume, devint châtelain de Forges en 1677. L'un de ses héritiers en est l'actuel propriétaire.

Le château de la Halette

Du nom d'un petit fief situé sur le territoire de la commune, construit en 1865, abrite la mairie depuis 1984.



Au n°56 de la rue du Docteur Babin

résida de septembre 1942 à la Libération, l'un des trois chefs du parti Communiste clandestin, Benoît Frachon, sous le nom de M. Teulet.

Au n°3 de la rue du Général Leclerc

une ancienne maison basse fut habitée dès 1852 par la famille du comte Serge de Tolstoï, petit cousin du grand Léon Tolstoï. De nombreux russes se seraient installés à cette époque dans l'actuelle maison du boucher, surnommée «maison russe», qui appartenait aussi au comte.

Hameau d'Ardillières

quelques jolies maisons, petit château, charmant lavoir, et un four à pain (rue de la Pommeraie).

Pivot

Le château n'est guère visible derrière les haies de verdure. Charles Gounod, compositeur de Faust, venait y rendre visite à son ami, M. Trepagne, Maire de Forges.

Malassis

La pierre de justice (angle de la rue de la Justice) fut le support des fourches patibulaires (colonnes de pierres) de la justice de Limours. Le nombre de ces piliers attestait de la qualité des fiefs., Une traverse était placée en hauteur pour pendre ou exposer les criminels condamnés par le seigneur. On en retrouve une autre au Bois des Morts à Limours.

Moins ancienne, une autre pierre, à l'entrée de Malassis, sur la D988, commémore l'entrée des troupes du Général Leclerc en Essonne, le 24 août 1944.

Les fermes

Cour carrée typique du Hurepoix à Pivot, Ardillières et Adelaïau (beau moulin en grès en son centre). Plusieurs fermes plus modestes, quelques-unes restent à vocation agricole.



Pour nos amis lecteurs :

Balades, découverte de Forges : Boucle de 20 km à travers la ville et ses hameaux pour enfants et adultes.
À pied, en VTT ou à cheval. Dépliant disponible en Mairie

A NE PAS MANQUER...



Châtaigniers



Eglise de l'assomption de la vierge

Eaux OUBLIÉES

La "Maison des eaux" et son immense bassin carrelé attestent que les eaux de Forges eurent leurs heures de gloire. C'est en 1822 que l'on commence vraiment à parler des vertus curatives des eaux. Le Larousse médical indique qu'elles conviennent pour soigner "l'excitation nerveuse, les rhumatismes chroniques, les maladies de peau avec sensibilité extrême". En 1858, l'hôpital des enfants malades y crée une succursale afin de soigner les enfants scrofuleux.

Le 4 mai 1861, la commune devient Forges-les-Bains. Un service de diligences se met en place entre Forges et Paris. De 1906 à 1939, la Société Fermière des Eaux de Forges exploite l'activité thermale et mettra l'eau en bouteille en 1909 pendant une courte période. Elle s'essaiera aussi à la limonade.

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- Lundi 8h30 à 12h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h30
- Samedi de 9h à 12h

Attention changement d'horaires du 1er juillet au 30 août

Tel : 01 64 91 03 29

Site Internet : www.forgeslesbains.fr

• Commerces : Boulangerie, pharmacie, épicerie, Institut de Beauté

• Marché (le samedi matin) : primeurs, poissonniers, produits du terroir, fromager

• Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) - Le Jariel :
Médecins généralistes, infirmières, sage femme, diététicienne, pédicure, psychologue, chirurgien-dentiste

PAUSE REPOS

Chez Thierry VANDOORN

« Gîte de France ».

Tél. : 01 64 97 23 81

PAUSE REPAS

Bar-Brasserie du Château

2 rue du Pré de la Barrière

Tél. : 01 64 91 42 54

Restaurant du Golf : Les terrasses de Forges

Tél. : 01 64 91 01 02

TEMPS FORTS

Tremplin-les-bains (concert de jeunes talents)
en février et avril

Les foulées des thermes en mai

Fête des thermes avec feu d'artifice en juin

Forum des associations en septembre

Brocante en septembre

Fête de la châtaigne en octobre

Marché de Noël en décembre

LOISIRS

Activités équestres : pension pour chevaux, en boxes et au pré

A-M. Vandooren, Forges, tél. : 01.64.91.49.75

E. LEPRINCE, Chardonnet, tél. : 01.64.91.21.23 ou leprince.elisabeth@wanadoo.fr

Concerts et spectacles à la salle Messidor du centre socioculturel

Informations sur le site Internet de la commune ou au 01.64.91.03.29

Golf de Forges-les-Bains : 18 trous par 72 Tél. : 01 64 91 48 18

Parcours sportif des thermes

Parcours sportif avec différents agrès, tout autour du bassin des thermes.

Accessible durant les horaires d'ouverture du parc, de 8h30 à 19h00.

PETITE PAUSE FLORE

Forges est la commune-phare du Pays de Limours pour la qualité de sa flore sauvage. On y a dénombré 510 espèces, ce qui la place en tête pour la moitié nord du département de l'Essonne. C'est à Forges que l'agriculture est la moins intensive, qu'on trouve le plus d'espaces boisés et le plus de zones humides, en particulier sur substrat acide, ce qui est rare dans la région. L'ancienne carrière de l'Alouetterie, milieu pourtant très perturbé mais original, contenait à elle seule 287 espèces dont une vingtaine exclusives pour le District, dont beaucoup vont disparaître lors du comblement. Le haut-lieu est cependant l'étang Brûle-Doux, de notoriété régionale puisqu'il abrite 6 espèces de plantes protégées et une végétation classée prioritaire dans la Directive européenne qui organise le réseau Natura 2000 visant à la protection des « Habitats » rares et/ou menacés sur l'ensemble de l'Union. Non accessible au promeneur parce que grillagé par son propriétaire, le site est maintenant protégé (voir plus haut, séquence Carrières).

Seule parmi les plantes protégées, la **Fougère des marais** est visible depuis la digue de l'étang. Les Prés d'Ardillières lieu-dit situé près du rond-point de la déviation de Briis, est un autre lieu d'intérêt pour la flore. C'est une ancienne prairie humide maintenant boisée, dont la mare, visible de la route, se couvre au printemps de la floraison blanche d'une « Grenouillette », la **Renoncule à feuilles en peigne**. C'est aussi là qu'on peut voir l'**Aulne glutineux** et le **Saule cendré**, arbres adaptés aux sols mouilleux. Parmi les autres curiosités de Forges, l'**Ambroisie**, redoutable plante allergogène, envahissante et déclarée nuisible dans la région de Lyon, est présente à la Gronnière et donc à surveiller.



De Forges-les-Bains à Angervilliers

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
15,7 km	4 h	Rue de l'église

Aux abords de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption-de-la-Très-Sainte-Vierge, perchée sur son promontoire, il est parfois bien difficile de s'arracher à l'ombre rafraîchissante des tilleuls ou la protection de "caquetoire" contre les haliebardes célestes ! Heureusement, la forte pente de la Rue de l'église permet un départ "tout schuss" pour la rue des Richards, en face (**BORNE 70**). Sur la gauche, un joli château attire un instant le regard et l'herbe tendre de la pelouse, qui lui fait face, invite au "farniente", mais l'appel des grands chemins est plus fort !

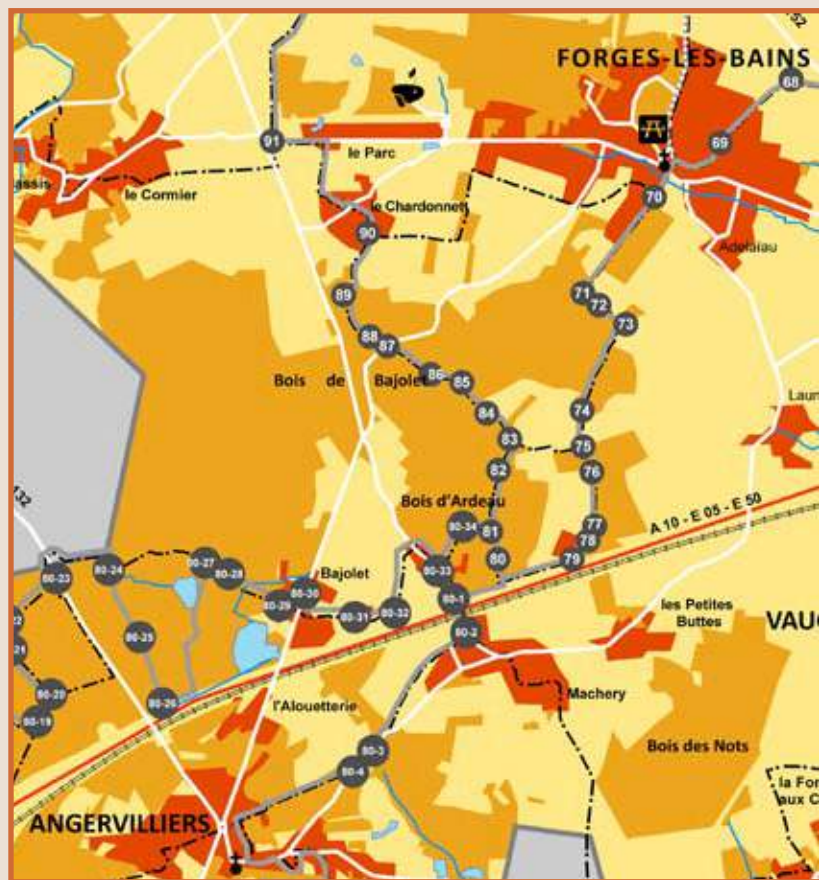
Environ 700 m plus loin, abandonnant le GR. 11, on tourne à gauche (**BORNE 71**). Après 300 m (**BORNE 72**), au lieu-dit "les Rosiers", un quart de tour à droite va diriger nos pas vers le sud (**Borne 73**).

Le tracé mi-plaine/mi-bois (**BORNE 74**) conduit par "la Cépée de Peuples" (**BORNE 75**) et la "Michaudière" (**BORNE 76**), jusqu'à l'autoroute. Le début du parcours offre de vastes et jolies échappées vers Forges et Briis, avant de serpenter ensuite en sous-bois au gré de modestes collines et vallons. Presque en sortie de bois (**BORNE 77**), l'environnement change brutalement, sautant de bucolique et champêtre à un univers mécanisé (**BORNE 78**) et aux bâtiments, redoutablement industriels, d'un élevage de poules pondeuses (**BORNE 79**). Allons, prenons notre mal en patience, car tant de choses agréables sont encore à portée de mollets !

Quittant sans trop de regrets les batteries de nos «mâtines dames cocottes», nous suivons le chemin en légère descente, en lisière du bois d'Ardeau, bercé (!) par le doux murmure des avaleurs de bitume de l'autoroute A.10 contiguë et quelques vrombissements de TGV se sentant pousser des ailes. Délaissons un chemin sur la droite (**BORNE 80**), en sous-bois (il nous conduirait, plein nord et 300 m plus loin (**BORNE 81**), au sentier filant vers le hameau du Chardonnet et Limours, ou Forges-les-Bains), pour continuer tout droit, imperturbable descendeur, jusqu'à une route goudronnée que nous prenons à gauche (**BORNE 80-1**), vers le hameau de Machery.

Après 200 m sur le bitume et le passage sous des ponts (Autoroute A.10 et TGV), à l'esthétique pas fameuse, mais ombrelles bien providentielles en cas d'orage ou de canicule, nous prenons, sur la droite (**BORNE 80-2**), un chemin traversant un lotissement. Bitumé sur 100 m, il s'éloigne ensuite progressivement de l'A.10 et rejoint, à l'orée d'un petit bois, la route Machery / Angervilliers (**BORNE 80-3**) que l'on suit, à notre droite.

Elle guide nos pas sur environ 300 m, en longeant à droite une ancienne carrière en cours de comblement. Peu après, un chemin en sous-bois, sur la droite (**BORNE 80-4**), nous invite à le suivre. Quasi rectiligne, les 2/3 en agréable sous-bois et le dernier tiers sur le bitume de l'unique avenue de la commune (en impasse), il nous conduit à une étoile à six branches, carrefour routier très fréquenté de l'école élémentaire, où, oh ! surprise, flotte l'ombre de l'éternel Brassens : le carrefour s'appelle «La place des Copains d'abord».



La rue de l'église, en douce descente, que nous prenons, sur notre gauche, avec en point de mire un magnifique pigeonnier, nous amène, 200 m plus loin, au cœur du village d'Angervilliers.

Juste en face, à deux ou trois semelles d'ici, pourquoi ne pas jeter un bref coup d'œil dans la rue du Château (en impasse) pour faire connaissance des Angervilliéroises et Angervilliérois, de l'église, du pigeonnier...



La commune compte 1641 habitants, sur une superficie de 910 hectares. 91 hectares sont une annexion récente : un petit écart, tout proche du centre d'Angervilliers, regroupant 6 maisons, se trouvait à 6 kilomètres du centre de Forges dont il dépendait. Les enfants ne pouvaient donc se rendre à son école trop éloignée et fréquentaient celle d'Angervilliers. En 1868, malgré les protestations des Forgeois, ce territoire est annexé à Angervilliers par décision administrative du préfet.

Angervilliers

Depuis très longtemps, les carrières de glaise, situées au lieu-dit « Terre à pots », ont permis l'installation de tuileries-briqueteries. Cette activité perdure encore aujourd'hui, grâce à l'ouverture de nouvelles carrières.

UN PEU D'HISTOIRE

Les plus anciennes traces d'implantation humaine, actuellement recensées à Angervilliers, sont **les vestiges d'une villa gallo-romaine sur le site d'une carrière de glaise**. Mais comme pour tous les villages environnants, la paroisse n'est créée qu'au XI^{ème} siècle, avec la construction d'une première église. Dès le moyen-âge, le domaine seigneurial comprend outre les terres d'Angervilliers, le hameau de Bajolet pour lequel, jusqu'à la Révolution, les seigneurs rendront foy et hommage au seigneur de Marolles.

Ce ne sont pas moins de **trois châteaux** qui se succédèrent à Angervilliers. **Le château médiéval** fut grandement réaménagé au XVII^{ème} siècle et agrémenté d'un jardin dessiné par Le Nôtre avec de belles pièces d'eau alimentées par l'étang Brûle doux. Quelques grands noms de l'aristocratie en deviennent propriétaires : le Cardinal de Meudon qui le donne en 1555 à Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, favorite de François I^{er} ; le château passe ensuite à son neveu Charles de Barbançon qui le vend en 1570 à Jacques Auguste de Thou, président du Parlement de Paris au début du XVI^{ème} siècle. Au siècle suivant, il devient propriété d'un ministre de Louis XV, Nicolas Prosper Bayn d'Angervilliers, secrétaire d'État à la guerre, de 1728 jusqu'à sa mort en 1740.

Le dernier seigneur d'Angervilliers, Jean-Louis Julien, émigra en 1792, mais devant la menace de vente de ses biens comme biens nationaux, il rentre en France et se suicide près d'une pièce d'eau de son parc. Le château revient alors à ses filles la marquise de Catellan, amie de Mme Récamier qui séjourna souvent à Angervilliers, et la comtesse de Gramont. Elles le font démolir en 1815 et reconstruisent un nouveau bâtiment, dit « **le château rose** », sans grand intérêt architectural. Un troisième château est édifié au début du XX^{ème} siècle par le comte Sapia de Lencia, à l'emplacement du château primitif ; il est actuellement propriété de la société de « Gestion d'investissement et de Participations » et laissé à l'abandon.

CÔTÉ PRÉCIPITATIONS

Les pluies qui arrivent sur le Pays de Limours et sa région (Essonne, Yvelines Eure-et-Loir...) sont parmi les plus faibles de France (à l'exception de la Limagne et de la région de Marseille), ce que beaucoup de gens ont du mal à croire, surtout après les années 2000 et 2001, exceptionnellement excédentaires. Il est en effet tombé 675 mm de précipitations en moyenne annuelle pendant les 38 dernières années à Limours, contre environ 800 à Nice, 1200 à Biarritz etc. Par ailleurs, les statistiques nous apprennent que 9% des heures sont pluvieuses en moyenne (c'est-à-dire que si on chemine sur les parcours du district pendant une heure choisie au hasard, on n'a que 9% de chances de se faire mouiller) contre 14% à Brest et 4% à Marseille.

L'église Saint-Etienne

De sa construction au XIV^{ème} siècle, l'église conserve son architecture de style fin du roman, avec ses ouvertures en plein cintre et sa voûte en demi-cylindre de planches peintes. Le clocher carré est surmonté d'une toiture octogonale recouverte d'ardoises et présente sur un côté des baies géminées ; il abrite une cloche datant de 1852, fondue par le fondeur parisien Hildebrand, en remplacement de l'ancienne qui était cassée. L'édifice, en très mauvais état, fut remanié au début du XVII^{ème} siècle par le seigneur Jacques Bouhier de Beauregard. Celui-ci fait bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame et, à côté du chœur, un « revestière » pour ranger les ornements sacerdotaux. Il fait également refaire le maître-autel et carreler le sol de l'église. A voir à l'intérieur, de vieilles pierres tombales du XVII^{ème} siècle.

A l'extérieur, une stèle en grès, très ancienne, présentant sur une face un glaive et sur l'autre une balance ; serait-ce une ancienne borne de justice indiquant que les seigneurs d'Angervilliers avaient les droits de haute, moyenne et basse justice ?

Le pressoir, le colombier et les communs

Du château du XVII^{ème} siècle, ne restent que les communs. De style Louis XIII, ces dépendances de l'ancien château sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'aile d'entrée est un bâtiment à chaînages de pierres et enduit, avec un toit à la Mansart. Une partie, occupée actuellement par la mairie, a été transformée au XIX^{ème} siècle et percée de fenêtres à fronton de briques. A regarder, en particulier, leur toiture.

Le colombier est typique du XVII^{ème} siècle avec sa tour cylindrique à toit de tuiles et ses chaînages verticaux et horizontaux de briques. Le lanternon ajouré est plus tardif.

Rachetés par la commune, les bâtiments ont été restaurés et transformés en centre administratif, culturel et sportif.

A NE PAS MANQUER...



Châtaigneraies



Eglise Saint-Etienne

L'école

L'enseignement des enfants est très ancien à Angervilliers. En 1611, Madame Françoise Hurault, veuve de « Amos de Tixier », seigneur de Briis, fait une fondation pour qu'un chapelain de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire qu'elle venait de créer, vienne « faire le catéchisme aux enfants d'Angervilliers et tenir escole et instruire les dits enfants à lire, escrire et chanter à l'église ». Mais on ne trouve réellement trace d'une école qu'à partir du début du XIX^{ème} siècle, dans un bâtiment loué par la commune. Il faut attendre 1884 pour que la première pierre d'une école-mairie soit posée, le 13 juillet, jour de la fête patronale du village. Cette école, dessinée par l'architecte Baurienne, est proposée comme plan type à l'exposition universelle de 1900.

A voir également, dans le cimetière aménagé en 1894, quelques tombes anciennes, déplacées lors de la translation de l'ancien cimetière ; en particulier un « mausolée » de marbre blanc sur lequel on peut lire « Jean-Louis Julien décédé en 1792 ». Il fut érigé en 1823 par la marquise de Catellan pour commémorer la mémoire de son père, dernier seigneur d'Angervilliers.

Autre tombe intéressante, celle des époux Tupin, ornée de deux mains enlacées, qui rappellent l'assassinat des époux dans la nuit du 7 au 8 janvier 1875 et leur union jusque dans la mort.

On y trouve également le monument aux morts édifié en 1922. Il est surmonté d'un buste de soldat de la Grande guerre, offert par M. Weisweiler alors propriétaire du château d'Angervilliers.

PETITE PAUSE FLORE

Forte de **453 espèces**, la flore sauvage d'Angervilliers s'apparente à celles de Forges et du massif de Rambouillet, par le caractère acide des sols et par l'importance des espaces forestiers. La forêt domaniale, gérée par l'ONF avec une attention particulière pour la biodiversité, possède au moins deux types de milieux originaux dans le cadre de notre Communauté : **les landes et les mares forestières**. La **Grande lande à Callune** (ou fausse bruyère) et à **Bruyère cendrée** se manifeste par une riche floraison estivale. Cette lande, qui a succédé à une imprudente plantation de pins détruite par un incendie en 1978, se boise naturellement par les bouleaux, dont il faut limiter le dynamisme pour garder un milieu ouvert favorable à la faune, comme l'**Engoulevent** par exemple. Les mares, rajeunies ou créées récemment, contiennent plusieurs espèces rares des eaux acides, comme l'**Utriculaire citrine**, plante aquatique carnivore, protégée en Ile-de-France, dont les fleurs jaune vif en forme de gueule de loup émergent au-dessus de l'eau. Ces hauts lieux ne doivent pas faire oublier le reste, comme la flore des jardins sur sables où existent, au titre des mauvaises herbes, l'**Ortie brûlante**, le **Fumeterre grimpant** et le **Muflier des champs**.

TEMPS FORTS

La fête du Village

3^{ème} week-end de juin

Brocante

1^{er} week-end de septembre



Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- Lundi de 14h à 16h
 - mercredi de 9h à 12h
 - vendredi de 14h à 16h
 - samedi de 9h à 12h
- Tel : 01 64 59 02 06

Commerces :

Boulangerie

Pharmacie

Salons de coiffure

Rapid'-market (Commerce Multi Service

- Alimentation Générale - Boucherie - Fruit
et Légumes - Journaux - Point Presse)

Les étangs de botteaux :

Centre nature et pêche en île de France - D 132

Tel : 06 30 85 69 10

Boucle d'Angervilliers

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
16 km	4 h	Pied de l'église

La Grande Rue, au pied de l'église, est notre guide sur environ 300 m. Nous la quittons pour la rue de Babylone, sur notre droite, bucolique, fleurie et tournicotant à souhait, avant de rejoindre la rue du Marais (D.132) et de la suivre, à droite.

A la sortie du village, nous longeons le mur du parc du château, l'étang noir juste derrière la forêt... La forêt nous enveloppe pour un total dépaysement. Dans un ample virage, au pied d'un banc bien tentateur, nous prenons, sur notre droite (**BORNE 80-5**), une petite route en légère descente, longeant le parc du château à droite, jusqu'à la ferme de La Tuilerie. En longeant les murs de la ferme, nous prenons à droite, puis à gauche «toute» (**BORNE 80-6**), pour 600 m d'un chemin de terre qui s'en va, musardant. Herbu dans la plaine céréalière enveloppée de bois, d'où pointe la haute cheminée de la briqueterie voisine, le chemin devient sablonneux sous les frondaisons du bois de Tous Vents. Dans ce sous-bois, nous croisons le GR.11D que nous suivons sur notre droite (**BORNE 80-7**). A travers une plaine des plus agréables, les Montagnes d'Angervilliers, où s'épanouissent céréales et quelques boqueteaux, et profitant au passage de l'ombre dense de quelques imposants châtaigniers rescapés, nous croisons la petite route d'Angervilliers au Val Saint-Germain (**BORNE 80-8**), puis nous nous acheminons vers la D.838 (d'Angervilliers à Dourdan), fort fréquentée (**BORNE 80-9**).

Juste en face, s'amorce notre chemin (chemin de Châtres), alter ego du GR.11D, encore lui. Dans la forêt domaniale d'Angervilliers, notre nouvelle compagne, c'est lui qui guide nos pas, sur environ 1,3 km, franchissant, presque en ligne droite, les douces ondulations du sous-bois. Ce chemin étant aussi fréquenté par les cavaliers, vous verrez parfois au sol de mi-printemps à fin octobre, de petits insectes rondouillards, d'un profond noir bleuté, s'affairant sur les crottins du plus noble ami de l'homme. Ce sont des bousiers, le crottin assurant la survie de leur progéniture. Ne les tuez pas : avec leurs autres nombreux copains à six pattes, ils assurent le rôle indispensable d'éboueurs de nos forêts. Ignorant superbement les diverticules tentateurs à droite et à gauche, on bute en final sur le remblai du TGV (**BORNE 80-10**). nous le suivons sur la gauche (chemin de service), sur environ 200 m, avant de nous couler, à droite (**BORNE 80-11**), sous trois ponts successifs (TGV et A.10), ornés de graffiti à l'art bien incertain. Même gymnastique en sortant du passage : à droite, puis à gauche cette fois, 250 m plus loin (chemin de Bonnelles). Après une brève échappée sur un petit vallon céréalière, et à environ 200 m, laissons, au niveau d'un croisement (**BORNE 80-12**), le GR.11D partir vivre sa vie sur la gauche et poursuivons notre petit bonhomme de chemin, tout droit vers le nord (route des Affûts). Presque en ligne droite et au bout de 700m environ, après une brève, mais sèche grimpe (une trentaine de mètres), et ignorant un premier croisement (**BORNE 80-13**), nous arrivons à un carrefour, en étoile à 6 branches (carrefour aux Cerfs), où un banc rustique vous tend son siège, à défaut de bras (**BORNE 80-14**). Nous prenons le premier chemin sur notre droite (route des bois de Crâne), nettement plus forestier. Maintenant, si vous voulez découvrir un vénérable hôte de cette forêt, suivez bien le guide : après 250 m (**BORNE 80-15**), prendre le premier chemin à gauche (route de la Souille), en biais, sur encore environ 250 m. Tournons alors à gauche (**BORNE 80-16**), presque à angle droit (chemin du Gros Chêne), pour découvrir 150 m plus loin, sur notre droite, l'impressionnant... Gros Chêne, à l'immense ramure tentaculaire.

Encore 200 m, puis ce sera, sur notre droite (**BORNE 80-17**), un nouveau chemin, vrai boulevard pédestre empierré (route des Pins). Nous lui faisons un brin de conduite sur environ 150 m. A un croisement, au niveau d'un virage (**BORNE 80-18**), nous suivons le chemin empierré, sur la droite, en descente douce (**BORNE 80-19**).

En fait, nous sommes sur un nouveau chemin (allée de la Butte) qui, après 300 m environ, nous amène (**BORNE 80-20**), un peu surpris, à un havre de moderne confort forestier (abri, bancs, table, panneaux d'information...). Nous rejoignons ainsi un nouveau chemin (route de la Cabane Noire) qui, après l'abri, se donne des allures de Champs-Élysées, vaste avenue empierrée, bordée d'alignements de chênes rouges d'Amérique et au milieu d'une lande à bruyères, progressivement envahies par les bouleaux.

Notre marche en devient triomphale jusqu'à une vaste esplanade circulaire, baignée de soleil, où trône un bien sympathique et pratique poteau indicateur, tout de blanc vêtu (si nous poursuivions ce chemin de rêve, nous arriverions, en environ 350 m, à un parking en bordure de la D.132, providentiel et bien pratique pour organiser de petites boucles de randonnée). Marcheurs impénitents, suivez plutôt le 2ème chemin sur la gauche (route de la Butte aux Loups). Il traverse d'abord un peuplement de jeunes bouleaux, puis pénètre en forêt, descend dans un petit vallon, remonte en pente douce et tourne à droite, laissant en face un étroit sentier en montée.

Après environ 200 m, à un croisement (**BORNE 80-21**). On poursuit notre chemin en obliquant sur la droite (balisage jaune). Suivre toujours ce balisage et prendre le sentier sur la gauche qui serpente au milieu des pins avec table et banc s'il vous plaît ! Traversons la D.132 pour prendre légèrement sur la gauche (**BORNE 80-23**), un sentier repéré par un poteau bas portant une marque directionnelle jaune. Ce sentier ensuite rejoint notre futur chemin en quelques mètres. On suit ce chemin sur la droite, sur environ 400 m, bordé à gauche par un omniprésent et peu décoratif grillage (limite en fait du bois de l'Étendard, qui s'étend au nord). On croise alors un chemin (allée de la Biche ou chemin de Bissy) que l'on prend à droite et qui va nous ramener, presque plein sud et, en 1 km environ, à la bruyante civilisation.

Sur ce parcours, après environ 150 m, et toujours en grillagé sur notre gauche, apparaît, sur la droite, une mare aux eaux noires, bien repérable, lors des chaleurs estivales, par l'accueil du chœur des grenouilles. A ce niveau (**BORNE 80-24**), poursuivons tout droit notre quête, ignorant un sentier qui croise notre route (en le prenant sur la droite, il nous ramènerait au parking précité en bordure de la D.132).

Tout au bout de notre chemin, nous prenons sur la gauche, en lisière de forêt, un nouveau chemin, longeant sur environ 200m, le bien bruyant duo A.10 - TGV (**BORNE 80-26**). Heureusement, tournant brusquement à gauche, il s'enfonce, plein nord, sous une voûte de feuillage. Le chemin, qui, après la pluie, se transforme par endroits en souilles à sanglier, devient, après environ 500 m, une agréable levée, écrin de l'étang Baleine qui se découvre sur notre gauche.

On le suit sur 200 m, laissant le temps de goûter le charme des lieux, et, peut-être, de surprendre un héron en maraude ou une poule d'eau faisant ses courses avec sa nichée. A nouveau en sous-bois, il rejoint 150m plus loin, un autre chemin que l'on prend sur notre droite (**BORNE 80-27**), en épingle à cheveux. Il nous amène, en 550m (**BORNE 80-28**) et toujours sous les frondaisons, au hameau de Bajolet que l'on contourne en suivant, à gauche (**BORNE 80-29**), sur environ 300 m, la très calme rue des Clos.

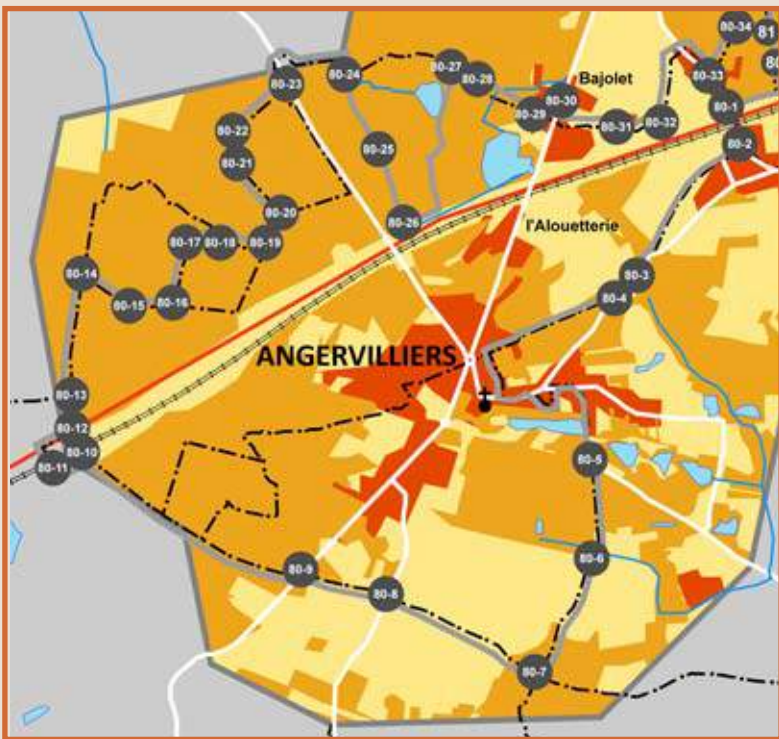
Traversant (**BORNE 80-30**), avec une grande prudence, la D. 838 (de Limours à Angervilliers, puis Dourdan), nous prenons, juste en face, la petite route de Machery (R.10) qui file vers les hameaux de Bois d'Ardeau et Machery.

À droite, un «signal», le long de l'autoroute attire bientôt le regard. Incongru dans ce paysage champêtre, ces flèches d'acier poli qui semblent défier le ciel sont en fait un hommage au monde des cathédrales, préparant les «randonneurs autoroutiers» à la découverte de celle de Chartres. C'est un bon repère pour prendre à gauche (**BORNE 80-31**) un chemin herbu, filant dans la plaine agricole vers la corne boisée du hameau de Bois d'Ardeau.

Comme cadeau de bienvenue, le chemin se transforme, sur 50 m, en «boulevard» empierré, s'élevant au grade de «rue de la Butte» que l'on suit ensuite sur notre droite (**BORNE 80-32**). Après quelques pas sur le bitume et quelques maisons plus loin, on prend à gauche la rue de la Gronnière (**BORNE 80-33**), bitumée sur au moins... 2 m, où s'amorce le sentier. On retrouve avec plaisir les futaies accueillantes de Bois d'Ardeau.

Après 300 m, on prend un chemin à droite (**BORNE 80-34**), qui, longeant brièvement une clôture grillagée, retrouve, à 150 m de là, le chemin (**BORNE 81**) qui va revenir vers Angervilliers. Nous prenons à droite, imperturbable descendeur, jusqu'à une route goudronnée que nous prenons à gauche (**BORNE 80-1**), vers le hameau de Machery. Après 200 m sur le bitume et le passage

sous des ponts (Autoroute A.10 et TGV), à l'esthétique pas fameuse, mais ombrelles bien providentielles en cas d'orage ou de canicule, nous prenons, sur la droite (**BORNE 80-2**), un chemin traversant un lotissement. Bitumé sur 100 m, il s'éloigne ensuite progressivement de l'A.10 et rejoint, à l'orée d'un petit bois, la route Machery / Angervilliers (**BORNE 80-3**) que l'on suit, à notre droite.



Elle guide nos pas sur environ 300 m, en longeant à droite une ancienne carrière en cours de comblement. Peu après, un chemin en sous-bois, sur la droite (Borne 80-4**), nous invite à le suivre. Quasi rectiligne, les 2/3 en agréable sous-bois et le dernier tiers sur le bitume de l'unique avenue de la commune (en impasse), il nous conduit à une étoile à six branches, carrefour routier très fréquenté de l'école élémentaire, où, oh ! surprise, flotte l'ombre de l'éternel Brassens : le carrefour s'appelle «La place des Copains d'abord».**

D'Angervilliers à Limours

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
7,4 km	2 h	Parking de Rapid'market

Lorsque le rapid'market est à notre droite, nous traversons le parking pour emprunter l'avenue de la Jouissérie à droite que nous suivons jusqu'à la barrière en bois. Nous continuons alors le chemin afin de rejoindre la route goudronnée (**BORNE 80 - 4**). Nous suivons ensuite la route puis nous prenons à gauche (**BORNE 80-3**) le chemin de terre. Nous suivons ce sentier à travers les champs pour arriver à Machery. Nous continuons tout droit jusqu'à la **BORNE 80-2** qui nous demande de tourner à gauche. Nous passons sous l'autoroute et la voie du TGV puis nous tournons à droite (**BORNE 80 - 1**) où nous longeons l'autoroute quelques mètres. Nous tournons alors à gauche (**BORNE 80**) pour nous éloigner du bruit de la circulation dense. On continue ce chemin (**BORNE 81**) qui va nous conduire vers Chardonnet et Limours.

Joliment vallonné, la suite du parcours se fait presque entièrement en sous-bois avec, deci-delà, d'énormes troncs, noueux et tortueux à souhait, tout ce qu'il reste de florissantes châtaigneraies. Par «la Gronnière» et «le Plateau du Diable», en compagnie du GR.11, puis par «le Bois Baron» et «la Vallée Maréchal», le chemin nous conduit jusqu'au hameau de Chardonnet (**BORNE 90**). Perché sur sa «collinette», il a fière allure et offre des vues intéressantes sur le bourg et le golf de Forges-les-Bains. Dans le hameau, pour retrouver le chemin, suivre la rue de la Ferme, puis la 3^{ème} rue à gauche (rue du Jardin Dubois).

A son extrémité, suivre à gauche la rue Saint-Jean sur quelques dizaines de mètres, avant de prendre, à droite, la rue des Mares. Le chemin descend ensuite vers le lieu-dit «Le Petit Muce» et rejoint la D.97 venant de Forges (**BORNE 91**), au niveau d'un mini-hameau de quelques maisons. On suit cette fréquentée départementale, sur la gauche, sur environ 300m. On la quitte (**BORNE 92**) pour un chemin sur la droite, juste avant qu'elle ne rejoigne la D.838 (Limours - Angervilliers).

Amis randonneurs, vous êtes alors bien proche de Limours, dont la ferme du Couvent, sur la droite, constitue l'avant-garde. Il suffit dès lors de descendre la rue du Couvent, pente fort agréable en cette fin de parcours, pour rejoindre, en centre ville, la place du Général de Gaulle.



Limours et ses hameaux totalisent aujourd'hui près de 6500 Limouriens (autrefois appelés les «pantoufliers», à cause des pantoufles qu'offraient les fiancées). Longtemps chef-lieu de canton paisible, peu réveillé par l'arrivée du train en 1867, Limours s'est véritablement ouverte à l'urbanisation dans les années 60-70. Avec ses 296 hectares de forêts et quelque 800 hectares de terres agricoles, elle garde toutefois un côté «ville à la campagne». Le bourg a gardé sa structure ancienne autour de sa place et de son église. La ville, bloquée au nord par son coteau boisé, s'est agrandie surtout vers le sud et vers l'est, s'étalant sur les plateaux du Hurepoix.

Des trois hameaux, Chaumusson et Roussigny ont quelque peu perdu leur quiétude rurale. Le Cormier auprès de sa mare, ne connaît qu'une urbanisation modérée.

Limours

PATRIMOINE

L'église Saint-Pierre

Elle a été construite sous François 1^{er} par Jean Poncher, seigneur de Limours, et son épouse, Catherine Hurault. Leurs armoiries ornent les clefs de voûtes et les vitraux du chœur. La tour date de 1902.

Séquence culture : plan en forme de croix latine à un seul vaisseau. Portes intérieures, fenêtres et portail d'entrée de style gothique flamboyant. Retables Renaissance sur les autels latéraux (1532, 1533). Vitraux (16^{ème} siècle, restaurés en 1888 par le peintre-verrier Leprévost) classés monuments historiques. Ils représentent la Passion du Christ. Beaux bleus de l'Ecole de Chartres. A droite du chœur, la chapelle seigneuriale Sainte-Anne est surmontée d'une très belle voûte "à liernes et tiercerons". Messe : le jeudi à 10h et le dimanche à 11h.

Le château de Limours

Nulle trace hélas de ce petit bijou Renaissance (situé dans la partie Sud-Est du parc actuel), que fit bâtir Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, favorite de François 1^{er}. Après la Révolution, un marchand de biens s'empressa de le dépouiller de tout ce qui pouvait se vendre. Il tomba donc en ruine et fut rasé vers 1835. Il connut des propriétaires prestigieux : Diane de Poitiers (autre favorite royale), Richelieu, Gaston d'Orléans, enfin la Comtesse de Brionne, née Rohan.

Les nostalgiques sauront tout, en consultant à la bibliothèque municipale Raymond Queneau, les documents rassemblés par Annie Jacquet, historienne de la commune. et le site Internet de la Mairie de Limours.

Les amateurs de signes de piste trouveront ici et là des traces de son existence : le **Pont Gaston**, qui enjambe la Prédecelle au niveau de l'avenue Beethoven ; à travers bois, une allée pentue et encore empierrée mène à l'entrée nord du domaine, flanquée de deux pavillons (17^{ème} siècle), aujourd'hui maisons particulières.

En ville, l'un des six pavillons construits par Mansart pour Gaston d'Orléans en 1645 (rue du Couvent), porche des anciennes écuries (5 rue Félicie Vallet), ferme anglaise construite en 1780 par la Comtesse de Brionne (impasse du Colombier).



Séquence mystère

Le centre-ville est lardé d'un réseau de souterrains. Seules quelques personnes en connaissent les entrées, murées ou éboulées, du fait de nombreuses constructions. Un arbre déraciné lors de la tempête de décembre 1999 a brièvement mis à jour un pan de mur retourné depuis à son mystère.

ARCHITECTURES INTÉRESSANTES

Le quartier du Valménil (datant de 1904)

Autour du monument aux morts, quelques constructions à loyer modéré ont vu le jour à cette époque (avenue de Chambord).

Le 7 avenue du Général Leclerc servit pendant l'Occupation de cachette à Charles Tillon, n°3 du Parti Communiste clandestin, fondateur des F.T.P.

Dans le centre, quelques spécimens art-déco, version banlieue : pierre meulière et frises de mosaïque. Particulièrement, au n° 2 de l'avenue de Verdun (siège de la Kommandantur au début de l'Occupation) et n°5. Intéressante façade également au 13 avenue de la Gare.

Les amateurs de vieilles demeures trouveront leur compte avec l'**Archevêché de l'Eglise orthodoxe roumaine**. Cette grande maison bourgeoise, construite en 1906 par le maire, commerçant à Limours, est devenue, en 1960, propriété de l'ambassade de Roumanie. Aujourd'hui, elle accueille la Métropole orthodoxe Roumaine, qui s'ouvre sur la vie religieuse et culturelle locale. Contact : 01.64.91.59.24.

Au 24 rue du couvent, La Solidarité, bâtie imposante du XIX^{ème} siècle au milieu d'un vaste parc, est souvent appelée à tort «château» de Limours. Parmi ses vocations multiples, elle fut brièvement le quartier général allemand pendant l'Occupation. Elle reste surtout dans le souvenir des Limouriens la résidence d'accueil puis la maison de retraite d'anciens déportés juifs d'Allemagne. Leur sépulture, dans un coin du cimetière de Limours, est chaque année, le lieu d'une émouvante cérémonie lors de la Journée des Déportés. Désormais, c'est un domaine privé divisé en appartements par un marchand de biens.

Ne manquez pas non plus **la mairie**, construction classique du 17^{ème} siècle, reconstruite en 1845 posée au milieu de la place de Général de Gaulle. Elle était, à ses débuts, percée d'une arche et flanquée d'une halle couverte (la maquette est exposée au 1^{er} étage de la mairie).

A NE PAS MANQUER...



© Stéphane Paris

Arboretum Jean-Guittet



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Pierre

QUELQUES RÉNOVATIONS

L'ancienne gare autrefois terminus de la ligne de Sceaux, transformée en services techniques municipaux.

Les Bains-Douches, place Aristide Briand, réservés aux ablutions jusqu'aux années 60, accueillent désormais des activités de la MJC.

La bibliothèque Raymond Queneau, toute de verre et de béton, a remplacé la salle Saint-Eugène, qui accueillit pendant des décennies théâtre et festivités limouriennes.

Sur la route d'Arpajon, **le lycée Jules Verne**, ouvert en 1994/95, se dresse tel un vaisseau futuriste.

Le Studio

Équipement socio-culturel qui abrite, dans l'architecture d'une usine réhabilitée, la MJC et l'école de musique de Limours.

La Scène

Troisième acte architectural de l'entrée de ville, c'est une salle de spectacles nouvelle de 300 places.

Après le château fantôme, voici Limours, nœud ferroviaire

La Ligne de Sceaux fut prolongée jusqu'à Limours en 1867. Une voie unique jusqu'à Saint-Rémy permettait six allers-retours quotidiens. Aux heures de l'électrification, la portion «St-Rémy - Limours» n'ayant pu être «mise au courant», un autorail à moteur diesel fonctionna avant la guerre de 39-45. Elle fut déclarée par la suite déficitaire et des services d'autobus lui succédèrent (Les Cars Bleus).

Une autre ligne, à voie unique, devait assurer, dès mai 1930, la liaison Paris-Chartres par Gallardon grâce à trois omnibus par jour. Les travaux, commencés à Chartres, s'arrêtèrent à Massy-Palaiseau. Par la suite, la liaison jusqu'à Sceaux fut entreprise, mais les trains de cette ligne n'ont jamais rejoint la capitale. Pendant la guerre de 39-45, les Allemands l'utilisèrent à Limours mais le quartier de la gare devint rapidement la cible idéale pour les Alliés. Le pont métallique qui prolongeait le viaduc fut détruit par les Allemands avant leur retraite en 1944. Deux services de cars fonctionnaient avant la guerre, un seul continua après (Cars Citroën).

Tout ceci explique une avenue de la Gare, un beau viaduc, et bien sûr une gare.

Le tronçon nord de l'ancienne voie «Paris-Chartres», jusqu'à Gometz-la-Ville, servit aux essais expérimentaux de l'Aérotrain. La nature y offre une grande haie de buissons et d'arbres au milieu des champs cultivés, véritable refuge pour la faune locale.

Le projet interrégional de véloroute Paris - Chartres - Le Mont-Saint-Michel est en cours d'aménagement, et trouvera sur le viaduc un agréable belvédère sur la ville.



Pour en savoir plus sur le Limours d'autrefois

• **Site Internet officiel de la ville de Limours**

www.limours.fr rubrique tourisme

• **Bibliothèque Raymond Quereau**

Tél : 01 64 91 19 08

• **Association «La mémoire de Limours»**

Tél : 01 64 91 23 97

• **Collectionneur**

Découverte de Cartes postales du vieux Limours et de photos d'épouvantails, saisis en pleine action dans les champs de la région

Tél : 01 64 91 22 95

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- mardi à samedi de 9h à 12h
- lundi au samedi de 14h30 à 17h30
- jeudi jusqu'à 19h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tel : 01 64 91 63 63

• Cabines téléphoniques : à la poste (r. de Chambord), pl. du Gymnase et près de l'église.

• Toilettes publiques : rue de Marcoussis

• Haltes pique-nique : parc municipal, à l'Orée du Bois (bois communal, route de Marcoussis) et à la mare du Cormier.

• Commerces : place du Général de Gaulle et rues adjacentes

• Marché : très animé les jeudis et dimanches matins

• Centres commerciaux : Carrefour market (route d'Arpajon) et DIA (Arcades)

PROMENADE

Trois circuits côtoient les principaux points d'intérêt. Ils partent du 11 av. de la Gare (ancienne école de garçons, 1864).

Circuit n°1 (8 500 m) :

Sud de Limours par Villevert, Malassis, le Cormier

Circuit n°2 (6 300 m) :

Nord-ouest par Chaumusson, Ferme du Pommeret, ancienne voie Paris-Chartres

Circuit n°3 (10 500 m) :

Nord-est : bois communal jusqu'à Pivot, montée à Roussigny, sur le plateau, chemin entre Mares Jombardes et Mares Savines, redescente par le bois.

Pour les détails, contactez l'association de randonnée CRAPAHU au 01 64 91 10 07

PETITE PAUSE FLORE

Le fait d'avoir trouvé **456 espèces** à Limours est plutôt une bonne surprise pour une commune qui manque a priori de diversité, et en particulier de zones humides. Ce sont pourtant celles-ci qui ont fourni les espèces les plus rares. Les mouillères des champs cultivés des plateaux contiennent l'**Etoile d'eau**, protégée sur la France entière, mais le haut-lieu pour la flore communale est le site des Canaux qui, outre des plantes amphibies (4 espèces de Joncs, la Salicaire, le Lycope, le Rubanier rameux), abrite aussi des plantes aquatiques dont l'**Elodée du Canada** et le très rare **Potamot fluët**. La prise en compte des intérêts de la flore dans le cadre du projet de bassin de retenue pourra conforter la valeur patrimoniale de ce site. Dans un autre genre, la flore adventice des cultures est bien représentée, outre le Chardon des champs, par des graminées difficiles à combattre comme le **Chiendent**, le **vulpin agreste** et l'**Agrostis jouet du vent**. Une autre plante rare du chef-lieu est le **Trèfle souterrain** qui a colonisé un gazon récent au centre commercial des Arcades. Ce curieux trèfle, qui fleurit discrètement en avril, enterre ses semences grâce à des fleurs stériles en forme de crochets qui s'agrippent à la terre.



PAUSE REPAS

Le sabot Rouge

7, rue du Couvent
Tél : 01 64 91 51 44

La Bella Storia

4, rue de Chartres
Tél. : 01 64 91 01 11

Le relais de la Bénerie

Entre Limours et Gometz
Tél. : 01 64 91 17 60

Pizzeria « Santa Rita »

3, rue de Marcoussis
Tél. : 01 64 91 19 96

« Au village »

6 place du Général de Gaulle
Tél. : 01 64 91 00 77

« Café des sports »

42, route de Chartres
Tél. : 01 64 91 04 53

Campania

1, rue de Marcoussis
Tél. : 01 64 59 93 80

Pizz Express

13, centre Arcades
Tél. : 01 60 82 10 10

Entrepot'es

19, rue du 8 mai 1945
Tél.: 01 64 95 97 40



TEMPS FORTS

L'Orée du Bois

Tous les dimanches de 14h à 20h,
la RD 24 est fermée à la circulation,
parfois avec buvette et animations.

Fête nationale : le 13 juillet

- Repas républicain sur la place Charles de Gaulle
- Défilés aux Flambeaux
- Feu d'artifice et bal au plateau des Cendrières

Fête de Roussigny

Le 1^{er} week-end de juin
Repas le 2^{ème} samedi de septembre

Fête de Chaumusson

Un dimanche au mois de juin

TriAsso (forum des associations)

- 1^{er} ou 2^{ème} week-end de septembre
au Parc des Sports notamment.

Téléthon

Le 2^{ème} week-end de décembre

Fête de la Science

Cycle de conférences, manifestations en octobre

Semaine de la Solidarité

Cycle de conférences, Concert solidaire,
en novembre

Salon du livre jeunesse

Expositions - ventes à la Scène

De Limours à Pecqueuse

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
1,8 km	30 min	Place du Général de Gaulle

De la place du Général de Gaulle, où se côtoient l'église Saint-Pierre et la mairie, le chemin emprunte la rue de Paris, puis, juste à gauche de la grande maison dans son parc, la sente de la Butte au sable. Par une pente assez accentuée, où alternent rampes et escaliers, on parvient à la très passante rue d'Orsay (D.988) que l'on traverse.

Juste en face, on emprunte une autre sente aussi raide, mais aussi agréable qui conduit à Chaumusson. A droite, on suit la rue 150m avant de prendre à gauche la rue du Pommeret. Enfin, après le pont sur l'ancienne voie ferrée, sur la gauche, nous attend notre fidèle chemin (**BORNE 94**).

Il musarde ici plein ouest sur le plateau du Hurepoix, à travers la plaine de Chaumusson puis celle du Pommeret. Le paysage est coupé en deux : à droite l'océan des champs, où la ferme du Pommeret a jeté l'ancre, et à gauche le bois des Garennes du Pommeret et l'ombre de ses frondaisons, appréciée en été (**BORNES 96-97**).

Environ 1 km après avoir commencé à longer la lisière des Garennes du Pommeret, on croise un chemin que l'on prend sur la gauche (**BORNE 98**).

Une descente sur 200 m à travers bois permet de rejoindre la levée de l'ancienne voie ferrée de St-Rémy à Limours (**BORNE 99**).

En suivant celle-ci sur la gauche, on entre, 150 m plus loin, dans Pecqueuse, par l'extrémité de la rue de la Prédecelle (**BORNE 100**).



«Adieu veau, vache, cochon, couvée !» disait, comme Perrette, le Directeur Départemental de L'Agriculture de L'Essonne dans son rapport du Recensement Général de L'Agriculture de 1988. Son successeur peut en dire autant de celui de 2000 qui confirme la tendance, mais les résultats de détail ne sont pas disponibles pour cause de confidentialité. Chaque promeneur pourra cependant comparer ses observations aux chiffres du RGA de 1955 pour l'ensemble de la Communauté : 1360 bovins (dont 171 à Briis), 1700 moutons (510 à Janvry), 388 cochons (74 aux Molières) et 342 chevaux. Même si le Pays de Limours n'a jamais été un grand pays d'élevage, chacun s'apercevra en cheminant, que presque tout a disparu, à l'exception notable du remplacement des chevaux de trait par les chevaux de selle. Pour ce qui est de l'aviculture, elle s'est concentrée sur un gros élevage près de Bois d'Ardeau. On notera le bel effort de la commune de Janvry, qui possède une vache, des chèvres, un chameau et d'autres animaux exotiques.



On usera alors ses dernières forces (!) à la gravir et venir ainsi prendre un repos bien mérité sous les marronniers de la placette, au pied de la médiévale église Saint-Médard, là où bat le cœur du village.

PATRIMOINE

L'église Saint-Médard

Elle montre différentes étapes de la petite chapelle romane du 13^{ème} siècle aux restaurations contemporaines. Extrême simplicité du chevet médiéval. Des contreforts soutiennent la nef. La façade, restaurée en 1990, masque un petit clocher recouvert d'ardoises, où la cloche tinte depuis 1736. Un auvent de tuiles plates protège le porche aux portes de bois anciennes et massives (qui a longtemps servi de buts aux «gamins» qui jouaient au foot sur la place).

A l'intérieur, le bois domine, avec la charpente en forme de nef de vaisseau inversé, deux belles statues de saint Médard et de sainte Radegonde de part et d'autre de l'autel, la tribune à l'allure un peu théâtrale, destinée au choeur, les fonts baptismaux (19^{ème} siècle).

Messe le 1^{er} samedi du mois à 18h30 ou 18h selon la saison.

SAVOIR-FAIRE

Atelier Peintre Jacky Bluteau

4, rue des prés

Installé dans une vieille maison du village

Tél. : 01 64 91 11 48

Maria Cosatto, plasticienne

Villevert

www.maria-cosatto.com

TEMPS FORT

Fête communale

Fête de la saint Médard, patron de la commune et bienfaiteur des marchands de parapluies.

1^{er} samedi après le 8 juin

A NE PAS MANQUER ...



© Gérard Faudot

Mare de Villevert



© Gérard Faudot

Eglise Saint - Médard

PROMENADE

Le village

Contraste entre les maisons anciennes restaurées, parfois autour d'une cour, les granges typiques du Hurepoix et les constructions nouvelles, qui ont l'air de bousculer un peu leurs ancêtres. Charme de la petite place où se regroupent l'église, l'ancienne mairie-école (aujourd'hui bâtiment des associations de musiques, photo et espace de lecture), ouverte en 1866. Nulle trace, hélas, de l'ancienne grange où l'instituteur-secrétaire de mairie de l'époque révolutionnaire ouvrit une école, qui accueillait aussi les enfants des villages voisins : Bullion, Bonnelles, Cernay. Entre elles, la nouvelle mairie à l'architecture moderne, construite en 1981. Au centre de cette place, a été installée une fontaine.

Hameau de Villevert

À la sortie de Pecqueuse, vers Cernay-la-Ville, prendre à gauche la rue de Bonnelles. Dans le hameau, les fermes prospères d'autrefois voisinent avec une résidence pavillonnaire mais l'atmosphère rustique demeure grâce aux deux mares, avec ou sans canards, et la présence, tout autour, de champs cultivés. Changement total de décor en redescendant vers Malassis. On quitte le plateau agricole pour un paysage boisé, vallonné, quasi normand, que bordent deux anciens puits au dôme de pierre.

Informations pratiques

- Mairie ouverture :
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - samedi de 9h à 12h
- Tel : 01 64 91 01 39
- Cabine téléphonique : sur la place
- Point d'eau : au cimetière

PETITE PAUSE FLORE

L'absence des 3 érables, champêtre, plane et sycomore, ainsi que de l'Aulne, témoigne du faible taux de boisement de Pecqueuse (3% seulement). Malgré ce déficit en flore forestière, la commune accueille **319 espèces**, surtout réparties dans les friches, les jachères et les mares. Les anciennes lignes de chemin de fer offrent aussi des éléments de diversification. Le plus surprenant est sans doute le cas d'une ancienne carrière près de Villevert, devenue décharge, puis recouverte de sable. La belle friche qui s'y est installée contient en particulier deux espèces d'orchidées, le très bel **Ophrys abeille** (plusieurs dizaines de pieds) et le rare **Orchis bouffon**, qui n'apparaît pas tous les ans. Éviter le boisement serait salutaire pour elles et les autres plantes héliophiles. La mare des Barreries, bien gérée pour le gibier contient aussi 2 plantes peu communes dans la CPPL : le **Scirpe des marais** et le **Scirpe lacustre**, improprement appelé Jonc des chaisiers.



De Pecqueuse à Boullay-lès-Troux

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
3,8 km	1h	Grande rue

Pour rejoindre Boullay-lès-Troux, il faut commencer par rompre le charme de l'ombre des tilleuls de Saint-Médard et sortir d'un agréable farniente. Après seulement, on pourra suivre la grande Rue (D.24) en direction de Limours et traverser ainsi le village. On laisse alors la D.24 partir vers la gauche pour continuer tout droit par la rue de Forges-les-Bains, bordée sur la gauche par un lotissement et à droite par des champs (**BORNE 101**).

Notre chemin nous attend sur la droite, après 600 m de bitume (**BORNE 102**), juste en face de celui conduisant, sur la gauche, à la Villa des Pommiers. Après quelques centaines de mètres à travers champs, on aborde le bois des Morts, où une descente rapide (25 m de dénivelé) nous conduit au bord du Ruisseau Blin (ou l'Érable). La remontée va se faire lentement, à nouveau à travers champs, jusqu'au hameau de Villevert, qu'on aborde par la rue des Bois (**BORNE 103**).

On arrive ainsi au niveau d'une bucolique mare, où folâtraient quelques colverts en rupture d'étang. On prend alors sur la droite la rue de Malassis pour quelques mètres, puis à nouveau à droite la courte rue de la Mare. Le chemin est là, juste en face, de l'autre côté de la rue de Bonnelles (**BORNE 104**). Au milieu des champs, le chemin côtoie sur environ 500 m la «frontière», avant de s'autoriser une brève escapade dans le département des Yvelines.

On rejoint ensuite le C.3 venant de Bullion que l'on prend sur la droite, en épingle à cheveux (**BORNE 105**). On rencontre alors la D.24 venant de Cernay-la-Ville et on la suit à droite vers Pecqueuse (**BORNE 106**). A l'entrée du hameau, après le terrain de sport, on prend sur la gauche la rue des Pâquerettes. Elle nous conduit à un pont sous l'ancienne voie ferrée et, juste après, un chemin que l'on va suivre sur la gauche (**BORNE 107**). On remonte ainsi jusqu'au plateau à travers le bois des Garennes du Pommeret. A son orée (**BORNE 109**), on file tout droit, plein nord, croisant un chemin (**BORNE 110**) menant à droite à la ferme du Pommeret.

Après environ 1.200 m (**BORNE 111**), au niveau du chemin conduisant à gauche à la ferme du Fay, nous continuons tout droit, laissant sur notre droite (**BORNE 112**) le GR.11D vivre sa vie en direction de la D.838. Environ 700 m plus au nord, au carrefour des Quatre-Chemins, on prend sur la gauche (**BORNE 113**) et l'on rejoint la D.40 venant des Molières au lieu-dit «la Gare-de-Boullay» (**BORNES 114 -115**). Environ 100 m après la **BORNE 115** à droite derrière l'abri bus, un chemin rejoint la **BORNE 3** et la gare de Saint-Remy.



*On suit cette route sur la gauche pendant environ 600 m à travers le hameau (laissant sur la droite (**BORNE 116**), après environ 100 m, la D.1E filant directement sur Boullay). On prend alors sur la droite et, à travers «le Pré Hainault» (**BORNE 117**), on rejoint la D.40E (rue du clos Saint-Jean), venant des Molières, son entrée dans Boullay-lès-Troux (**BORNE 118**).*

L'agriculture dans le Pays de Limours : raisonnée ou intensive ?

Jusqu'aux années 70, restaient encore de petites fermes possédant quelques têtes de bétail. Le progrès technique, l'évolution du contexte économique et le cadre réglementaire ont obligé à une agriculture intensive, devenue aujourd'hui raisonnée.

Il s'agit désormais de calculer précisément tous les coûts d'une exploitation et la rentabiliser. Les outils informatiques le permettent : étude des quantités d'engrais au millilitre près, analyse des coûts, information sur les maladies avant qu'elles n'arrivent.

Les agriculteurs sont donc bien occupés toute l'année. Pour être plus performants, ils se sont organisés différemment et se sont regroupés sous forme de « cercles » avec une structure juridique leur permettant d'embaucher des conseillers agricoles. Ces derniers peuvent être spécialistes en matière de maladies, de plantations, de matériels, ... Ils sont en rapport quotidiennement avec les agriculteurs du cercle. Ils leurs donnent les dernières informations qu'ils ont obtenues des autorités compétentes ou à partir d'analyses et de tests qu'ils pratiquent eux-mêmes : nouvelles variétés, nouvelles méthodes de culture, dosage de produits, ...

Il vous arrive parfois de rencontrer des cultures avec en tête de rang des étiquettes : ce sont des tests grandeur nature de techniciens de cercles.

L'entraide est donc une obligation aujourd'hui. Elle existe aussi en matière d'achat de gros matériels : moissonneuses, chargeurs, ... achetés en co-propriété.

Dans un cas, la coopération n'est pas évidente : l'acquisition de nouvelles parcelles. En effet, les exploitations sont de plus en plus grandes et chacun se garde bien de divulguer des informations sur les ventes de terres !

Il y a à peine quinze ans, 35 hectares suffisaient pour rentabiliser une exploitation. De nos jours, 100 hectares sont nécessaires... Sur le plateau de Limours où la terre est riche, il n'est pas rare de trouver des unités d'exploitation de plus de 200 hectares !

Les couleurs des terres agricoles : l'assolement

L'assolement triennal était pratique courante jusqu'au milieu des années 90. Il consistait en un changement de cultures chaque année, sur des cycles de trois ans.

1^{ère} année

tête d'assolement : colza, maïs, betterave, pois, tournesol.

2^{ème} année

blé d'automne

3^{ème} année

orge, blé, céréales de printemps, jachère.

La rotation des cultures chaque année évitait d'appauvrir la terre et limitait les maladies. Aujourd'hui, l'utilisation pointue des engrais permet de trouver fréquemment une culture de blé pendant deux à trois ans, par exemple, derrière une tête d'assolement.

Les cultures d'hier et d'aujourd'hui

Ce que l'on cultivait autrefois : les fraises, les fruitiers, les vignes, les légumes, les châtaignes.

Aujourd'hui :

Cultures	Semis	Récolte	Utilisation
Colza	Fin été	Juillet	huile, tourteaux, adjuv. essence
Maïs	Avril	Oct.-Nov.	alimentation animale
Betterave	Avril-Mai	Oct.-Nov.	alimentation
Blé	Oct.-Nov.	Juil.-Août	farine qualité exceptionnelle
Orge	Sept.	Juil.	alimentation
Céréales de printemps	Mars	Juillet	alimentation

+pois protéagineux (nourriture animale), tournesol (huile, tourteaux),...

Toutes ces cultures sont traitées en cours de végétation.

Les terres les plus riches (limon épais en surface et sous-sol

argileux retenant l'humidité) se situent principalement sur le plateau de Limours.

Les plus pauvres de notre secteur se situent vers Forges et Angervilliers sur les affleurements sableux, Courson, Vaugrigneuse et Saint-Maurice sur les argileux obligent plutôt à cultiver du tournesol que du maïs en tête d'assolement.

La jachère

En 1992, pour que le prix des céréales soit mondialement compétitif, l'Etat a souhaité baisser artificiellement le prix des céréales en échange d'aides compensatoires. Pour les obtenir, une mise en jachère à hauteur de 10% de la surface totale d'exploitation est imposée.

Il ne faut pas confondre jachère et friche. La première est temporaire, la seconde est un abandon de culture.

Il existe deux types de jachère : fixe, elle dure plusieurs années sur le même terrain (intéressant dans le cas de terres pauvres) mais il faut la semer (en herbe généralement) ; ou tournante, elle change alors de terrains tous les ans.

Avec l'augmentation progressive de l'utilisation du diester (carburant à base d'huile de colza), la « jachère industrielle » est apparue : elle consiste à produire du colza à des fins énergétiques, ce qui est en outre intéressant pour les cultures des années suivantes.

Le Pays de Limours est tout entier contenu dans la petite région naturelle du Hurepoix. Celui-ci est défini comme le rebord nord-est du plateau de Beauce, profondément entaillé par les vallées des petites rivières depuis la Bièvre au nord jusqu'à la Juine au sud, en passant par l'Yvette et la Rémarde qui encadrent notre territoire. Pour bien comprendre les paysages et l'occupation du sol, il faut avoir à l'esprit la structure géologique, qui d'ailleurs est très simple dans ses grandes lignes.

L'ossature tertiaire

Trois couches d'âge tertiaire et à peu près horizontales structurent le pays :

- en haut, l'argile à meulière, épaisse de 10 m au maximum, qui prolonge les calcaires de Beauce et d'Etampes et constituent l'armature du plateau,
- au milieu, les sables de Fontainebleau, épais d'environ 50 m, présents partout sur les versants,
- à la base, des roches diverses, surtout argileuses, qui n'affleurent que vers le sud, à Fontenay, Courson et Vaugrigneuse.

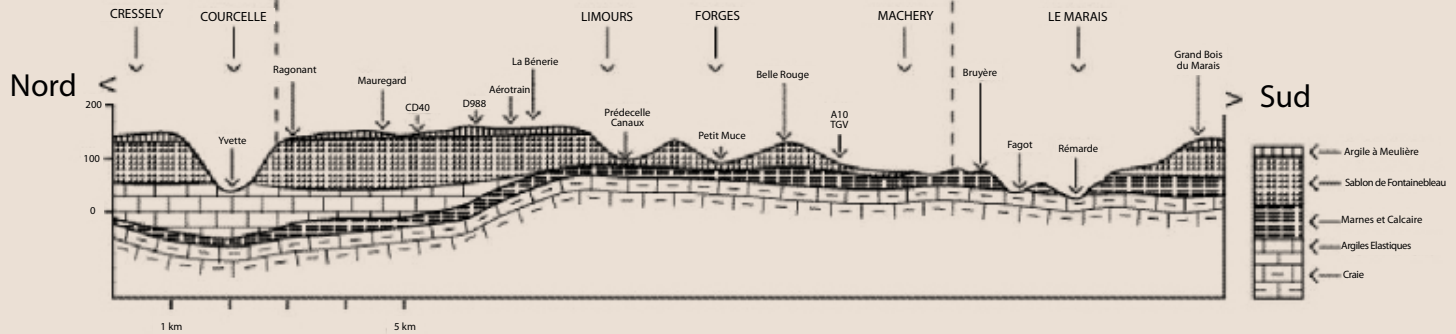
La craie à silex

L'un des rares affleurements de craie du centre du Bassin parisien se situe dans le fond des vallées de l'Orge et de la Rémarde, en particulier sur le territoire de Saint-Maurice. Cette roche est la plus ancienne du Pays de Limours puisqu'elle date du Sénonien, dernier étage du Crétacé, qui lui-même termine l'ère secondaire. Elle s'est formée au fond de la mer à partir du dépôt des squelettes calcaires de microorganismes planctoniques, les Cocolithophoridés. Elle affleure à la faveur d'un bombement formé au du Tertiaire, connu sous le nom de «dôme de la Rémarde». Actuellement, la craie est recouverte par des dépôts de pente sableux ou par des alluvions, et ne se manifeste que par des «rognons» de silex, déterrés par les labours dans les champs, comme à l'ouest de la Butte des Pins. Ces silex sont issus de lits horizontaux analogues à ceux qu'on voit actuellement sur les falaises normandes, à Etretat par exemple. Un avis de recherches est donc lancé pour retrouver (sous la cote 75), toute ancienne carrière qui montrerait une tranche de cette roche en place.

Les dépôts superficiels du quaternaire

Les phases climatiques contrastées de la fin du tertiaire et du quaternaire ont modifié ou masqué ces formations anciennes, pour aboutir à la situation actuelle. C'est ainsi que sous climat chaud et aride, la cimentation des sables de Fontainebleau a conduit à la formation des grès. Sous un régime tropical humide, et après un apport fluviatile issu des roches cristallines du Massif Central, la formation lacustre de Beauce a été transformé en un mélange d'argile multicolore et de blocs de meulière. Lors des phases froides et humides du quaternaire, les colluvions (=dépôts de pentes) se sont mises en place par coulées boueuses sur tous les versants, alors que pendant les périodes plus sèches, plusieurs mètres de loess ont été déposés par les vents du sud, puis érodés sur les versants. Les hasards des divagations fluviales et l'érosion qui en a découlé, ont conduit à la création de deux types de relief dans le pays de Limours : le Nord tabulaire, bordé par des versants abrupts, typique du Hurepoix, et le Sud vallonné où les sables ont été déblayés par les 3 rivières soeurs (Renarde, Orge, Rémarde) et chez nous, les 3 affluents de cette dernière, la Gloriette, la Prédecelle et la Charmoise.

Le Pays de Limours



Le paysage naturel

L'Homme a adapté ses activités et ses implantations en fonction de cette configuration, ce qui a conduit aux paysages actuels.

Au nord, le plateau est utilisé pour la culture céréalière intensive en raison de la fertilité de sa couverture loessique, d'où il résulte un paysage ouvert, où tout objet qui dépasse la hauteur des champs (arbre, boqueteau, ferme, église, pylône, silo, tours des ulis) est repérable de loin. Si l'épaisseur du limon diminue, l'agriculture laisse la place à la forêt : c'est le cas sur les rebords des plateaux et dans les bois de Montabé et de Bajolet. Lorsque la pente est trop forte et/ou les sols trop pauvres, la forêt occupe aussi le terrain. Tous les versants sont ainsi boisés, de Vaugondran à Montabé sur nos marges nord, des 2 côtés de la Salmouille entre Janvry et Saint-Jean et sur une bande continue qui va de Pecqueuse à la Roche Turpin.

Au sud, la répartition des espaces agricoles et forestiers n'est pas aussi schématique. Vers Angervilliers et Bajolet, les sols très pauvres du plateau et des versants sont couverts d'un massif forestier presque continu, alors que de Machery à la Roncière, sur les dépôts de pente sablo-limoneux, le paysage est à dominante agricole, mais plus varié que sur le plateau du Nord, du fait de l'ondulation du relief, de l'omniprésence des petits bois et de l'existence de prairies, la plupart pâturées par des chevaux, comme à la Roncière, à Verville ou à la Fontaine aux Cossons. Enfin, la vallée de la Rémarde offre un paysage original pour le Pays de Limours, étant donné son ampleur, ses versants peu pentus et ses boisements humides. Parmi ceux-ci, les peupleraies, qui ont beaucoup souffert de la tempête, ont été replantées.

Adresses utiles

Maison de la Communauté de Communes

615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. : 01 64 90 79 00

Office de Tourisme du Pays de Limours

615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Tél. : 01 64 90 74 30

Comité Départemental du Tourisme

19, rue Mazières
91000 EVRY cedex
Tél. : 01 64 97 35 13

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs
Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
Tél. : 01 69 20 48 31

Comité Départemental de Cyclotourisme

place R. Gombault
91540 ORMOY
Tél. : 01 64 57 11 81
Mail : cyclo91@free.fr

Comité Départemental du Tourisme Equestre

47, Grande rue 8 mai 1945
91430 VAUHALLAN
Tél. : 01 69 41 29 35

Gîtes de France Essonne

19, rue Mazières
91000 EVRY Cedex
Tél. : 01 64 97 23 81

Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse

71, rue de Paris
91400 ORSAY
Tél. : 01 69 28 59 72

Office du Tourisme de l'Arpajonnais

22 bld Abel Cornaton
91290 ARPAJON
Tél. : 01 75 59 06 53

Transport en commun

SAVAC

Tél. : 01 30 52 45 00

VEOLIA Transport

Tél. : 01 30 59 84 33

RATP

Tél. : 01 46 46 14 14

Appels d'urgence

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Météorologie en Essonne

Tél. : 08 92 68 02 91

Bibliographie

Ouvrage généraux

Le patrimoine des communes de l'Essonne. 2 volumes, Flohic Editions, Paris 2001, ouvrage collectif

Arnal, Gérard et Guittet Jean. Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne. Biotope, Mèze et Muséum d'histoire naturelle. Paris, 2004.

Boullay-les-Troux

Boye, Maurice-Pierre. Un village janséniste : Boullay-les-Troux. A.G. Niget, 1974.

Faure, Françoise et Lawrence, Françoise. Notre village Boullay-les-Troux : 1870 - 1945. Ville de Boullay, 1997.

Faure, Françoise. Boullay-les-Troux : 1785 - 1795. Ville de Boullay, 1991.

Briis-sousForges

Association Les amis du Vieux Briis. Briis-sous-Forges : Village de l'Essonne. Les amis du vieux Briis, 1987.

Combaz. Notice historique sur Briis. Société archéologique de Rambouillet, 1897.

Courson-Monteloup

Fustier, Hélène. Le château de Courson-Monteloup. 1978.

Lorin, M. Excursion à Limours, Briis et Courson. Imprimerie Deslis, 1897.

Fontenay-lès-Briis

Fontenay-les-Briis des origines à nos jours. Ville de Fontenay, 1978.

Jeannot, Roger. Fontenay-lès-Briis : commune rurale du Hurepoix...son histoire. Ville de Fontenay, 1996.

Forges-les-Bains

Petit, Marcelle. Forges les bains

Tome 1 : Son histoire, son église, ses hameaux.

Tome 2 : Les seigneurs, les eaux, l'hôpital, la famille Tolstoï

Tome 3 : XXème siècle : les temps modernes.

Tome 4 : L'avenir de Forges-les-Bains.

Editions Du soleil natal. T.1-1991, T. 2, 3, 4 - 1993.

Gometz-la-Ville

Rousseau, Pierre. Un fief de Gometz la Ville avec haute, moyenne et basse justice : Grand Ragonant. Ville de Gometz-la-Ville, 1985.

Gometz-la-Ville : chroniques d'histoire locale. Ville de Gometz-la-Ville, 1984.

Limours

Jacquet, Annie. Limours : 1789 - 1799. A. Jacquet, 1992.

Limours autour de 1906. Ville de Limours, 1993.

Le comité, le château, l'église de Limours. Ville de Limours, 1993.

Limours-en-Hurepoix. A. Sutton, 1998.

Lemoine, Henri. Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de Brionne, Grand écuyer de France, châtelaine de Limours (1734 - 1815) [S.e], [S.d.].

Lorin, M. Excursion à Limours, Briis et Courson. Imprimerie Deslis, 1897.

Pajot, Solange. Saint-Pierre de Limours et ses vitraux - [S.e], [S.d.].

Les Molières

La mémoire au village. Association Sports et Loisirs des Molières, 2002.

Boye, Maurice-Pierre. Le livre de mon village : Les Molières : 1904 - 1920. A.G Nizet, 1974.

Eglise Sainte Marie-Madeleine. Société de l'histoire de Paris, 1878.

Vorage, Hubert. Mémoires. [S.d.].

L'église des Molières : souvenirs de la bénédiction des vitraux : 12 décembre 1937, 1937.

Pecqueuse

Lefevre, Simone. Une villeneuve en Hurepoix au début du XIIème siècle. Pecqueuse. Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile de France, 1974.

Saint-Jean de Beauregard

Chambas Ploton, Mic. Saint-Jean de Beauregard : l'art du portager. maison rustique, 1996.

Vaugrigneuse

Chalot (Abbé). Historique de Vaugrigneuse (Seine-et-Oise). Lebon, 1913.

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.